

# LYNX®



## RAVE RS

# GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la  
sécurité, le véhicule et son entretien

# NON

## ⚠ AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet. Il contient des informations sécuritaires importantes. Âge minimum recommandé pour le conducteur : 16 ans. Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule.

619900999\_FR

Traduction des  
instructions originales

 **AVERTISSEMENT**

**Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.**

<sup>MC</sup> Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

D.E.S.S.<sup>MC</sup>

E-TEC<sup>®</sup>

HPG<sup>MC</sup>

LYNX<sup>®</sup>

RAVE<sup>MC</sup>

RER<sup>MC</sup>

ROTAX<sup>®</sup>

XPS<sup>MC</sup>

La série KYB Pro est une marque déposée de KYB America LLC.

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Guide ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2021

BRP Inc.

|            |   |
|------------|---|
| Deutsch    | Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> |
| English    | This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>   |
| Español    | Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                  |
| Français   | Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                               |
| Italiano   | Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                      |
| 中文         | 本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a> 查询。   |
| 日本語        | このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください：<br><a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>   |
| Nederlands | Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>  |
| Norsk      | Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                   |
| Português  | Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                 |
| Русский    | Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Suomi      | Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                           |
| Svenska    | Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: <a href="http://www.operatorsguides.brp.com">www.operatorsguides.brp.com</a>                                     |

| <b>Modèle</b> | <b>Paquet</b> | <b>Moteur</b> |
|---------------|---------------|---------------|
| Rave          | RS            | 600RS E-TEC   |

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits récréatifs inc. (BRP).

\* Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (incluant les états membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan), et de la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution SA et d'autres filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

|   |    |
|---|----|
| .....   | 10 |
| <b>AVANT DE PARTIR</b> .....                    | 11 |
| <b>MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ</b> .....           | 12 |
| <b>À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR</b> ..... | 13 |
| <b>RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....         | 14 |

## INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

|  |    |
|--|----|
| <b>AVANT DE PARTIR</b> .....                                   | 18 |
| Âge minimum et compétences requises.....                       | 18 |
| Drogue et alcool.....  | 18 |
| Cours de formation à la sécurité en avalanche.....             | 18 |
| Vêtements de protection.....                                   | 19 |
| Équipement requis.....   | 19 |
| <b>FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE MOTONEIGE</b> .....            | 21 |
| Système de propulsion à chenille.....                          | 21 |
| Guidon.....  | 22 |
| Cordon d'attache.....  | 22 |
| Freinage.....  | 22 |
| Frein de stationnement.....                                    | 22 |
| Transport de charges.....                                      | 23 |
| Charges de remorquage.....                                     | 23 |
| Remorquer une autre motoneige.....                             | 25 |
| Accessoires et modifications.....                              | 25 |
| Produits améliorant la traction.....                           | 26 |
| <b>ROULER EN SÉCURITÉ</b> .....                                | 30 |
| Position du conducteur (marche avant).....                     | 30 |
| Position du conducteur (marche arrière).....                   | 33 |
| Conduire avec un ou des passagers.....                         | 33 |
| Conduire seul.....   | 34 |
| Déplacement en groupe.....                                     | 35 |
| Évitement des collisions.....                                  | 36 |
| Comportements de conduite.....                                 | 37 |
| Excès de vitesse.....  | 37 |
| Pièces mobiles.....  | 38 |
| Comprendre les différences de terrain/conduite.....            | 38 |
| Respect de la vie sauvage.....                                 | 42 |
| Empoisonnement au monoxyde de carbone.....                     | 43 |
| Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers..... | 44 |
| Brûlures causées par des pièces chaudes.....                   | 44 |
| <b>EXERCICES PRATIQUES</b> .....                               | 45 |
| Choix d'une aire d'exercice.....                               | 45 |
| Exercices d'entraînement.....                                  | 45 |
| <b>RAVITAILLEMENT</b> .....                                    | 48 |
| Méthode de remplissage.....                                    | 48 |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>HUILE D'INJECTION</b> .....                       | <b>49</b> |
| <b>TRANSPORT DU VÉHICULE</b> .....                   | <b>50</b> |
| <b>INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE</b> ..... | <b>51</b> |
| Étiquette(s) volante(s) .....                        | 51        |
| Étiquettes de sécurité sur le véhicule .....         | 51        |
| Étiquettes de renseignements techniques .....        | 67        |
| <b>INSPECTION AVANT RANDONNÉE</b> .....              | <b>70</b> |
| Avant le démarrage du moteur .....                   | 70        |
| Après le démarrage du moteur .....                   | 70        |
| Liste de vérification avant utilisation .....        | 71        |

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

|  |            |
|--|------------|
| <b>COMMANDES PRINCIPALES</b> .....   | <b>74</b>  |
| Guidon .....   | 74         |
| Manette d'accélérateur .....   | 74         |
| Manette de frein .....   | 75         |
| Levier de frein de stationnement .....                                       | 76         |
| Commutateur de coupure du moteur .....                                       | 78         |
| <b>COMMANDES SECONDAIRES</b> .....   | <b>80</b>  |
| Poignée du démarreur à rappel .....  | 80         |
| Bouton de préchauffage du tuyau d'échappement .....                          | 81         |
| Sélecteur des phares .....   | 81         |
| Interrupteur de chauffage de la manette d'accélérateur et des poignées ..... | 82         |
| <b>CARROSSERIE</b> .....   | <b>83</b>  |
| Pare-chocs avant .....   | 84         |
| Flancs .....   | 84         |
| Module de carrosserie supérieur .....  | 86         |
| <b>ÉQUIPEMENT</b> .....  | <b>91</b>  |
| Protège-courroie d'entraînement .....  | 91         |
| <b>AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT</b> .....                                     | <b>94</b>  |
| Fonctions de l'affichage .....   | 95         |
| <b>CARBURANT ET HUILE</b> .....  | <b>107</b> |
| Spécifications d'essence .....   | 107        |
| Huile prémélangée .....  | 108        |
| Méthode de remplissage .....   | 109        |
| <b>PÉRIODE DE RODAGE</b> .....   | <b>112</b> |
| Fonctionnement pendant le rodage .....                                       | 112        |
| <b>PROCÉDURES DE BASE</b> .....  | <b>114</b> |
| Procédure de démarrage du moteur .....                                       | 114        |
| Préchauffage du véhicule .....   | 114        |
| Arrêt du moteur .....  | 115        |
| <b>CONDITIONS DE CONDUITE ET VOTRE MOTONEIGE</b> .....                       | <b>117</b> |
| Altitude .....   | 117        |
| Température .....  | 117        |
| Neige compacte .....   | 117        |

|   |            |
|---|------------|
| <b>PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE</b> .....                         | <b>119</b> |
| Réglage de la suspension arrière .....                            | 120        |
| Réglages de la suspension avant .....                             | 128        |
| Conseils de réglage en fonction du comportement du véhicule ..... | 131        |
| Réglages d'usine de la suspension .....                           | 132        |

## **ENTRETIEN**

|   |            |
|---|------------|
| <b>PROGRAMME D'ENTRETIEN</b> .....        | <b>134</b> |
| <b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</b> .....       | <b>135</b> |
| Liquide de refroidissement .....          | 135        |
| Système d'échappement .....               | 136        |
| Bougies .....                             | 137        |
| Liquide de frein .....                    | 143        |
| Huile de carter de chaîne .....           | 145        |
| Chaîne d'entraînement .....               | 149        |
| Courroie d'entraînement .....             | 150        |
| Poulie d'entraînement .....               | 154        |
| Chenille .....                            | 159        |
| Suspension .....                          | 168        |
| Skis .....                                | 169        |
| Fusibles .....                            | 170        |
| <b>SOIN DU VÉHICULE</b> .....             | <b>172</b> |
| Soins d'après-utilisation .....           | 172        |
| Nettoyage et protection du véhicule ..... | 172        |
| <b>RANGEMENT</b> .....                    | <b>174</b> |

## **CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

|   |            |
|---|------------|
| <b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE</b> .....   | <b>176</b> |
| Étiquette contenant la description du véhicule .....                                    | 176        |
| Numéros d'identification .....  | 176        |
| <b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE</b> .....   | <b>178</b> |
| <b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE</b><br><b>ROYAUME-UNI</b> .....                    | <b>179</b> |
| <b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE</b><br><b>EURASIATIQUE</b> .....   | <b>180</b> |
| <b>SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIO-FRÉQUENCE (CLÉ D.E.S.S. RF)</b> ..... | <b>181</b> |
| <b>SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES</b> .....  | <b>182</b> |
| Moteur .....  | 182        |
| Véhicule .....  | 183        |

**DIAGNOSTIC DES PANNES**

|  |            |
|--|------------|
| <b>DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES</b> ..... | <b>188</b> |
| Dépannage .....                                  | 188        |
| <b>SYSTÈME DE CONTRÔLE</b> .....                 | <b>191</b> |
| Icônes, messages et codes sonores .....          | 191        |
| Codes d'erreur .....                             | 194        |

**GARANTIE**

|  |            |
|--|------------|
| <b>GARANTIE INTERNATIONALE LIMITÉE BRP-FINLAND OY :<br/>MOTONEIGES LYNX® 2022</b> .....  | <b>198</b> |
| PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE .....  | 198        |
| LIMITES DE RESPONSABILITÉ .....  | 198        |
| EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA<br>GARANTIE .....   | 199        |
| DURÉE DE LA GARANTIE .....   | 200        |
| CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE .....  | 200        |
| COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA<br>GARANTIE .....  | 201        |
| OBLIGATIONS DE BRP .....   | 201        |
| TRANSFERT .....  | 202        |
| SERVICE À LA CLIENTÈLE .....   | 202        |
| <b>GARANTIE LIMITÉE BRP FINLAND OY POUR L'ESPACE<br/>ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS<br/>INDÉPENDANTS (CEI) ET LA TURQUIE : MOTONEIGES LYNX®<br/>2022</b> ..... | <b>203</b> |
| PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE .....  | 203        |
| LIMITES DE RESPONSABILITÉ .....  | 203        |
| EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA<br>GARANTIE .....   | 204        |
| DURÉE DE LA GARANTIE .....   | 205        |
| CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE .....  | 205        |
| COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA<br>GARANTIE .....  | 206        |
| OBLIGATIONS DE BRP .....   | 206        |
| TRANSFERT .....  | 207        |
| SERVICE À LA CLIENTÈLE .....   | 207        |
| <b>GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTO-<br/>NEIGES LYNX® 2022</b> .....   | <b>210</b> |
| PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE .....  | 210        |
| LIMITATION DE RESPONSABILITÉ .....   | 210        |
| EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA<br>GARANTIE .....   | 211        |
| DURÉE DE LA GARANTIE .....   | 211        |
| CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE .....  | 212        |
| CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE<br>GARANTIE .....   | 212        |

|   |            |
|---|------------|
| CE QUE BRP FERA.....                                  | 213        |
| TRANSFERT.....  | 213        |
| SERVICE À LA CLIENTÈLE.....                           | 213        |
| <b>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) .....</b> | <b>214</b> |
| Période de garantie liée aux émissions .....          | 215        |
| Composants couverts .....                             | 215        |
| Limitation de la portée.....                          | 216        |
| <b>DOSSIERS DE MAINTENANCE.....</b>                   | <b>217</b> |

***RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT***

|   |            |
|---|------------|
| <b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS .....</b>         | <b>228</b> |
| <b>NOUS CONTACTER.....</b>                        | <b>229</b> |
| Asie.....   | 229        |
| Europe .....                                      | 229        |
| Amérique du Nord .....                            | 229        |
| Océanie.....                                      | 229        |
| Amérique du Sud .....                             | 229        |
| <b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE .....</b> | <b>230</b> |

Cette page est intentionnellement vide

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

---

Félicitations pour votre achat d'une nouvelle motoneige BRP. Quel que soit le modèle que vous avez choisi, il est pris en charge par la garantie de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et par un réseau de marchands de motoneiges, revendeurs BRP autorisés qui seront prêts à vous fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous pourriez avoir besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a été formé pour procéder à la mise en marche initiale et à l'inspection de votre motoneige ainsi que pour effectuer le réglage final en fonction de votre environnement et de votre poids, et ce, avant que vous en ayez pris possession.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la liste de vérification de prélivraison pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

---

## AVANT DE PARTIR

Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles pour vous, votre passager ou les personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser le véhicule :

- *Informations de sécurité*
- *Renseignements sur le véhicule.*

Lisez aussi toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre moto-neige et visionnez attentivement la vidéo de sécurité sur le site:

**[www. brplynx. com/gb/en/owner-zone/safety/safety-information.html](http://www.brplynx.com/gb/en/owner-zone/safety/safety-information.html)** -.

Ou utilisez le code QR suivant :



---

## MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ

Ce guide du conducteur utilise les symboles et les mots suivants pour souligner des informations particulières :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.

### AVERTISSEMENT

**Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.**

### ATTENTION

**Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.**

### AVIS

**Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.**

---

## À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR

Le Guide du conducteur a été réalisé afin de présenter la motoneige et ses commandes à son propriétaire/conducteur ainsi qu'au passager. Le guide contient également les consignes pour conduire le véhicule en toute sécurité et en effectuer l'entretien.

La terminologie suivante relative au conducteur, au passager et à la configuration du véhicule est utilisée tout au long du présent guide :

- **Conducteur** : fait référence à la personne aux commandes et qui conduit la motoneige.
- **Passager** : fait référence à la personne assise derrière le conducteur.
- **1-UP** : indique un modèle conçu pour un conducteur seul.
- **2-UP** : indique un modèle conçu pour accueillir **un** passager.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic des pannes ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

**[www.operatorsguides.brp.com](http://www.operatorsguides.brp.com)**

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Le présent Guide du conducteur devrait être fourni avec le véhicule lors de la vente.

---

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ces consignes ne visent pas à limiter votre plaisir, mais à préserver cette totale liberté que vous offre la motoneige. Ces consignes garantiront le bien-être et feront le bonheur des motoneigistes. Ils pourront en outre expliquer à d'autres ce qu'ils savent et ce qu'ils apprécient dans leur passe-temps favori. La prochaine fois que vous prendrez la route par une belle journée d'hiver, rappelez-vous que vous êtes, vous aussi, le garant de l'avenir de ce sport. Aidez-nous à montrer l'exemple! BRP vous remercie pour votre participation à cet effort.

Rien n'est plus amusant que la motoneige. Qu'y a-t-il en effet de plus amusant et de plus sain que de parcourir les pistes dans la nature sauvage en motoneige? Toutefois, en raison du nombre croissant de personnes parcourant les parcs, l'environnement est de plus en plus soumis au risque de se voir endommagé. Les abus au niveau des espaces, des infrastructures ou des ressources amènent inévitablement des restrictions voire des interdictions dans les espaces privés comme publics.

Bref, nous pouvons être la plus grande menace pour notre sport. Nous sommes donc confrontés à un choix logique. Il nous suffit d'être responsables lorsque nous pilotons notre motoneige.

La plupart des pilotes respectent la loi et l'environnement. Chacun de nous se doit de montrer l'exemple aux jeunes et moins jeunes qui débudent dans ce sport.

Il est de l'intérêt de chacun de se faire le plus discret possible dans les zones récréatives. Parce que, à long terme, pour protéger le sport, nous devons préserver l'environnement.

La reconnaissance de l'importance de ce problème et la contribution des motoneigistes à la préservation des zones font que l'exercice de notre sport est possible. C'est pourquoi BRP a lancé la campagne « Light Treading is Smart Sledding » (Réduisons notre empreinte pour le respect des espaces).

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit surtout d'une prise de conscience, du respect et de la volonté de montrer l'exemple et de réagir. Cela s'applique à l'environnement en général, au respect de celui-ci, de ses habitants, de tous les adeptes et du public au sens large qui souhaite profiter des grands espaces. Nous souhaitons ainsi inviter tous les motoneigistes à se souvenir que le respect de l'environnement n'est pas seulement essentiel à l'avenir de notre secteur, mais aussi aux générations futures.

La campagne « Laisser peu de traces » n'a pas pour but de limiter votre envie de pratiquer la motoneige et de vous amuser! Elle veut simplement promouvoir le respect!

L'objectif fondamental de la campagne « Laisser peu de traces » est de respecter l'endroit où vous circulez en motoneige, et la manière

dont vous pratiquez ce sport. Votre passage sera discret si vous respectez les principes ci-dessous.

**Informez-vous.** Contactez le garde forestier et les agences compétentes pour obtenir les cartes, les règlements et autres informations nécessaires. Apprenez les règles afin de les respecter. Cela s'applique également aux limitations de vitesse!

**Évitez** de passer sur des jeunes arbres, des arbustes et de l'herbe et ne coupez pas de bois. En plaines ou dans les zones comportant de nombreuses pistes, veillez à ne circuler que dans les endroits autorisés. Le respect de votre environnement est directement lié à votre sécurité.

**Respectez la faune** et faites très attention aux animaux qui ont des petits ou qui souffrent d'un manque de nourriture. Le stress peut brûler les dernières réserves d'énergie. Évitez de circuler dans des endroits réservés aux animaux!

**Respectez** les fermetures de portes et les panneaux réglementaires. Souvenez-vous: ne laissez aucun déchet!

**Ne pénétrez pas** dans les zones sauvages. Tous les véhicules y sont interdits. Sachez où se trouvent les limites.

**Demandez l'autorisation requise** pour traverser des terrains privés. Respectez les droits des propriétaires ainsi que l'intimité d'autrui. Les avancées technologiques ont permis de réduire considérablement le bruit. Veillez toutefois à ne pas perturber la quiétude de rigueur dans certains endroits.

Les motoneigistes connaissent les efforts qui ont été mis en œuvre tout au long de l'histoire de ce sport pour avoir accès à des sites permettant d'apprécier les joies de la motoneige de manière responsable et en toute sécurité. Ces efforts doivent être poursuivis aujourd'hui, plus que jamais.

Le respect des zones ouvertes aux motoneiges... où qu'elles soient... est le seul moyen de garantir leur maintien dans le futur. C'est l'une des raisons principales qui nous poussent à croire que vous accepterez l'esprit « Light Treading is Smart Sledding » (Réduisons notre empreinte pour le respect des espaces). Mais ce n'est pas tout.

Les motoneigistes apprécient particulièrement pouvoir profiter de l'hiver et de ses merveilles. L'approche « Laisser peu de traces » permettra de les préserver et de partager avec d'autres les charmes de l'hiver et les frissons que procure la motoneige. Le respect des espaces contribuera au développement de notre sport!

Enfin, le respect de cette démarche distinguera le motoneigiste intelligent des autres. Il ne faut pas forcément laisser de larges traces ou

parcourir une forêt inviolée pour prouver que vous savez conduire. Par conséquent, que vous pilotiez une motoneige BRP à hautes performances ou tout autre marque ou modèle, vous devez prouver que vous savez ce que vous faites. Montrez que vous savez piloter et circuler en toute discrétion!

# INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

## AVANT DE PARTIR

### AVERTISSEMENT

**Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles.**

### Âge minimum et compétences requises

Le conducteur doit être qualifié. Le conducteur doit avoir 16 ans ou plus. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités locales compétentes concernant l'utilisation légale d'une motoneige dans la juridiction de votre choix. BRP vous recommande vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Une formation de base est requise pour l'utilisation en toute sécurité des motoneiges.

L'utilisation de cette motoneige si vous souffrez d'une déficience qui nuit à votre vision, à votre temps de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes n'est pas recommandée. La conduite en toute sécurité de votre motoneige dépend de nombreux facteurs tels que la visibilité, la vitesse, les conditions météorologiques, l'environnement, le trafic, l'état du véhicule et l'état du conducteur. Certaines motoneiges sont beaucoup plus puissantes que d'autres que vous pouvez avoir conduites. Par conséquent, leur conduite n'est pas recommandée aux personnes inexpérimentées.

Chaque passager doit pouvoir s'asseoir avec les deux pieds à plat sur les repose-pieds.

### Drogue et alcool

Ne conduisez jamais une motoneige sous l'emprise de l'alcool ou de drogues. Pour conduire une motoneige, le conducteur et le ou les passagers doivent être sobres et vigilants. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, diminue les temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire une motoneige de façon sécuritaire.

### Cours de formation à la sécurité en avalanche

Nous recommandons à tous les conducteurs qui veulent circuler en montagne de suivre un cours de sécurité sur les avalanches afin de se familiariser avec l'état de la couverture neigeuse et d'apprendre à se servir correctement de l'équipement. Voici l'adresse d'un site Internet qui vous donnera des informations précieuses :

- Aux États-Unis : [www.avalanche.org](http://www.avalanche.org)
- En Europe : [www.avalanches.org](http://www.avalanches.org)
- Canada: [www.avalanche.ca](http://www.avalanche.ca)

## Vêtements de protection

Nous recommandons à tous les conducteurs de porter des vêtements de motoneige appropriés. Il doit être confortable et ne pas trop serrer. Renseignez-vous toujours sur les conditions météorologiques avant une sortie. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant.

Pour votre sécurité et votre confort, portez un casque homologué pendant tous vos déplacements. Ils protègent à la fois des accidents et du froid. Portez une cagoule ou un passe-montagne et un masque protecteur. Des lunettes de protection ou une visière attachée au casque sont indispensables.

Protégez vos mains avec des gants spécialement conçus pour la conduite de motoneige ou des mitaines suffisamment chaudes qui permettent une libre manipulation des commandes.

Portez des bottes avec semelles en caoutchouc recouvertes de guêtres en nylon ou en cuir et à doublure en polaire facile à défaire.

Dans la mesure du possible, essayez de rester le plus au sec possible. Lorsque vous retournez à l'intérieur, retirez vos bottes et votre équipement et faites-les sécher.

Ne portez pas de longues écharpes ou des vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles.

Portez des lunettes de protection à verres teintés.

## Équipement requis

En tant que propriétaire de la motoneige, vous êtes responsable des équipements de sécurité qui doivent être embarqués. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Trousse de premiers soins                   | Trousse d'outils fournie |
| Téléphone cellulaire                        | Couteau                  |
| Bougies de rechange                         | Lampe de poche           |
| Ruban adhésif (ruban adhésif pour conduits) | Carte des sentiers       |
| Courroie d'entraînement de rechange         | Collations               |

|  |        |
|--|--------|
| Sonde*   | Pelle* |
| Balise d'avalanche*  | -      |
| *pour circuler dans une zone exposée à un risque d'avalanche |        |

---

# FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE MOTONEIGE

Ce véhicule pourrait être plus puissant que d'autres que vous auriez éventuellement conduits par le passé. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les conducteurs inexpérimentés peuvent ignorer des risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule et certaines conditions de terrain. Conduisez lentement. La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer.

Vous devez lire et de comprendre le contenu de ce guide du conducteur afin de vous familiariser complètement avec les commandes et le fonctionnement de la motoneige avant d'entreprendre votre premier voyage ou d'embarquer un ou plusieurs passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de la faire, entraînez-vous à conduire seul dans un endroit approprié, sans circulation, pour vous habituer aux sensations et aux réactions de chaque commande.

Il est très important d'informer tout conducteur, quelle que soit son expérience, du maniement de cette motoneige. La configuration de la motoneige, notamment l'écartement des patins, le type de patin, le type de suspension, la longueur, la largeur et le type de chenille, peut varier d'un modèle à l'autre. La manière de manœuvrer la motoneige est fortement influencée par ces caractéristiques.

## Système de propulsion à chenille

Votre motoneige est équipée d'un système de propulsion à chenille. La chenille accroche la surface enneigée et pousse la motoneige dans la direction opposée à la force appliquée sur la surface. Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec les chenilles en mouvement peut occasionner des blessures.

### AVERTISSEMENT

**Ne restez jamais à proximité d'une chenille en mouvement. Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.**

L'adhérence de la chenille varie en fonction de l'état de la surface. L'adhérence peut être réduite sur la neige compactée, durcie ou la glace. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner. Reportez-vous à la sous-section *PRODUITS D'AMÉLIORATION DE LA TRACTION* de ce guide pour apprendre à équilibrer l'adhérence du ski et celle de la chenille. Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survirer ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

## Guidon

Les skis servent à diriger la motoneige en agissant sur le guidon. Les performances de pilotage varient en fonction de l'adhérence des skis sur la surface. Les manœuvres et la capacité de freinage peuvent être affectées par la neige tassée, la glace ou la surface du sol. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner. Reportez-vous à la sous-section *PRODUITS D'AMÉLIORATION DE LA TRACTION* de ce guide pour apprendre à équilibrer l'adhérence du ski et celle de la chenille. Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survirer ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.

Si vous transportez un passager ou des charges, le contrôle de la direction sera également réduit. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner.

## Cordon d'attache

Attachez toujours l'œillet du cordon d'attache aux vêtements avant de démarrer le moteur afin de garantir l'arrêt du moteur en cas de chute du conducteur.

Au retour, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur d'arrêt du moteur pour éviter toute utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes et pour empêcher le démarrage dans un environnement fermé (ex : garage).

## Freinage

Les performances de freinage peuvent varier brusquement dans certaines conditions. N'oubliez jamais que la distance de freinage de la motoneige peut être affectée lorsque vous roulez avec un passager et si vous êtes chargé à l'arrière. Ne freinez jamais à fond sous peine de bloquer la chenille. Veillez à utiliser les freins avec modération pour ne pas bloquer la chenille et éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle.

L'utilisation de crampons sur la chenille vous donnera une meilleure capacité de freinage sur la neige tassée ou la glace, mais n'aura pas d'effet notable sur la neige molle. Consultez la sous-section *Produits d'amélioration du contrôle de la traction* pour l'utilisation des crampons de chenille.

## Frein de stationnement

Toujours serrer le frein de stationnement avant de faire démarrer le moteur. Le frein de stationnement doit être utilisé chaque fois que la motoneige est stationnée.

Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser la motoneige. Pendant la conduite du véhicule, si vous maintenez par inattention une pression continue sur le levier de frein, les plaquettes de frein qui restent en contact peuvent endommager le système de freinage et entraîner une diminution de la capacité de freinage ou un incendie.

## Transport de charges

Les charges transportées affectent la tenue de route, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Un chargement et une répartition du poids appropriés sont donc importants.

Pour transporter des charges, les recommandations suivantes sont importantes :

- Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale du véhicule. Consultez les sous-sections *Informations sur la sécurité du véhicule* ou *Spécifications techniques* pour connaître la capacité de chargement de votre motoneige.
- Réglez toujours les suspensions en fonction de la charge transportée. Voir les informations détaillées dans la section *Réglage du véhicule*.
- Ne transportez jamais une charge si elle n'est pas correctement arimée à l'aide d'un accessoire certifié LinQ BRP. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.
- Lorsque vous transportez des charges, réduisez toujours votre vitesse, tournez progressivement et prévoyez une plus grande distance de freinage.

### AVERTISSEMENT

**Le non-respect de ces recommandations lors du transport ou du remorquage de charges peut entraîner une perte de contrôle et éventuellement un renversement.**

## Charges de remorquage

Les charges de remorquage affectent la tenue de route, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Un chargement et une répartition du poids appropriés sont donc importants.

Lors du remorquage d'une charge, il est très important de suivre les recommandations :

- Utilisez toujours une barre de remorquage rigide pour tracter une remorque ou un accessoire.
- N'utilisez jamais une corde pour tirer une charge roulante. L'utilisation d'une corde entraînerait une collision entre la charge et la

- motoneige et éventuellement un renversement en cas de décélération rapide ou sur une pente descendante.
- Ne remorquez jamais une charge en l'attachant directement à un pare-chocs. Utilisez uniquement l'attelage pour remorquer une charge. Vérifiez que son attelage est compatible avec celui de votre véhicule. Installez des chaînes ou des câbles de sécurité pour retenir la remorque au véhicule. Évitez tout relâchement excessif des chaînes ou des câbles, ils pourraient se rompre et être projetés.
  - Ne dépassez jamais la capacité de remorquage maximale du véhicule. Consultez les sous-sections *Informations sur la sécurité du véhicule* ou *Spécifications techniques* pour connaître la capacité de remorquage applicable de votre motoneige.
  - Ne dépassez jamais la charge au timon, le cas échéant.
  - Vérifiez toujours que la charge est répartie de manière homogène et qu'elle est fixée en toute sécurité sur la remorque. Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.
  - Réglez toujours les suspensions en fonction de la charge sur le timon, le cas échéant. Voir les informations détaillées dans la section *Réglage du véhicule*.
  - Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Ne tentez jamais de monter une pente.
  - Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.
  - Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

 **AVERTISSEMENT**

**Le non-respect de ces recommandations lors du transport ou du remorquage de charges peut entraîner une perte de contrôle et éventuellement un renversement.**

Sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses, mettez toujours le levier de vitesses en position L (basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque.

Les accessoires remorqués doivent être dotés de réflecteurs de chaque côté et à l'arrière.

Consultez la réglementation nationale en matière de transport pour connaître les exigences relatives au(x) feu(x) de freinage.

## Remorquer une autre motoneige

Si une motoneige est immobilisée et doit être remorquée, une corde peut être utilisée uniquement en cas d'urgence.

- Déposez la courroie d'entraînement. Consultez les *Procédures d'entretien* pour plus de détails.
- Attachez la corde aux jambes des skis (fuseaux), **pas** aux skis. Si les jambes des skis ne sont pas accessibles, attachez la corde au pare-chocs.
- Quelqu'un doit s'asseoir sur la motoneige tractée pour la piloter et freiner.
- Remorquez à faible vitesse avec une prudence extrême.

### AVIS

**Retirez toujours la courroie d'entraînement de la motoneige remorquée afin d'éviter d'endommager la courroie et le système d'entraînement.**

Dans certaines zones, cette manœuvre est illégale. Contactez les autorités locales.

## Accessoires et modifications

Ne retirez jamais l'équipement d'origine de votre motoneige. Chaque véhicule contient de nombreux dispositifs de sécurité. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de diverses protections et consoles, de matériaux réfléchissants et d'étiquettes de sécurité.

Ne pas effectuer de modifications non autorisées et ne pas utiliser d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Comme ces modifications n'ont pas été testées par BRP, elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de collision, et rendre le véhicule illégal.

Les accessoires sont également conçus en fonction de certains modèles applicables seulement. Il est déconseillé de l'installer sur un véhicule autre que celui pour lequel il a été vendu.

Des sièges passagers homologués par BRP et conformes aux normes SSCC peuvent être disponibles comme accessoires pour certains modèles. Si un tel siège est utilisé, vous devez suivre les directives et recommandations concernant les passagers dans ce guide.

Connaissez vos limites techniques lorsque vous installez un accessoire approuvé par BRP et, en cas de doute, faites installer vos accessoires d'origine par un concessionnaire de motoneiges BRP agréé.

Pour plus d'informations sur l'utilisation des accessoires BRP, visitez le site <https://instructions.brp.com> et recherchez la fiche d'instructions

appropriée pouvant inclure des informations importantes sur la sécurité.

## Produits améliorant la traction

### REMARQUE :

Cette section s'applique à tous les modèles de motoneige qui sont équipés d'une :

- Chenille installée en usine et approuvée par BRP pour l'installation des crampons spéciaux.
- Chenille cloutée en usine.

ou qui peut recevoir l'une de ces chenilles.

Consultez toujours votre concessionnaire de motoneiges BRP agréé pour en savoir plus sur les produits d'amélioration de la traction, et leur applicabilité à votre motoneige.

L'utilisation de produits d'amélioration de la traction, tels que des patins de skis en carbure réglables ou plus agressifs et/ou des crampons de chenille, modifiera le comportement de votre motoneige, notamment en termes de manœuvrabilité, d'accélération et de freinage.

Les produits améliorant la traction apportent une meilleure adhérence sur la neige durcie et la glace, mais n'a pas d'effet notable lorsque la neige est profonde. C'est pourquoi l'utilisation d'une motoneige équipée de produits améliorant la traction demande une certaine période d'adaptation. Si votre motoneige est équipée de ce type de produits, veillez à bien prendre le temps de vous habituer à son maniement en virage, en accélération et au freinage.

L'utilisation de crampons de chenille peut augmenter la charge et la contrainte sur certains composants de la motoneige, ainsi que le niveau des vibrations. Une usure prématurée des pièces peut en résulter, notamment sur les courroies d'entraînement, les garnitures de frein, les paliers, la chaîne, la roue dentée, ainsi qu'une réduction de la durée de vie de la chenille.

Les crampons de chenille peuvent également causer de sérieux dommages à votre motoneige si elle n'est pas équipée des protecteurs de tunnel appropriés.

Vérifiez la réglementation locale concernant l'utilisation de produits améliorant la traction des motoneiges.

Le cloutage d'une chenille non approuvée ou l'utilisation de crampons non approuvés augmente le risque de déchirure ou de rupture de la chenille.

L'installation des crampons de chenille et du ou des protecteurs de tunnel nécessite des connaissances techniques. Afin de garantir une installation correcte et en toute sécurité, BRP vous recommande de faire installer les crampons par votre concessionnaire.

Pour l'entretien ou le remplacement, reportez-vous à la section *Chenille* dans les *Procédures d'entretien*.

### **Maniabilité**

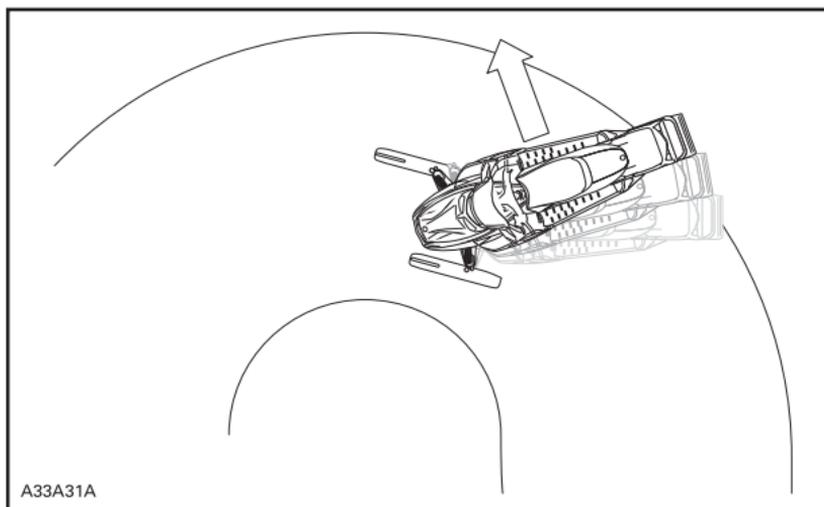
L'utilisation de produits améliorant la traction, notamment des accessoires plus mordants comme des lisses de ski au carbure et/ou des crampons, augmente l'adhérence de la motoneige au sol tant à l'avant qu'à l'arrière. L'installation de lisses de ski au carbure est donc nécessaire pour augmenter l'adhérence des skis et ainsi équilibrer l'avant et l'arrière de la motoneige. Même si des lisses de ski au carbure du commerce sont appropriées, elles ne vous offrent pas nécessairement une maîtrise optimale du véhicule, car cela dépend de vos préférences personnelles, de votre style de conduite et de la manière dont votre suspension est réglée.

#### **AVERTISSEMENT**

**Si l'avant et l'arrière de la motoneige sont déséquilibrés en raison d'une mauvaise combinaison de produits améliorant la traction, la motoneige peut avoir tendance à survirer ou sous-virer, ce qui peut entraîner une perte de contrôle.**

### **Survirage**

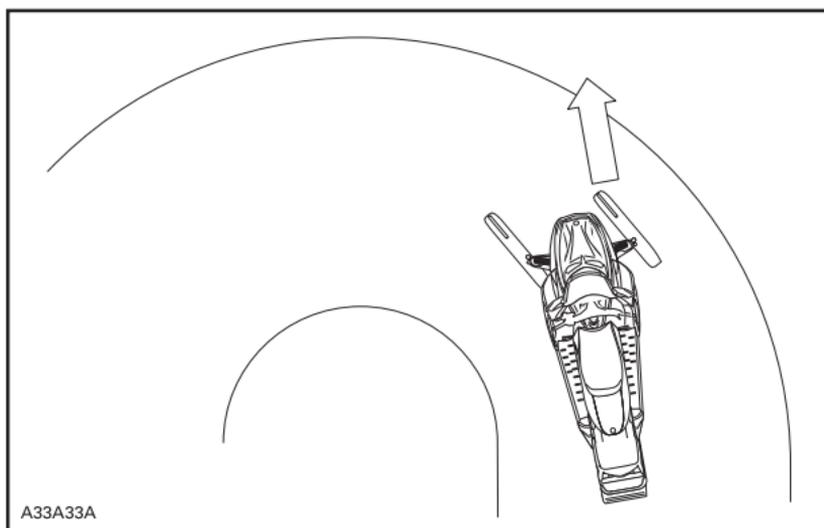
Dans certaines conditions, l'utilisation de lisses de ski au carbure plus mordantes sans équiper la chenille arrière de crampons peut provoquer une tendance à survirer de la motoneige, consultez l'illustration.



## **SURVIRAGE**

### **Sous-virage**

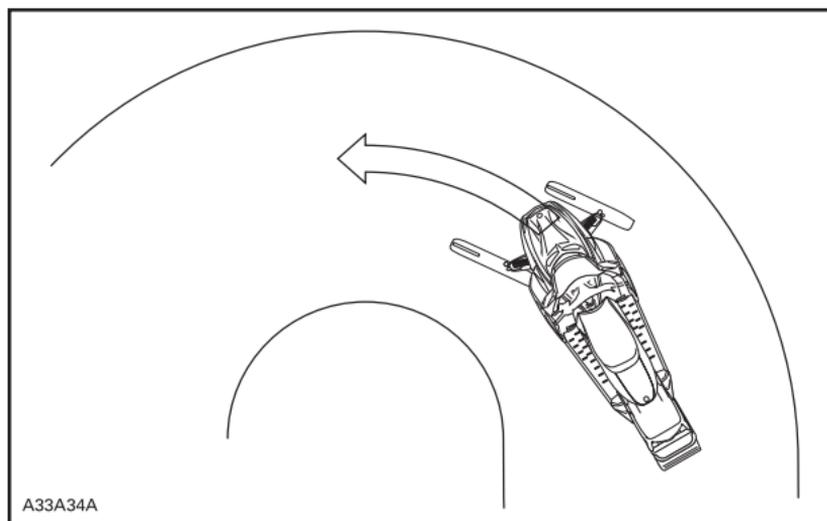
Dans certaines conditions, l'utilisation de crampons sur la chenille peut provoquer une tendance à sous-virer de la motoneige si les skis ne sont pas équipés de lisses au carbure plus mordantes, consultez l'illustration.



## **SOUS-VIRAGE**

## Conduite contrôlée

Une combinaison équilibrée de lisses de ski au carbure et de crampons installés sur la chenille offre un contrôle adéquat et une meilleure maniabilité, consultez l'illustration.



## CONDUITE CONTRÔLÉE

### Accélération

Des crampons installés sur la chenille permettront à votre véhicule de mieux accélérer sur de la neige durcie et de la glace, mais n'auront aucun effet perceptible sur de la neige molle. Ces accessoires peuvent provoquer des variations subites de traction dans certaines circonstances.

Accélérez toujours en douceur. N'essayez JAMAIS de faire tourner la chenille rapidement pour faire déraiper l'arrière de la motoneige. Cela pourrait projeter violemment des débris ou de la glace vers l'arrière et éventuellement blesser des personnes à proximité ou endommager les motoneiges se trouvant derrière vous.

### Freinage

Comme dans le cas de l'accélération, l'utilisation de crampons sur la chenille améliorera votre capacité de freinage sur de la neige durcie ou de la glace, mais n'aura aucun effet perceptible sur de la neige molle. Le freinage peut donc changer subitement dans certaines circonstances. Veillez à utiliser les freins avec modération pour ne pas bloquer la chenille et éviter les surprises qui pourraient entraîner une perte de contrôle.

---

# ROULER EN SÉCURITÉ

## Position du conducteur (marche avant)

La position de conduite et l'équilibre sont deux facteurs déterminants de l'aboutissement de votre excursion. Lorsque vous tournez à flanc de coteau, votre passager et vous-même devez être prêts à vous pencher afin de tourner dans la direction souhaitée. Le conducteur et le passager ne doivent jamais tenter cette manœuvre en posant les pieds à terre. Avec l'expérience, vous apprendrez naturellement à vous placer en fonction de la vitesse et du dénivelé afin de garder un bon équilibre.

En général, la meilleure position pour garder l'équilibre et le contrôle du véhicule est la position assise. Cependant, d'autres positions telles que la position semi-assise, agenouillée ou debout sont nécessaires dans certaines conditions.

 **AVERTISSEMENT**

**Ne tentez pas des manœuvres au-delà de vos capacités.**

### *Position assise*

Sur terrain plat et bien connu du conducteur, la position idéale consiste à placer les pieds sur les marchepieds, assis un peu en arrière sur la selle. Les genoux et les hanches doivent être relâchés pour absorber les chocs.



***Position semi-assise***

La position semi-assise est similaire à une position accroupie, le corps légèrement décollé du siège et les pieds placés de telle sorte que les jambes puissent absorber les chocs sur un parcours irrégulier. Évitez les arrêts brusques.



***Position agenouillée***

Cette position nécessite un pied fermement posé sur le marchepied et le genou opposé placé sur le siège. Évitez les arrêts brusques.



***Position debout***

Placez vos deux pieds sur les marchepieds. Vos genoux doivent être fléchis pour absorber les chocs produits par les irrégularités du sol.

Cette position offre une meilleure visibilité et permet de déplacer le poids du corps en fonction de l'état de la piste. Évitez les arrêts brusques.



### **Position du conducteur (marche arrière)**

Pendant les marches arrière :

- Vérifiez l'absence d'obstacles ou de personnes avant de reculer.
- BRP recommande de rester assis sur votre motoneige lorsque vous roulez en marche arrière.
- Évitez de vous tenir debout. Le poids de votre corps pourrait déplacer la manette d'accélérateur pendant la marche arrière et provoquer une accélération subite. Cette accélération subite en marche arrière pourrait à son tour provoquer une perte de contrôle.

Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.

### **Conduire avec un ou des passagers**

Ce véhicule est conçu pour un (1) opérateur et autant de passagers qu'il y a de sièges avec sangles ou poignées installés sur le véhicule conformément aux normes SSCC. Le passager ne peut s'asseoir que sur le siège prévu à cet effet.

 **AVERTISSEMENT**

- **Ne transportez jamais un passager sur un siège non homologué par BRP.**
- **Ne laissez jamais personne s'asseoir entre le guidon et le conducteur.**

Même si la présence d'un passager est autorisée, la personne doit être apte à monter sur une motoneige.

Chaque passager doit être capable de poser fermement ses pieds sur les repose-pieds et de garder ses mains sur les poignées ou la sangle du siège à tout moment lorsqu'il est assis. Ces critères sont importants à respecter, car il faut pouvoir assurer au passager une certaine stabilité afin de réduire les risques d'éjection. Les chutes peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Le conducteur est responsable de la sécurité de son passager et doit l'informer des consignes de base de la motoneige.

Avant de conduire le véhicule, réglez la suspension en fonction du poids. Voir les informations détaillées dans la section *Réglage du véhicule*.

Demandez à votre passager de vous dire immédiatement de ralentir ou de vous arrêter s'il se sent mal à l'aise ou à risque pendant le trajet.

En passant sur des bosses, le pilote peut se soulever légèrement son au-dessus de la selle pour absorber les chocs avec ses jambes.

Le passage sur une bosse imprévue peut projeter un passager hors de siège. Rappelez à vos passagers de se pencher avec vous dans les virages pour éviter que le véhicule ne se renverse. Soyez extrêmement prudent, conduisez plus doucement et vérifiez fréquemment comment va le passager. Restez attentif à votre passager pendant le trajet.

La capacité de freinage et la maîtrise de la direction sont réduites lorsque vous transportez un passager. Décélérez et faites des manœuvres plus larges.

## Conduire seul

S'aventurer seul en motoneige peut aussi s'avérer dangereux. Vous pourriez tomber en panne d'essence, avoir un accident ou abîmer votre motoneige. Souvenez-vous que votre motoneige peut réaliser en une demi-heure une distance supérieure à une journée de marche. Voyagez en équipe. Conduisez toujours accompagné d'un ami ou d'un motoneigiste de votre club. Même dans ce cas, informez un tiers

de votre destination et de l'heure à laquelle vous pensez être de retour.

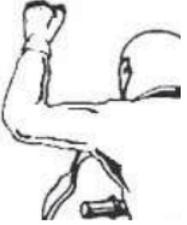
## Déplacement en groupe

Afin de démarrer, désignez un meneur qui prendra la tête du groupe et une personne qui fermera la marche. Faites en sorte que chacun ait connaissance de l'itinéraire et de la destination. Lorsque vous conduisez à plusieurs, limitez vos ardeurs à l'expérience du reste du groupe. Ne dépassez jamais le meneur ni aucun autre membre du groupe. Faites des gestes de la main pour indiquer les dangers ou les changements de direction. Il est important de garder une distance de sécurité entre chaque motoneige, mais chacun derrière le leader doit connaître la position de la machine qui le précède.

### Signaux de main

Chaque motoneigiste se doit de relayer le signal à ceux se trouvant derrière.

|   |  |
|---|--|
| <p><b>ARRÊT</b><br/>Levez l'une de vos mains au-dessus de votre tête.</p>   | <p><b>TOURNER À GAUCHE</b><br/>Tendez votre main gauche dans la direction voulue.</p>  |
| <p><b>TOURNER À DROITE</b><br/>Tendez le bras gauche et levez la main à la verticale de façon à former un angle droit au niveau du coude.</p> | <p><b>RALENTISSEMENT</b><br/>Main gauche tendue vers le bas sur le côté du corps avec un mouvement de battement vers le bas pour signaler un avertissement ou une mise en garde.</p> |

|   |   |
|---|---|
| <p><b>MOTONEI<br/>GES<br/>SUIVANTES</b><br/>Bras levé,<br/>coude plié<br/>avec le pouce<br/>pointant vers<br/>l'arrière, dans<br/>un<br/>mouvement<br/>d'auto-stop<br/>peur,<br/>déplacez le<br/>bras d'avant<br/>en arrière<br/>par-dessus<br/>votre épaule.</p>  | <p><b>MOTONEI<br/>GES<br/>DEVANT</b><br/>Bras gauche<br/>levé à la<br/>hauteur de<br/>l'épaule,<br/>coude plié et<br/>avant-bras<br/>vertical,<br/>poignet plié,<br/>déplacez le<br/>bras de<br/>gauche à<br/>droite<br/>au-dessus de<br/>la tête en<br/>pointant vers<br/>le côté droit<br/>de la piste.</p>  |
| <p><b>DERNIÈRE<br/>MOTONEIGE<br/>EN LIGNE</b><br/>Bras gauche<br/>levé à hauteur<br/>d'épaule,<br/>coude plié et<br/>avant-bras<br/>vertical, main<br/>serrée en<br/>poing.</p>    |   |

## Évitement des collisions

Où que vous conduisiez votre véhicule, soyez toujours à l'affût des imprévus. Conduisez de manière défensive. Observez constamment le terrain pour repérer les objets, les conditions et les véhicules à proximité. Sur la piste, restez toujours du côté approprié - conformément à la réglementation du pays - pour éviter toute collision, surtout lorsque le champ de vision est réduit. Ex. : Devant une colline et un virage. Faites preuve de grande prudence sur les sentiers hors route.

Respectez toujours les distances de sécurité entre véhicules et promeneurs. Évitez de suivre de trop près une autre motoneige. Si le véhicule qui vous devance venait à freiner, ses passagers pourraient être blessés par votre faute. Veillez à maintenir une distance de

sécurité entre les véhicules. La distance d'arrêt peut augmenter en fonction de l'état du terrain. Optez pour la sécurité. Soyez prêt à changer de cap pour éviter l'accident.

Sur la terre comme sur l'eau, du brouillard ou une chute de neige limitant la visibilité peut se produire. Si vous devez avancer dans le brouillard ou après une chute de neige importante, allumez vos phares et adoptez une conduite défensive, à l'affût des risques. Si vous n'êtes pas sûr de votre route, n'allez pas plus loin. Maintenez une distance de sécurité entre vous et les autres usagers afin d'assurer une bonne visibilité et un temps de réaction suffisant.

## **Comportements de conduite**

Le conducteur, le passager ou des personnes à proximité peuvent être victimes de blessures ou même décéder suite à un accident dû à une utilisation risquée du véhicule, qui dépasse les aptitudes du conducteur ou du passager, voire les capacités du véhicule.

N'oubliez pas que le matériel promotionnel peut illustrer des manœuvres risquées, réalisées par des pilotes professionnels dans des conditions idéales et contrôlées. Vous ne devez en aucun cas tenter de les reproduire si vous n'avez pas le niveau requis.

Faire des sauts en motoneige peut être dangereux. Cela nécessite de la pratique et doit être effectuée dans un environnement connu et contrôlé. Ne tentez jamais de sauter lorsque vous circulez sur une piste. Une perte de contrôle peut entraîner un choc contre différents éléments, par exemple un rocher ou un arbre, ou avec une autre motoneige. Lorsque vous sautez, préparez-vous à l'atterrissage en absorbant le choc. Préparez-vous à l'impact. Vos genoux doivent être fléchis pour servir d'amortisseurs.

De plus, des irrégularités et des bosses peuvent suffire à soulever brutalement la motoneige, provoquer un impact ou une perte de contrôle. Lorsqu'on accélère très fort, la motoneige s'enfonce dans la neige et laisse une trace irrégulière qui peut gêner les autres motoneiges derrière vous. Protégez donc les autres usagers en évitant les accélérations fortes au milieu du sentier.

## **Excès de vitesse**

La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer. Adaptez toujours votre vitesse en fonction de l'état de la neige et des conditions de conduite. Dans la plupart des cas, la vitesse empêche de réagir de manière appropriée face au danger. Ne conduisez qu'à une vitesse adaptée à la piste, aux conditions météorologiques et à vos capacités. Soyez informés des normes locales en vigueur. Des limitations de vitesse peuvent être imposées et devront être respectées.

## Pièces mobiles

Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec la chenille en mouvement peut provoquer des blessures graves.

Afin d'éviter toute blessure corporelle grave à proximité de la motoneige :

- Ne jamais se tenir derrière ou près d'une chenille en mouvement.
- Lorsqu'il est nécessaire de faire tourner la chenille, utilisez toujours un support de motoneige à base large avec un panneau déflecteur arrière.
- Lorsque la chenille ne repose pas au sol, faites fonctionner la motoneige à la vitesse la plus faible possible. Sous l'effet de la force centrifuge des débris, des crampons endommagés ou desserrés, des morceaux de chenille déchirés ou une chenille entière, peuvent être projetés avec violence vers l'arrière hors du tunnel avec une force considérable.
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le protège-courroie soit solidement installé.
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le protège-courroie soit solidement installé.
- Ne jamais utiliser le véhicule avec les panneaux latéraux ouverts ou le capot enlevé.

## Comprendre les différences de terrain/conduite

### *Piste damée*

Sur une piste entretenue, la position assise est la meilleure position de conduite. Évitez les courses et veillez à toujours tenir votre droite. Adoptez une conduite défensive. Observez les panneaux de signalisation. Ne zigaguez pas en travers de la piste.

### *Piste non damée*

Sauf en cas de chute de neige récente, vous risquez de rencontrer des bosses et des congères. À grande vitesse, ces conditions peuvent s'avérer dangereuses. Ralentissez. Tenez le guidon et optez pour la position semi-assise. Les pieds doivent être placés sous le corps (position accroupie) afin d'absorber les secousses éventuelles. Sur les longues séries de bosses, vous pouvez poser un genou sur la selle. Cela procure un meilleur confort tout en laissant suffisamment de liberté pour contrôler le véhicule. Prenez garde aux pierres et aux branches couvertes de neige fraîche.

### *Neige profonde*

Dans la poudreuse, votre véhicule peut s'enliser. Le cas échéant, tournez aussi largement que possible et cherchez une base solide. Si vous vous enlisez (cela arrive à tout le monde), évitez de patiner, car

cela enlisse davantage le véhicule. Coupez plutôt le moteur, descendez et déplacez l'arrière du véhicule sur la neige fraîche. Piétinez ensuite la voie que vous comptez emprunter. Un bon mètre suffit. Redémarrez le moteur. Mettez-vous debout et balancez légèrement le véhicule tout en mettant les gaz progressivement et en douceur. Selon que l'avant ou l'arrière du véhicule s'enlisse, vos pieds se placeront à l'extrémité opposée des marchepieds. Ne placez jamais rien sous la chenille pour assurer l'adhérence du véhicule. Ne laissez personne se placer devant ou derrière la motoneige lorsque le moteur tourne. Éloignez-vous de la chenille. Le contact avec les chenilles en mouvement peut occasionner des blessures.

### ***Eau gelée***

Tout déplacement sur les lacs et les rivières gelés peut s'avérer fatal. Évitez les cours d'eau. Si vous vous trouvez en terrain inconnu, demandez aux autorités locales ou aux résidents de vous donner des informations sur l'état de la glace, les prises d'eau et les déversements, les sources, les courants ou tout autre danger potentiel. N'essayez jamais de piloter votre motoneige sur de la glace qui pourrait s'avérer trop mince pour supporter votre poids et celui du véhicule. Le pilotage sur des surfaces gelées peut s'avérer très dangereux si vous ne prenez pas certaines précautions. La glace peut provoquer une perte de contrôle de la motoneige ou de tout autre véhicule. L'adhérence de la glace au démarrage, en cas de virage ou d'arrêt est de loin inférieure à celle de la neige. Les distances peuvent donc s'en trouver multipliées. La direction est réduite et il y a toujours un risque de partir en vrille incontrôlable. Lors du pilotage sur la glace, conduisez lentement et prudemment. Prévoyez toujours suffisamment d'espace pour vous arrêter et tourner,

### ***Neige fondue***

Faites en sorte de toujours éviter la neige fondue. Vérifiez toujours la présence de neige fondue avant de traverser les lacs ou les rivières. Si des zones sombres apparaissent dans votre sillage, quittez immédiatement la glace. De la glace et de l'eau risquent d'être projetées sur le trajet d'une autre motoneige. Il est très difficile, voire parfois impossible de faire sortir le véhicule d'une zone de neige fondue.

### ***Montée***

Vous pouvez rencontrer deux types de dénivelés : une colline abrupte sur laquelle se trouvent quelques arbres ou autres obstacles, ou un dénivelé qui doit faire l'objet d'une ascension directe. Sur terrain abrupt, prévoyez une ascension latérale ou en slalom. N'entamez pas l'ascension de face. Prenez une position qui permet de mettre les deux pieds sur le même marche-pied. Veillez à peser davantage côté sommet. Maintenez une vitesse régulière. Allez le plus loin possible

dans cette direction, ensuite, passez à un angle d'ascension opposé et inversez votre position de conduite.

Une ascension directe peut s'avérer problématique. Mettez-vous debout. Accélérez avant de commencer à monter et réduisez les gaz afin d'éviter de patiner.

La vitesse devrait toujours être adaptée à l'inclinaison. Ralentissez toujours à proximité du sommet. Si vous ne pouvez plus avancer, ne faites pas demi-tour dans vos traces. Mettez le frein de stationnement, coupez le moteur, dégagez les skis et placez-les dans la descente. Placez l'arrière côté sommet. Redémarrez le moteur et mettez les gaz lentement et régulièrement. Placez-vous de sorte à éviter de basculer et entamez la descente.

### ***Descente***

La conduite en descente nécessite une maîtrise parfaite et continue de votre véhicule. Sur les collines abruptes, maintenez votre centre de gravité le plus bas possible et gardez les deux mains sur le guidon. Mettez légèrement les gaz et laissez la machine descendre tout en laissant tourner le moteur. Si vous allez trop vite, utilisez le frein pour ralentir. Freinez légèrement et régulièrement. Ne freinez jamais à fond sous peine de bloquer la chenille.

### ***Circulation à flanc de colline***

Lors d'un passage en dévers ou de circulation à flanc de coteau, vous devez respecter certaines consignes. Les passagers doivent se pencher vers la pente afin d'assurer la stabilité. La position de conduite préférée est la position debout, avec les deux pieds sur le marchepied qui est tourné vers le haut. Soyez prêt à déplacer le poids de votre corps rapidement. Le pilotage à flanc de coteau et en pentes abruptes est déconseillé aux débutants ou aux motoneigistes novices.

### ***Risques d'avalanche***

Lorsque vous circulez en zone montagnaise, restez conscient des risques d'avalanche. Les avalanches sont de taille et de forme variables et elles se produisent généralement sur des pentes abruptes et sur neige instable.

De la neige fraîche, des animaux, des personnes, le vent et les motoneiges peuvent tous déclencher une avalanche. Évitez de circuler sur un terrain en forte pente ou de le traverser lorsque des risques d'avalanche sont présents. Si la neige est instable, limitez-vous à vous déplacer sur des terrains en pente plus douce. Évitez les corniches façonnées par le vent. La clé d'un déplacement sûr en montagne est de rester loin des zones présentant des conditions instables. Le plus important est probablement de rester conscient des conditions et des dangers quotidiens lorsque l'on est en montagne. Informez-vous des

risques et menaces d'avalanche chaque jour avant de partir sur votre motoneige et suivez les conseils des météorologues.

Apportez toujours une pelle à neige, une sonde et une balise (appareil de recherche de victime d'avalanche) lorsque vous circulez en montagne.

### ***Temps ensoleillé***

Le soleil peut réduire considérablement votre visibilité. Les reflets du soleil et de la neige peuvent vous aveugler au point de ne plus distinguer les ravins, les fossés ou autres obstacles. Veillez à toujours porter des lunettes de sécurité à verres teintés dans ces conditions.

### ***Conduite de nuit***

L'intensité de lumière naturelle ou artificielle à un moment donné peut affecter votre capacité à voir ou à être vu. Soignez extrêmement prudent. Conduisez à une vitesse vous permettant de vous arrêter à temps en présence d'un objet inconnu ou dangereux. Restez sur la piste et n'évoluez jamais en territoire inconnu. Vérifiez que les phares et les feux arrière fonctionnent et sont propres.

### ***Territoire inconnu***

Faites preuve d'une extrême prudence si vous entrez en territoire inconnu. Certains obstacles peuvent être masqués par la neige. Ralentissez afin de réagir en présence de dangers sur votre chemin tels que des clôtures ou des piquets, des ruisseaux, des rochers, des trous, des câbles d'ancrage ou tout autre obstacle pouvant mettre fin à votre excursion.

La conduite hors-piste ou dans les bois demande une vitesse réduite et une plus grande vigilance. Une vitesse trop importante peut rendre les plus petits obstacles très dangereux. Un simple choc avec une pierre ou une souche peut vous faire perdre la maîtrise de votre motoneige et blesser les passagers. Restez prudent même si vous suivez des traces existantes. Adoptez une vitesse vous permettant de conserver une visibilité suffisante dans les virages et sur les sommets.

### ***Câbles dissimulés***

Restez toujours à l'affût des câbles, notamment dans les zones d'exploitation agricole. De nombreux accidents ont été provoqués par un contact avec des câbles dans les champs, les câbles d'ancrage à proximité des piquets ou des routes ainsi qu'avec les câbles et les chaînes utilisés pour fermer les routes. Optez pour une vitesse réduite.

### ***Conduire sur des surfaces inégales***

Les sauts non planifiés sur des congères, des crêtes de chasse-neige, des ponceaux, des objets indiscernables ou de chutes soudaines sur la piste peuvent être dangereux. Vous pouvez éviter cela en portant des lunettes de soleil adaptées ou un masque et en conduisant à vitesse réduite.

Pour améliorer la visibilité des ces variations de terrain, il est conseillé de porter des lunettes ou des écrans faciaux de couleur appropriée, et de rouler à une vitesse plus basse. Accroupissez-vous (debout) vers l'arrière du véhicule et gardez les skis relevés et droits devant vous. Mettez un peu plus de gaz et préparez-vous à l'impact. Les genoux doivent être fléchis pour absorber les chocs.

### ***Traverser une route***

Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la voie publique, rues, routes ou autoroutes. Évitez d'emprunter les routes. Si vous devez le faire, et si cela est autorisé, réduisez votre vitesse et restez sur le bord de la voie où vous pouvez trouver de la neige pour préserver un minimum de contrôle directionnel.

Comme les pistes de motoneige traversent souvent des routes, il est important que les conducteurs connaissent les procédures de traversée appropriées. Lorsque vous approchez d'une route, signalez aux autres que vous vous arrêtez à l'intersection et arrêtez-vous lentement et complètement en reculant du bord de la route. Pour arriver à la route, vous devrez parfois passer par un fossé ou un banc de neige. Choisissez un endroit que vous pourrez escalader sans problème. Arrêtez-vous complètement au sommet et attendez d'avoir le champ libre. Ensuite, regardez attentivement dans les deux directions avant de traverser à un angle de 90°. Si nécessaire, mettez-vous debout pour regarder des deux côtés. Faites attention aux véhicules garés. Lorsque vous êtes certain que la route est libre, traversez sans hésiter. Chaque conducteur doit s'arrêter complètement, regarder des deux côtés et continuer lorsque la route est libre de toute circulation dans les deux sens.

### ***Traverser une voie ferrée***

Ne roulez jamais sur une voie ferrée. C'est illégal. Les voies ferrées et les servitudes constituent des propriétés privées. La motoneige ne fait pas le poids face à un train. Lorsque vous traversez une voie ferrée, arrêtez-vous, regardez et écoutez.

## **Respect de la vie sauvage**

La nature se réjouit de votre excursion en motoneige. Les pistes empruntées par les motoneiges sont également empruntées par les animaux. N'en profitez pas pour poursuivre les animaux ou perturber la

vie sauvage. La fatigue et l'épuisement peuvent provoquer la mort de l'animal. Évitez les zones réservées à la protection ou à l'alimentation des animaux. Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le calmement.

## **Empoisonnement au monoxyde de carbone**

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés.

Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motoneige lorsque le moteur est en marche. Une personne se tenant à côté du véhicule lorsque le moteur tourne peut inhaler de fortes concentrations de gaz d'échappement.

Au retour, retirez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur d'arrêt du moteur pour éviter toute utilisation non autorisée par des enfants ou d'autres personnes et pour empêcher le démarrage dans un environnement fermé (ex : garage).

## Évitement des d'incendies d'essence et des autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
- Suivez scrupuleusement les instructions dans la *Procédure de remplissage*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.
- Utilisez uniquement un bidon de carburant LinQ approuvé par BRP pour transporter du carburant supplémentaire sur votre véhicule. Il doit être correctement installé et protégé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.
- En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

## Brûlures causées par des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

---

## EXERCICES PRATIQUES

Pratiquez seul les exercices suivants après avoir terminé l'inspection avant randonnée. Démarrez et arrêtez toujours le moteur en suivant les instructions de la *PROCEDURE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR* et de *L'ARRÊT DU MOTEUR* dans les *PROCÉDURES DE BASE*. N'oubliez pas d'attacher le cordon d'attache à votre veste.

### Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Neige compacte
- Vaste espace de manœuvre

### Exercices d'entraînement

Pratiquez seul les exercices suivants après avoir terminé l'inspection avant randonnée. Démarrez et arrêtez toujours le moteur en suivant les instructions de la *PROCEDURE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR* et de *L'ARRÊT DU MOTEUR* dans les *PROCÉDURES DE BASE*. N'oubliez pas d'attacher le cordon d'attache à votre veste.

#### *Utilisation de l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur*

Objectif : Se familiariser avec le fonctionnement de la manette des gaz et de l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Consignes :

- Avec le frein de stationnement engagé, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement.
- Utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper le moteur. Appuyez sur l'interrupteur avec le pouce droit tout en gardant la main sur la poignée.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Il n'est pas nécessaire de laisser tourner le moteur.

Conseils pour s'exercer davantage :

- Appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur sans le regarder.

#### *Démarrages, arrêts et manœuvres de base*

Objectif :

- Apprendre à maîtriser l'accélérateur et à mettre le véhicule en mouvement.
- S'habituer à décélérer et à freiner à basse vitesse.

Si vous avez l'impression de perdre la maîtrise du véhicule pendant ces exercices, relâchez l'accélérateur pour cesser d'accélérer et appuyez sur la pédale de frein pour ralentir, selon le besoin. Vous

pouvez également appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur pour couper l'alimentation.

Consignes : Pour commencer, actionnez l'accélérateur brièvement, relâchez-le et laissez-vous avancer.

- Démarrez le moteur et dégagez le levier de position de stationnement.
- Actionnez doucement l'accélérateur jusqu'à ce que le véhicule commence à avancer lentement. Dès que vous commencez à avancer, relâchez l'accélérateur et laissez la motoneige avancer, puis enfoncez la pédale de frein pour arrêter.
- Continuez à vous exercer jusqu'à ce que vous soyez habitué à actionner et à relâcher l'accélérateur.

### ***Arrêt du moteur pendant le déplacement de la motoneige.***

Objectif : Vous familiariser avec l'interrupteur d'arrêt du moteur lorsque vous êtes en mouvement pour connaître et apprendre les réactions du véhicule.

Consignes :

- À mi-chemin et lorsque la motoneige roule à 8 km/h (5MPH), mettez l'interrupteur d'allumage du moteur sur la position « OFF » et laissez aller la motoneige jusqu'à l'arrêt complet.
- Redémarrez le moteur et refaites l'exercice. Tentez d'augmenter votre vitesse à un maximum de 20 km/h (12MPH) avant d'utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez couper le moteur de la motoneige en appuyant sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur ou en tirant sur le capuchon de cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur, tout en activant les freins.

### ***Virages de base***

Objectif : Vous habituer maîtriser la motoneige dans les virages des deux côtés.

Consignes :

- Roulez en ligne droite à basse vitesse et faites un large virage en arc de cercle. Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace pour effectuer l'ensemble du virage.
- Enchaînez les virages à droite et à gauche à une vitesse constante et inférieure à 8 km/h (5MPH). Maintenez l'accélérateur pour conserver une vitesse basse.
- Il peut être utile de vous pencher vers l'avant et dans le sens de la courbe, ce qui peut vous aider à tourner le guidon plus facilement.

**Freinages brusques**

Objectif :

- Vous familiariser avec la capacité de freinage du véhicule.
- Apprenez à freiner avec la plus grande efficacité possible.

Cet exercice ressemble à celui que vous avez fait auparavant, mais vous freinerez plus énergiquement jusqu'au maximum possible sans bloquer la chenille. Relâchez toujours l'accélérateur pour réaliser un freinage brusque. Si vous actionnez l'accélérateur et freinez en même temps, votre distance de freinage sera plus grande.

Consignes :

- Commencez à un bout de la ligne droite et accélérez jusqu'à 8 km/h (5MPH). Avant le milieu de la ligne droite, lâchez complètement l'accélérateur et freinez vite et avec force.
- Ne baissez pas la tête ni les yeux, gardez le guidon droit et ne relâchez pas le frein tant que le véhicule ne s'est pas immobilisé.
- Recommencez. Accélérez davantage et freinez plus vigoureusement. Lorsque vous sentez que la rotation de la chenille va s'arrêter, vous pouvez relâcher la pression sur le levier de frein. Pour garder le contrôle, vous devez maintenir la chenille en rotation.

**Conduite en marche arrière**

Objectif : Vous familiariser avec le maniement du véhicule et son rayon de braquage en marche arrière.

Consignes :

- Passez la marche arrière et restez assis. Reportez-vous à la section *MARCHE ARRIÈRE* dans les *PROCÉDURES DE BASE*.
- Assurez-vous que la voie est libre. Regardez vers l'arrière. Reculez lentement. Relâchez l'accélérateur et freinez, comme lorsque vous conduisez normalement.
- Reculez lentement sur de courtes distances.
- Répétez la manœuvre en marche arrière et l'arrêt en ligne droite jusqu'à ce que vous soyez à l'aise.
- Une fois que vous êtes à l'aise pendant les manœuvres en marche arrière en ligne droite, vous pourrez reculer lentement en tournant le guidon.

---

## RAVITAILLEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.

- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.

### Méthode de remplissage

1. Arrêtez le moteur et serrez le frein de stationnement.
2. Le conducteur et le passager doivent sortir du véhicule. Ne vous installez pas sur la selle si le bouchon du réservoir n'est pas en place.
3. Dévissez doucement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire afin de stabiliser la pression avant de le retirer.

### REMARQUE :

Un léger sifflement est normal.

4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
6. Cessez de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendez un instant avant d'enlever le bec. Ne reculez pas le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir. **Évitez tout remplissage excessif.**
7. Réinstallez le bouchon de carburant et serrez-le à fond dans le sens horaire.
8. Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule. En cas de déversement important, retirez les panneaux latéraux afin d'éliminer les vapeurs de carburant présentes dans le compartiment moteur avant de démarrer.
9. Avant de vous mettre en route, n'oubliez pas de desserrer le frein à main.
10. Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

---

## HUILE D'INJECTION

L'huile d'injection est inflammable lorsqu'elle est chauffée.

- Ne vérifiez jamais le niveau d'huile à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.

Consultez la section *Huile d'injection* dans *Informations sur le véhicule* pour ajouter de l'huile.

---

## TRANSPORT DU VÉHICULE

Vérifiez si les bouchons du réservoir d'huile et du réservoir d'essence sont en place.

Les remorques à plan inclinable peuvent aisément être équipées d'un système de treuil afin d'assurer une sécurité maximale pendant le chargement. Ne conduisez jamais votre motoneige sur une remorque ou sur tout autre type de remorque ou de véhicule. Nombre d'accidents ont été causés suite à des manœuvres impliquant une remorque. Fixez solidement votre véhicule, à l'avant comme à l'arrière, même pour les courts trajets. Vérifiez si tout le matériel est correctement fixé. Couvrez la motoneige lors du remorquage afin d'éviter de l'endommager sur la route.

Veillez à ce que votre remorque soit conforme aux normes en vigueur. Vérifiez si l'attelage et les chaînes de sécurité sont en place et si les freins, les clignotants et les feux de gabarit fonctionnent correctement.

 **AVERTISSEMENT**

**Ne remorquez pas le véhicule nez vers l'arrière. Si le véhicule est remorqué nez vers l'arrière, le vent risque d'endommager le pare-brise ou de le faire s'envoler.**

# INFORMATION DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE

## Étiquette(s) volante(s)



## Étiquettes de sécurité sur le véhicule

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager et des passants.

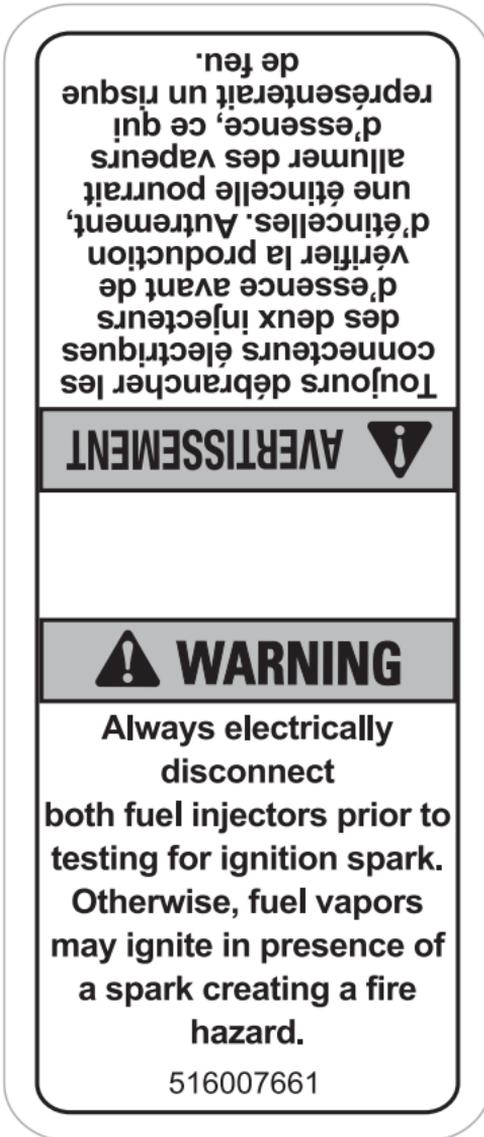
Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles viennent à se décoller ou à se détériorer, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire de motoneiges BRP agréé.

**Amortisseur - Étiquette d'avertissement**

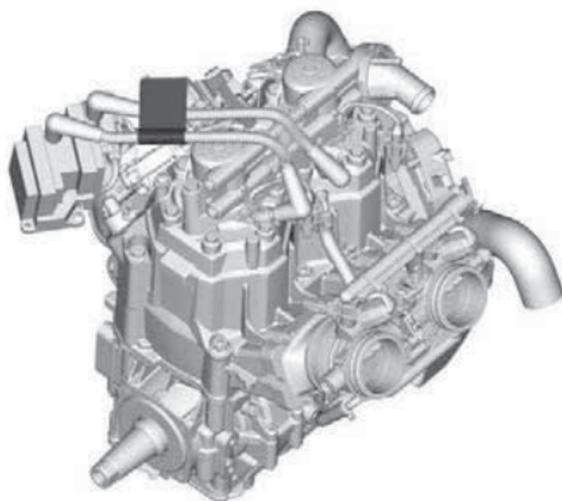


**AMORTISSEURS - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**

**Débranchez les injecteurs de carburant - Étiquette d'avertissement**



**DÉBRANCHEZ LES INJECTEURS DE CARBURANT - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



**Couple de serrage du protège-poulie et de la poulie d'entraînement - Étiquette d'avertissement et d'information**

**⚠ AVERTISSEMENT**

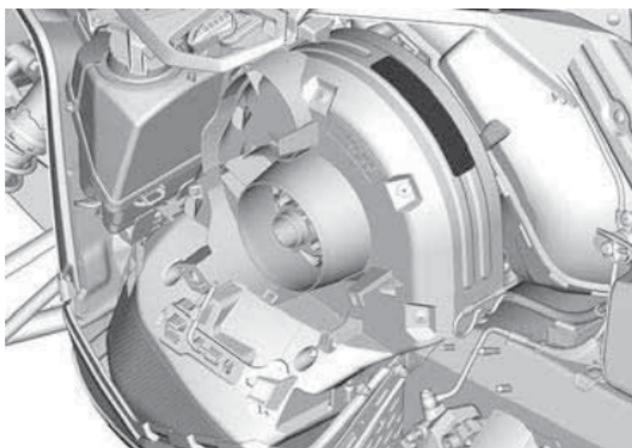
Cette protection doit **TOUJOURS** être en place lorsque le moteur est en marche. Attention aux pièces en rotation. Elles peuvent occasionner des blessures ou coincer vos vêtements.

**AVIS**

- Le couple de serrage recommandé pour le boulon de la poulie d'entraînement est de 115 à 125 Nm (85 à 92 lbf-ft).
- Ne pas appliquer le couple de serrage recommandé peut occasionner une défaillance majeure de la poulie d'entraînement et du moteur.
- Reportez-vous au manuel d'atelier pour la procédure de montage complète.



**COUPLE DE SERRAGE DU PROTÈGE-POULIE ET DE LA POU-LIE D'ENTRAÎNEMENT - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT ET D'INFORMATION**



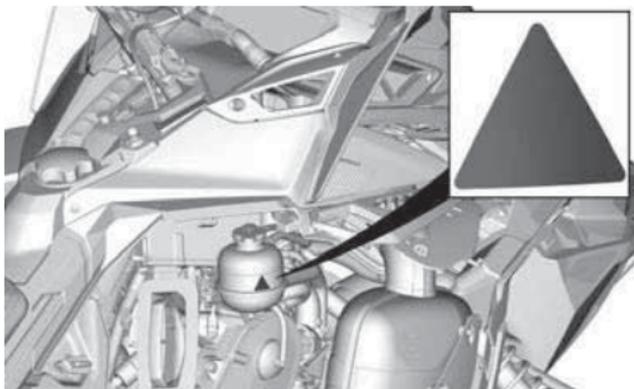
**Pièces chaudes – Étiquette de mise en garde**

 **ATTENTION**

**Attention aux pièces chaudes.**



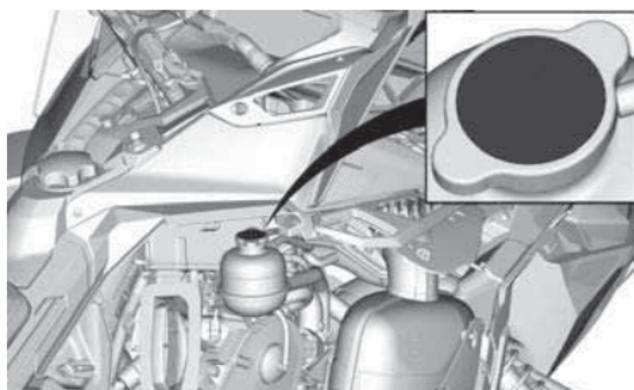
**ATTENTION AUX PIÈCES CHAUDES – ÉTIQUETTE DE MISE EN GARDE**



**Ne pas ouvrir si chaud - Étiquette d'avertissement**



**NE PAS OUVRIR SI CHAUD - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



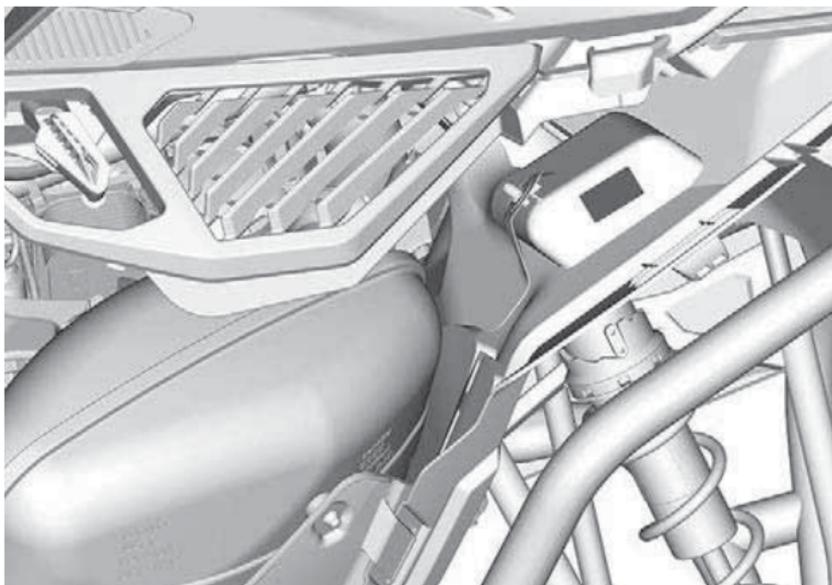
**Surface chaude – Étiquette de mise en garde**

 **ATTENTION**

**Surface chaude**



**PIÈCES CHAUDES – ÉTIQUETTE DE MISE EN GARDE**



**Protège-disque - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cette protection doit **TOUJOURS** être en place lorsque le moteur est en marche.



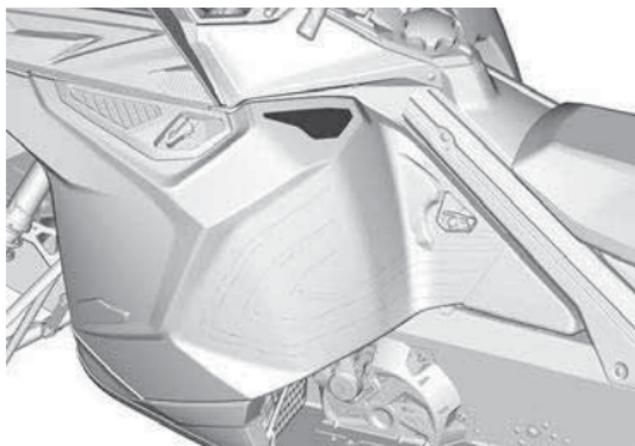
**PROTÈGE-DISQUE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



Sécurité - Étiquette d'avertissement



SÉCURITÉ - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



**Procédures de démarrage et de conduite - Étiquette d'avertissement**

**! VARNING**

Läs instruktionsboken och bekanta dig med säkerhetsföreskrifterna före användandet av snöskotern!

**FÖRE START:**

1. Sätt fast nödstoppslinan i kläderna.
2. Kontrollera alltid att gas- och bromsreglage fungerar före start. De måste återgå till ursprungsläge när de släpps.
3. Ansätt parkeringsbromsen.
4. Vrid styret hela vägen i båda riktningarna för att kontrollera att det rör sig felfritt och obehindrat.

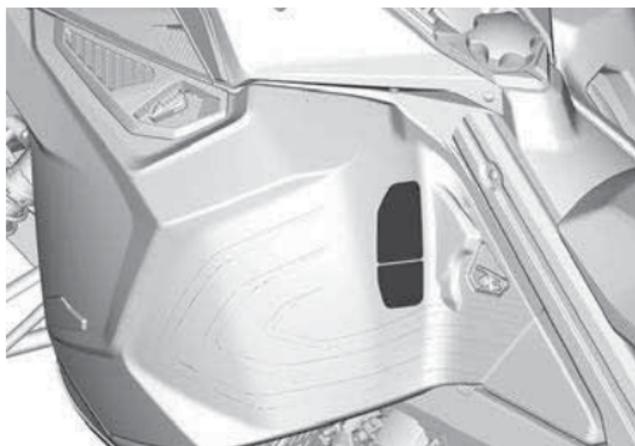
**EFTER START:**

1. Dra bort nödstoppslinan och kontrollera att motorn stannar.
2. Starta motorn igen och skjut in motorns nödstoppreglage för att kontrollera att motorn stängs av.
3. Koppla ur parkeringsbromsen innan du kör för att undvika bromsfadning.

516009921\_LH\_02



**PROCÉDURES DE DÉMARRAGE ET DE CONDUITE - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



Passager - Étiquette d'avertissement

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lire le guide du conducteur pour bien connaître les consignes de sécurité avant d'utiliser la motoneige.

**AVANT DE DÉMARRER :**

1. Fixez le cordon coupe-circuit à vos vêtements.
2. Confirmez le bon fonctionnement de l'accélérateur et des leviers de frein avant chaque départ. Ils doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
3. Actionnez le frein de stationnement.
4. Tournez le guidon complètement dans les deux directions pour confirmer qu'il n'y a aucune obstruction et qu'il fonctionne librement.

**APRÈS LE DÉMARRAGE :**

1. Retirez le cordon coupe-circuit pour confirmer que le moteur s'éteint.
2. Redémarrez et appuyez sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur pour vérifier si le moteur s'arrête.
3. Relâchez le frein de stationnement avant la conduite pour éviter l'affaiblissement des freins.

51600921 FR

PASSAGER - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT



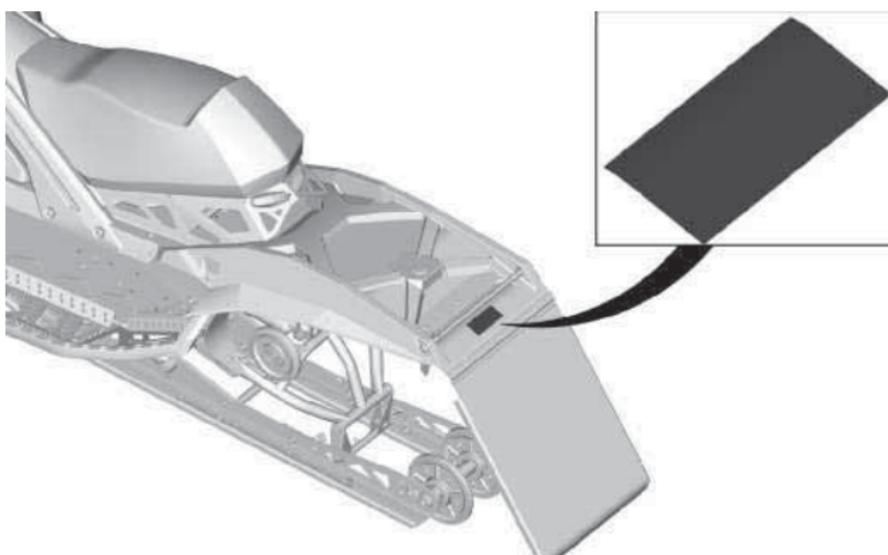
**Interdictions - Étiquette d'avertissement**

**⚠ AVERTISSEMENT**

- Ne soulevez **JAMAIS** le véhicule en utilisant le pare-neige.
- Ne vous tenez **JAMAIS** derrière ou près d'une chenille en rotation. Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures. Pour enlever de la neige ou de la glace accumulée, arrêtez le moteur, inclinez et maintenez le véhicule sur son flanc. Utilisez la clé sur le protège-courroie.
- Ne **JAMAIS** s'asseoir sur la zone de chargement.



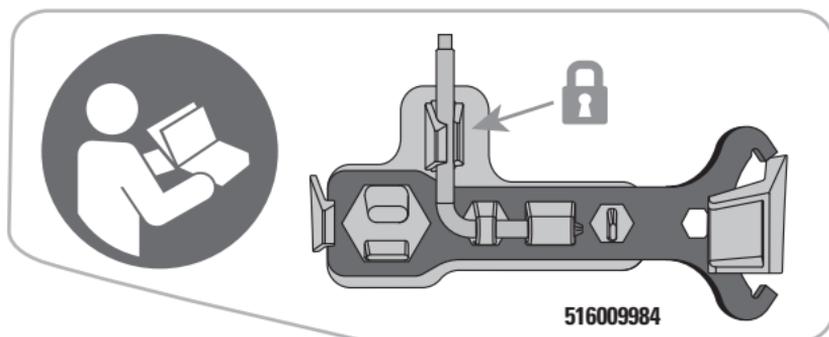
**INTERDICTIONS - ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT**



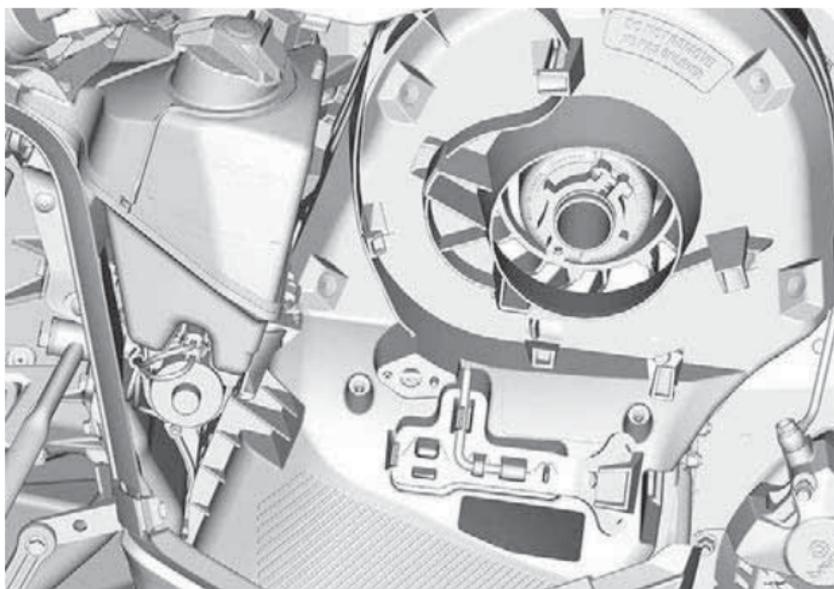
## Étiquettes de renseignements techniques

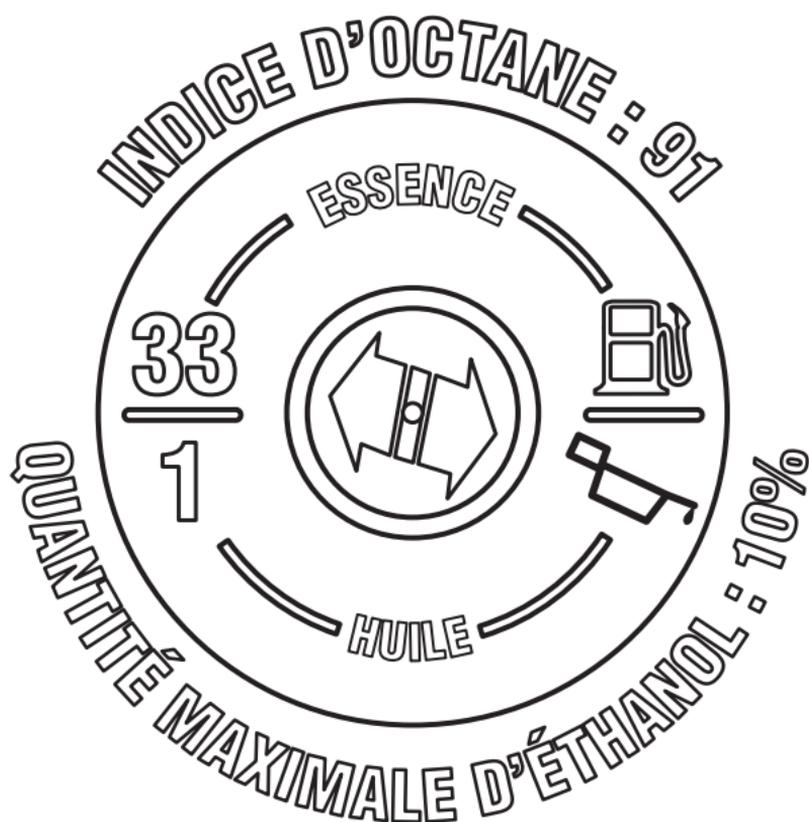
### Outils de réglage

- Installez en premier l'outil de réglage de la suspension. (Rouge sur l'étiquette illustrée)
- Installez l'écarteur de poulie et ensuite l'outil de réglage des phares. (Bleu sur l'étiquette illustrée)
- Reportez-vous à *Outils*, sous *Équipement*.

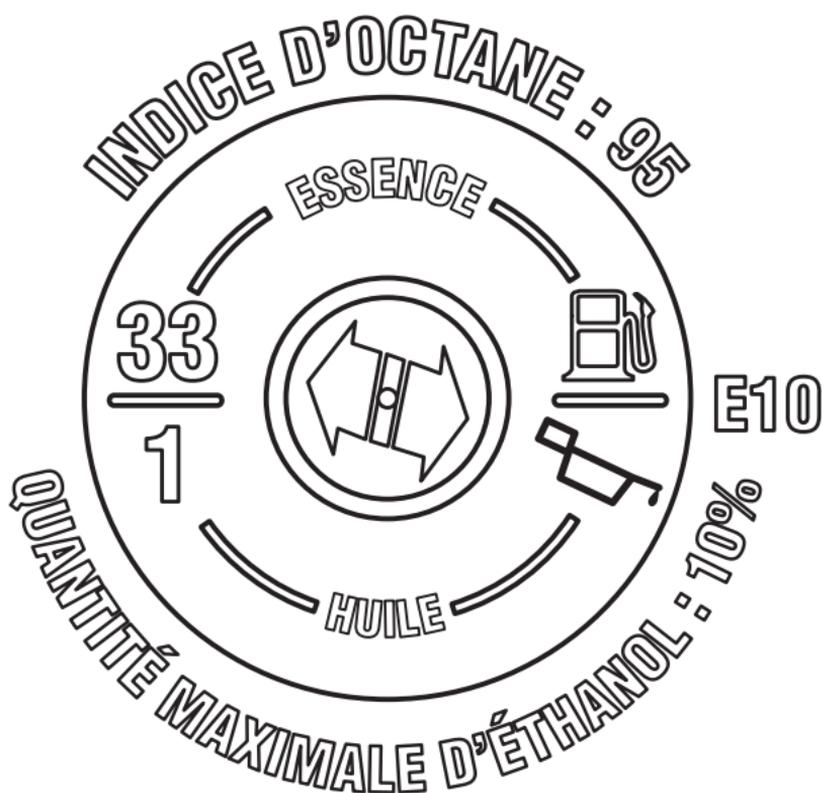


### OUTILS DE RÉGLAGE





**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT (DANS LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE AKI (RON +MON)/2 AFFICHÉS À LA POMPE)**



**SUR LE BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT - DANS  
LES PAYS UTILISANT DES INDICES D'OCTANE RON AFFI-  
CHÉS À LA POMPE**

---

## INSPECTION AVANT RANDONNÉE

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque d'accident ou de panne.

### Avant le démarrage du moteur

1. Retirez la neige et la glace du véhicule, notamment des phares, de la selle, des cale-pieds, des commandes et des instruments.
2. Retirez la neige tassée et la glace de la suspension arrière à l'aide de la clé rangée sur le protège-courroie d'entraînement.
3. Vérifiez que le préfiltre du silencieux n'est pas bloqué par la neige.
4. Vérifiez que la direction et les skis fonctionnent correctement. Vérifiez la réaction des skis par rapport au guidon.
5. Vérifiez le niveau d'essence et la présence de fuites. Refaites le plein si nécessaire et, en cas de fuites, adressez-vous à un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.
6. Tous les compartiments de stockage doivent être correctement sanglés. Évitez d'y placer des objets lourds ou fragiles. Le capot et les flancs doivent aussi être correctement verrouillés.
7. Actionnez la manette d'accélérateur à plusieurs reprises pour vous assurer qu'elle fonctionne correctement et sans à-coups. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
8. Actionnez la commande de frein et vérifiez que les freins fonctionnent parfaitement avant que la commande ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
9. Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien. Laissez le frein de stationnement serré.
10. Inspectez l'état et la hauteur de la courroie d'entraînement. Reportez-vous à *Courroie d'entraînement* sous *Procédures d'entretien*.

### Après le démarrage du moteur

Pour connaître la procédure de démarrage correcte, reportez-vous à la section *Procédure de démarrage du moteur*.

1. Vérifiez le fonctionnement des feux de route et de croisement, du feu arrière, du feu d'arrêt et des témoins lumineux.

#### REMARQUE :

Vous devrez peut-être détacher le cordon coupe-circuit de vos vêtements pour vérifier les feux. Si c'est le cas, attachez le cordon dès que vous revenez aux commandes de la motoneige.

2. Vérifiez le fonctionnement de l'interrupteur de coupure du moteur (en tirant sur le capuchon du cordon coupe-circuit) ainsi que l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.
3. Relâchez le frein de stationnement.
4. Référez-vous à la section *Préchauffage du véhicule* et suivez les instructions.

### Liste de vérification avant utilisation

| ÉLÉMENT   | FONCTIONNEMENT   | ✓ |
|---|--|---|
| VÉHICULE : SELLE, CALE-PIEDS, PHARES, FILTRE À AIR, COMMANDES ET INSTRUMENTS. | Vérifiez l'état et enlevez la neige ou la glace.                                   |   |
| ACTION DES PATINS ET DE LA DIRECTION  | Vérifiez s'ils bougent librement et fonctionnent correctement.                     |   |
| LISSES DE PATIN   | S'assurer qu'il fonctionne correctement.   |   |
| CARBURANT   | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.  |   |
| HUILE D'INJECTION (SI APPLICABLE)   | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.  |   |
| FLUIDE DE REFROIDISSEMENT   | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.  |   |
| COURROIE DE DISTRIBUTION  | Vérifier pour les fissures, l'effilochage, une usure anormale ou la bonne hauteur. |   |
| MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR  | S'assurer qu'il fonctionne correctement.   |   |
| MANETTE DE FREIN  | S'assurer qu'il fonctionne correctement.   |   |
| FREIN DE STATIONNEMENT, FREIN   | S'assurer qu'il fonctionne correctement.   |   |
| LIQUIDE DE FREIN  | Vérifiez les niveaux et l'absence de fuite.  |   |

|  |   |  |
|--|---|--|
| COMPARTIMENT DE STOCKAGE   | Vérifiez si les objets sont correctement sanglés et l'absence d'objets lourds ou fragiles.  |  |
| CHENILLE   | Vérifiez l'état et enlevez la neige ou la glace.<br>Pour les chenilles à crampons, reportez-vous à <i>Produits améliorant la traction</i> . |  |
| GLISSIÈRES   | S'assurer qu'il fonctionne correctement.  |  |
| COMMUTATEUR D'ARRÊT D'URGENCE DU MOTEUR ET COMMUTATEUR DE COUPURE DU MOTEUR (CAPUCHON DU CORDON COUPE-CIRCUIT) | Vérifiez le bon fonctionnement. Le cordon coupe-circuit doit être relié à un œillet sur les vêtements du conducteur.                        |  |
| FEUX   | S'assurer qu'il fonctionne correctement.  |  |
| BOUTON KLAXON (SI ÉQUIPÉ)  | S'assurer qu'il fonctionne correctement.  |  |

# RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

---

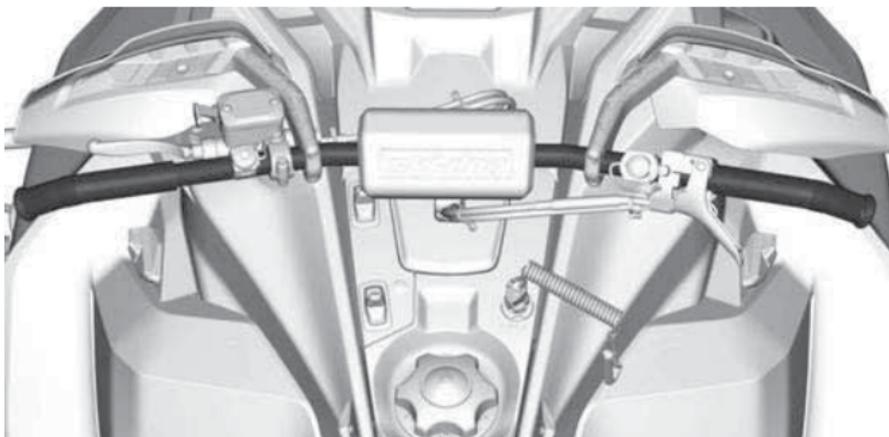
# COMMANDES PRINCIPALES

## Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motoneige. La rotation du guidon vers la droite ou vers la gauche entraîne l'orientation des skis pour diriger la motoneige.

### AVERTISSEMENT

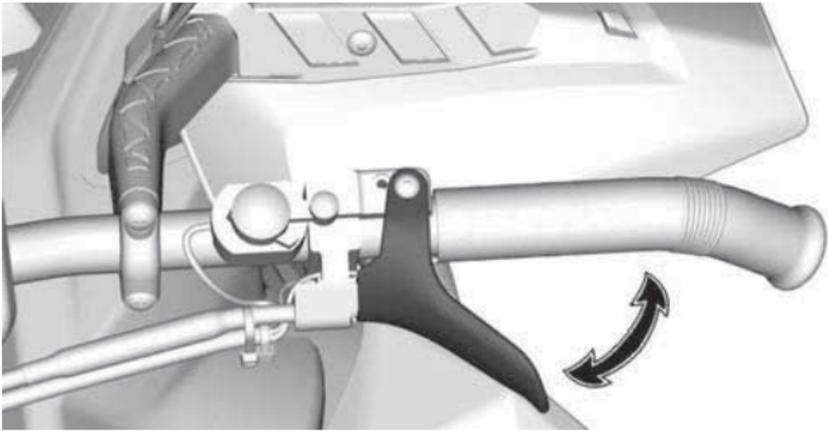
**Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.**



## Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se situe à droite du guidon.

Lorsqu'on l'actionne par pression, elle augmente le régime du moteur. Lorsque cette manette est relâchée, le régime moteur retourne automatiquement au ralenti.



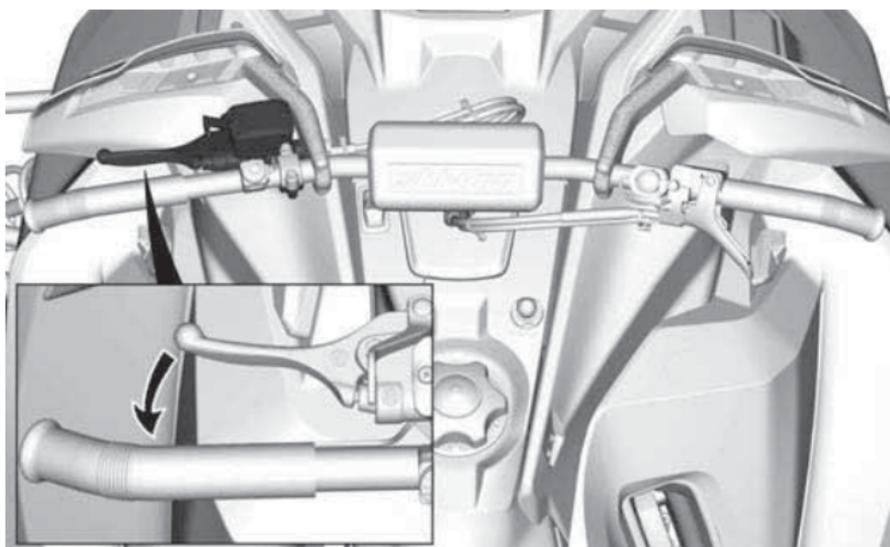
**⚠ AVERTISSEMENT**

**Testez la manette d'accélérateur avant chaque démarrage du moteur. La manette doit revenir en position de repos une fois relâchée. Dans le cas contraire, ne démarrez pas le moteur.**

## Manette de frein

La manette de frein se situe à gauche du guidon.

Lorsqu'elle est actionnée, le véhicule freine. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement en position de repos. La puissance de freinage est proportionnelle à la pression exercée sur la manette et dépend aussi du type du terrain et de son enneigement.



## Levier de frein de stationnement

La manette de frein de stationnement se situe à gauche du guidon.



### **TYPIQUE**

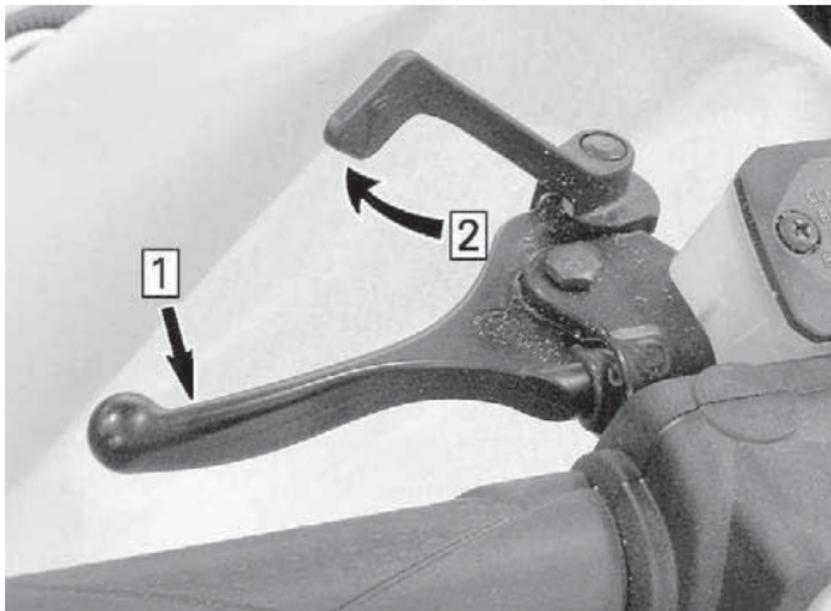
Le frein de stationnement doit être utilisé chaque fois que la moto-  
neige est stationnée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser la motoneige. Circuler alors que les freins sont serrés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou provoquer un incendie.

***Pour enclencher le frein de stationnement***

Actionnez et maintenez le frein, puis verrouillez la manette de frein à l'aide de la manette de frein de stationnement, comme illustré.

**TYPIQUE — ACTIVATION DU MÉCANISME**

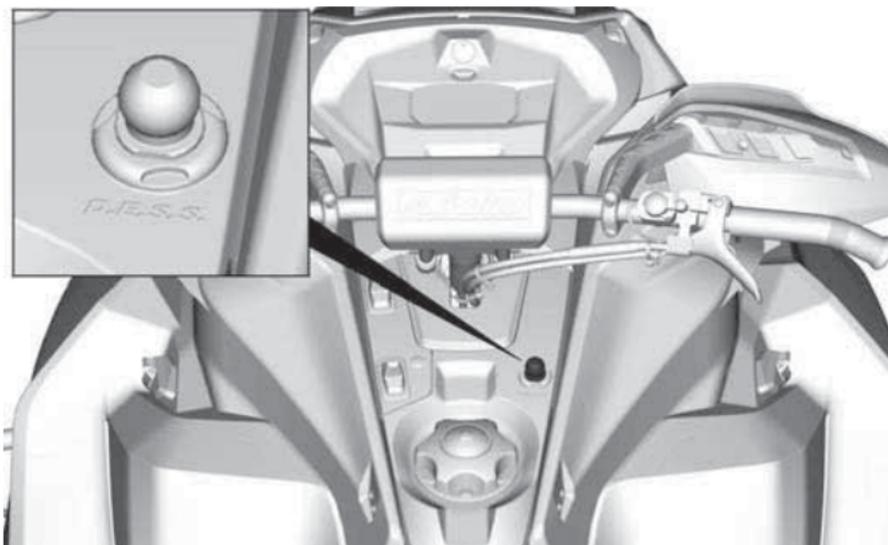
1. Serrez le frein et maintenez-le serré.
2. Verrouillez la manette de frein à l'aide de la manette de frein de stationnement

***Pour relâcher le frein de stationnement***

Serrer la manette de frein. Le levier du frein de stationnement revient à sa position initiale. Déverrouillez toujours le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

## Commutateur de coupure du moteur

Le commutateur de coupure du moteur (cordon coupe-circuit) est situé sur la console.



Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être fermement rattaché à l'interrupteur de coupure du moteur pour pouvoir faire fonctionner le véhicule.

Lorsque l'on enlève le capuchon du cordon coupe-circuit de l'interrupteur, le moteur s'arrête.

### AVERTISSEMENT

**Attachez systématiquement l'œillet du cordon coupe-circuit aux vêtements avant de faire démarrer le moteur.**

### REMARQUE :

Le D.E.S.S. (système de sécurité encodé numériquement) doit être activé. Consultez un concessionnaire Ski-Doo autorisé.

### ***D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)***

Le capuchon du cordon coupe-circuit est équipé d'une clé D.E.S.S. intégrée qui offre en termes de sécurité l'équivalent d'une clé de verrouillage conventionnelle.

La clé D.E.S.S. fournie avec votre motoneige renferme une puce électronique contenant un code numérique unique et permanent.

Votre concessionnaire de motoneiges BRP agréé a programmé le système D.E.S.S. de votre motoneige pour qu'il reconnaisse la clé D.E.S.S. intégrée dans le capuchon du cordon coupe-circuit et permette d'utiliser le véhicule.

Après le démarrage du moteur, 2 bips courts devraient se produire si une clé D.E.S.S. programmée (capuchon du cordon coupe-circuit) est correctement couplée au commutateur de coupure du moteur. Si un autre code de signal sonore se fait entendre, reportez-vous à *Système de contrôle* pour les informations relatives aux codes de dysfonctionnement du D.E.S.S.

Si un autre cordon coupe-circuit est utilisé sans que le système D.E.S.S. ne soit programmé, le moteur démarrera mais la poulie d'entraînement n'atteindra pas la vitesse permettant de déplacer le véhicule.

Vérifiez que le capuchon du cordon coupe-circuit est exempt de saleté ou de neige.

### **Clé Flexibilité**

Le système D.E.S.S. de votre peut être programmé par votre concessionnaire de motoneiges BRP autorisé afin d'accepter jusqu'à 8 clés distinctes.

Nous vous conseillons d'acheter des cordons coupe-circuit supplémentaires chez votre concessionnaire de motoneiges BRP autorisé. Si vous disposez de plusieurs motoneiges BRP dotées du système D.E.S.S., chacune d'elle peut être programmée par votre concessionnaire BRP pour être compatible avec les clés des autres véhicules.

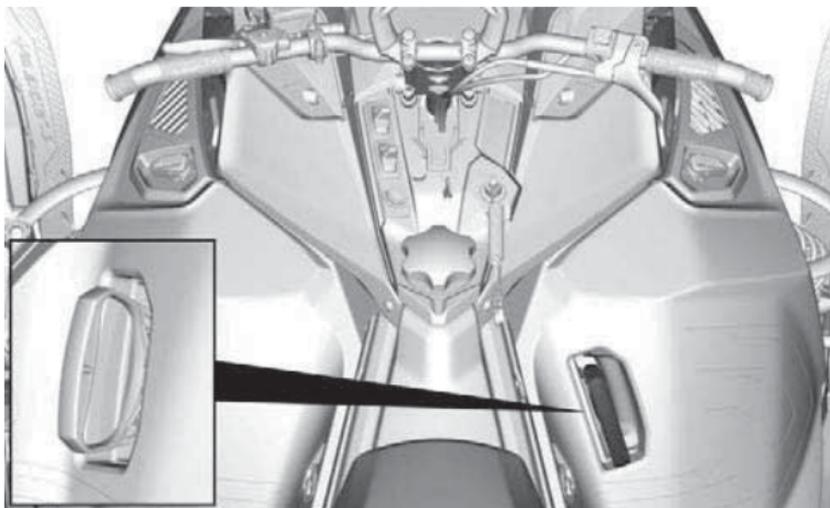
---

## COMMANDES SECONDAIRES

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez *Étiquettes de sécurité sur le véhicule*.

### Poignée du démarreur à rappel

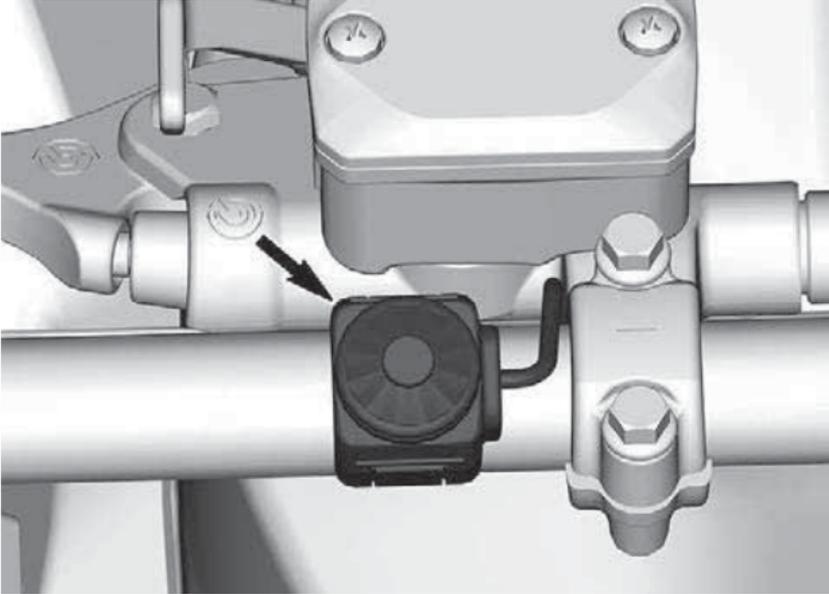


Type à rappel automatique situé côté droit de votre motoneige. Pour activer le mécanisme, tirez sur la poignée jusqu'à ce que vous sentiez une résistance, puis tirez avec force. Relâcher la poignée lentement.

#### REMARQUE :

Le couple maximal qui peut être transmis au moteur par le démarreur à rappel s'élève à 80 Nm (59 lbf-pi). La force maximale qui peut être exercée sur la corde est de 2 200 Nm (494,6 lbf).

## Bouton de préchauffage du tuyau d'échappement



1. Bouton de préchauffage

Pour préchauffer le tuyau d'échappement:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Démarrer le moteur.
3. Relâchez complètement l'accélérateur.
4. Appuyez sur le bouton de préchauffage et maintenez-le enfoncé, puis commencez à appuyer lentement sur le levier d'accélérateur.

Le son du moteur change. Des ratés et des retours de flamme se produisent.

5. Trouvez la position de l'accélérateur qui produit le plus bas niveau de retours de flamme.

Le moteur cycle entre les ratés et le limiteur de régime lorsque la température optimale est atteinte.

6. Relâchez le bouton Préchauffage.

## Sélecteur des phares

Appuyez pour sélectionner les feux de route ou de croisement (HI ou LOW). Les feux S'ALLUMENT automatiquement lorsque le moteur tourne.

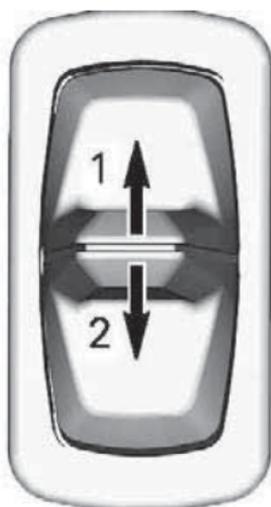
## Interrupteur de chauffage de la manette d'accélérateur et des poignées

### REMARQUE :

À moins de 2 000 tr/min, le chauffage des poignées sera limité à 50 %.

L'interrupteur sur la console contrôle simultanément l'intensité de la chaleur de la manette des gaz et des poignées du guidon. L'équilibre entre la température de la manette des gaz et des poignées peut être réglé. Communiquez avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

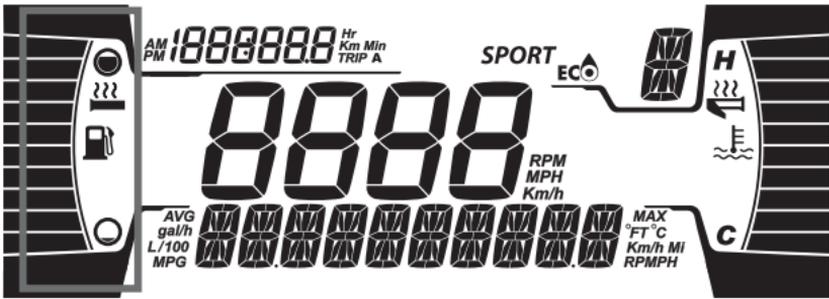
Appuyez sur l'interrupteur au besoin pour sélectionner l'intensité de chauffage pour garder les mains à une température confortable.



### INTERRUPTEUR SUR LA CONSOLE

1. Augmenter la chaleur
2. Diminuer la chaleur

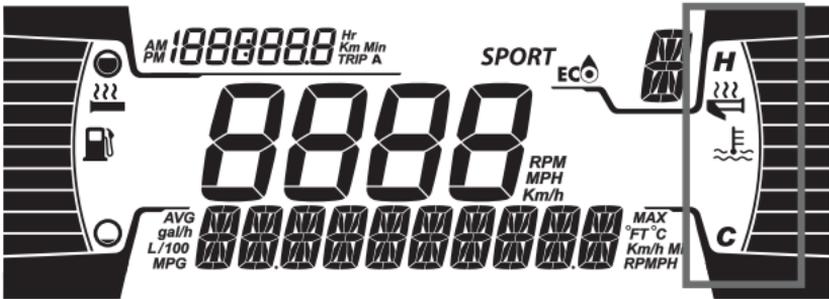
L'intensité de chauffage est affichée sur l'affichage numérique.



### AFFICHAGE POIGNÉES CHAUFFANTES

Lorsqu'aucune barre n'est affichée sur l'indicateur, la fonction chauffante des poignées est désactivée.

Lorsque la manette est relâchée, l'indicateur affiche le niveau du carburant.



### AFFICHAGE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE

Lorsqu'aucune barre n'est affichée sur l'indicateur, la fonction chauffante de la manette d'accélérateur est DÉSACTIVÉE.

Lorsque la manette est relâchée, l'indicateur affiche le niveau du carburant.

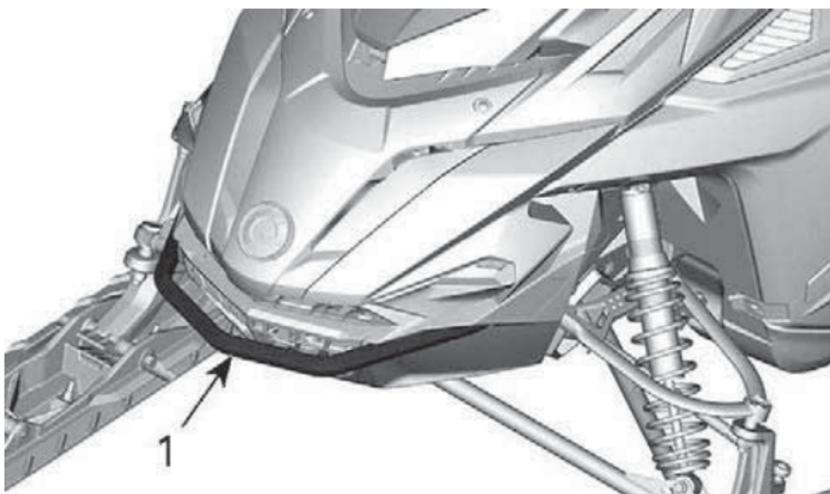
## CARROSSERIE

### Pare-chocs avant

À utiliser chaque fois que vous devez lever la motoneige manuellement.

#### ATTENTION

Évitez les risques de blessures en employant des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces. Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible.



#### TYPIQUE

1. Pare-chocs avant

#### AVIS

N'utilisez pas les skis pour tirer ou lever la motoneige.

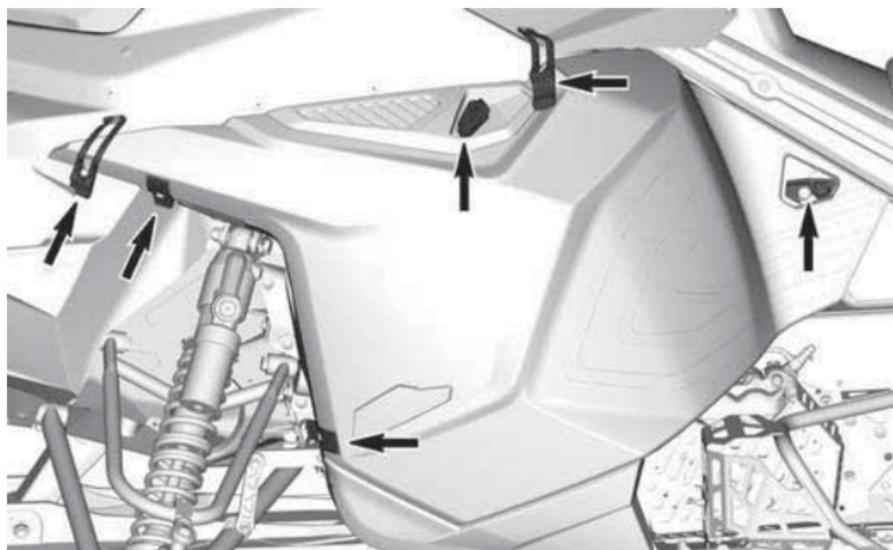
### Flancs

#### AVERTISSEMENT

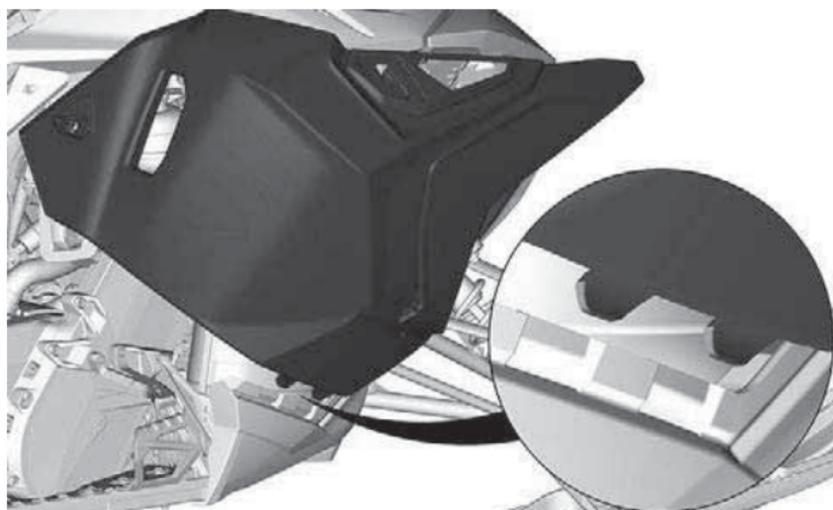
Ne faites jamais fonctionner le moteur alors que les flancs sont ouverts ou déposés.

### Dépose des panneaux latéraux

1. Déverrouillez toutes les attaches, puis ouvrez le panneau.



2. Soulevez le panneau latéral pour libérer les ongles.



### AVIS

Veillez à placer le panneau dans un endroit sûr pour éviter les rayures.

**Installez les panneaux latéraux.**

Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

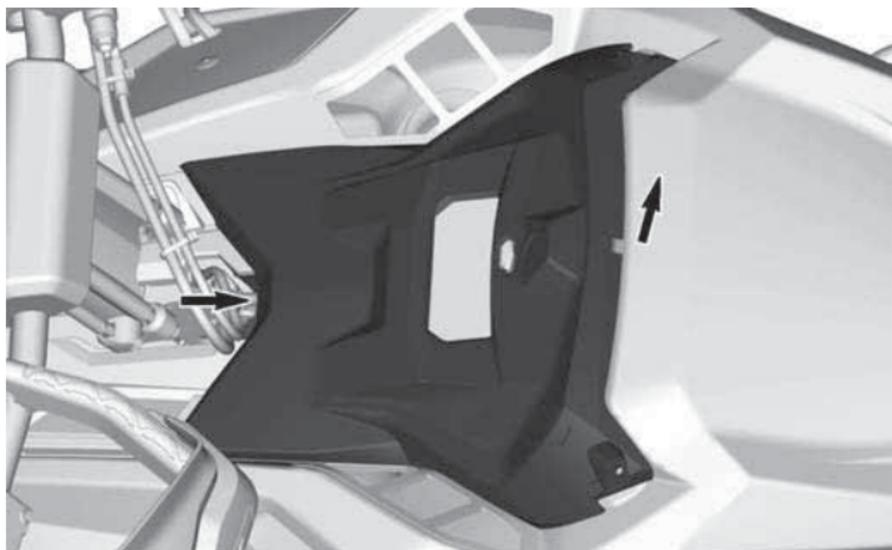
**Module de carrosserie supérieur**

**Déposez le module supérieur de la carrosserie**

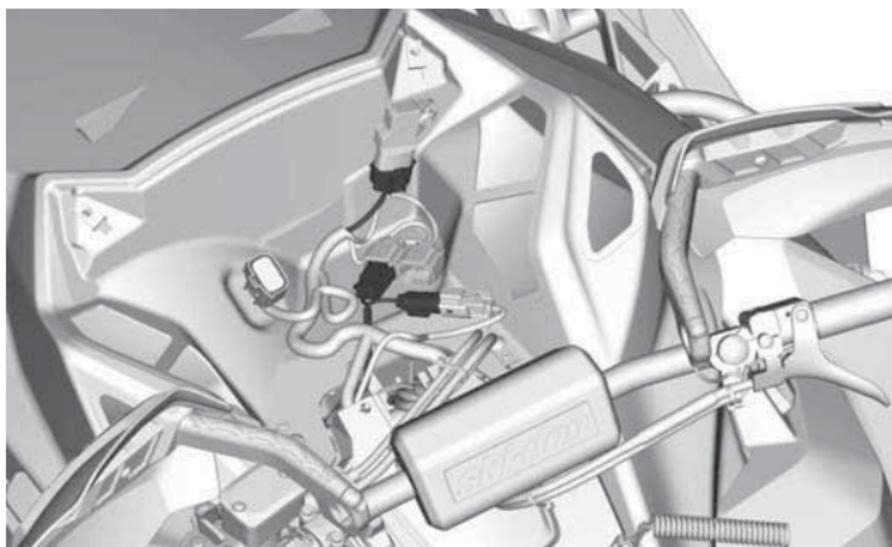
1. Retirez les vis de fixation du support de la jauge



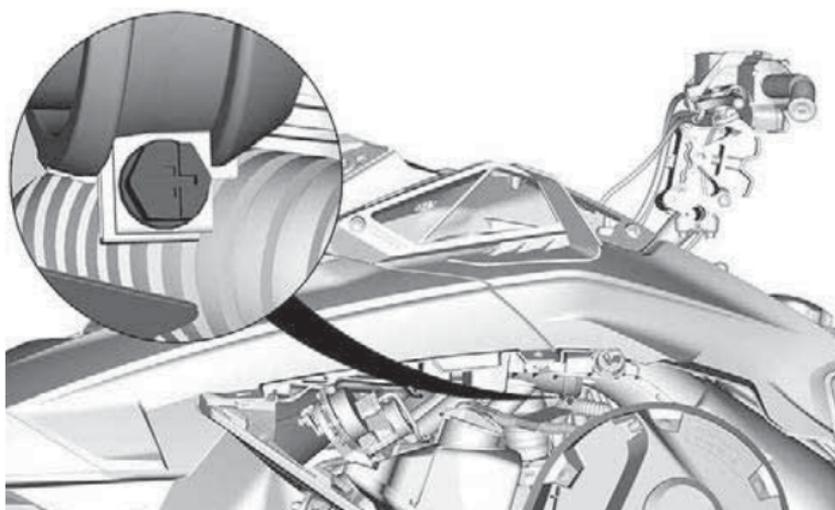
2. Soulevez le devant du support de la jauge, puis glissez-le vers l'avant pour le retirer.



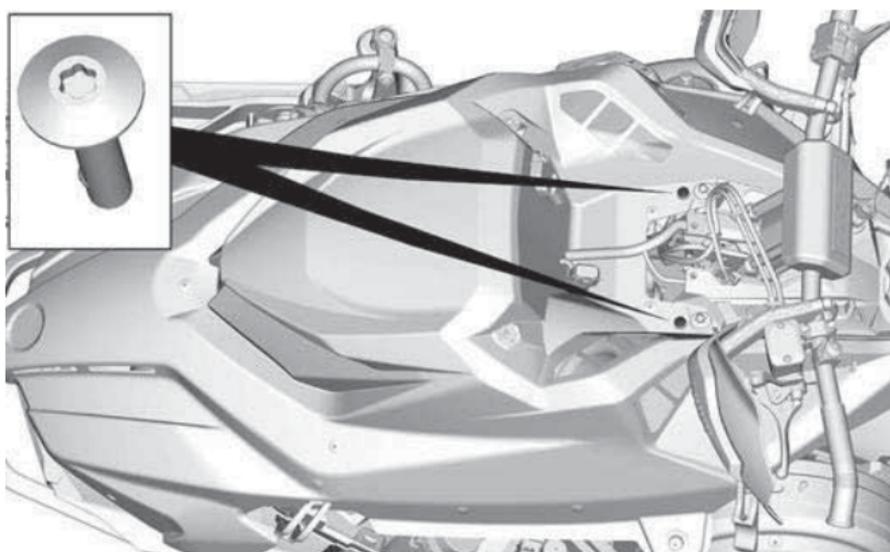
3. Débranchez le connecteur de l'indicateur et retirez le support.
4. Débranchez les connecteurs MAPTS.

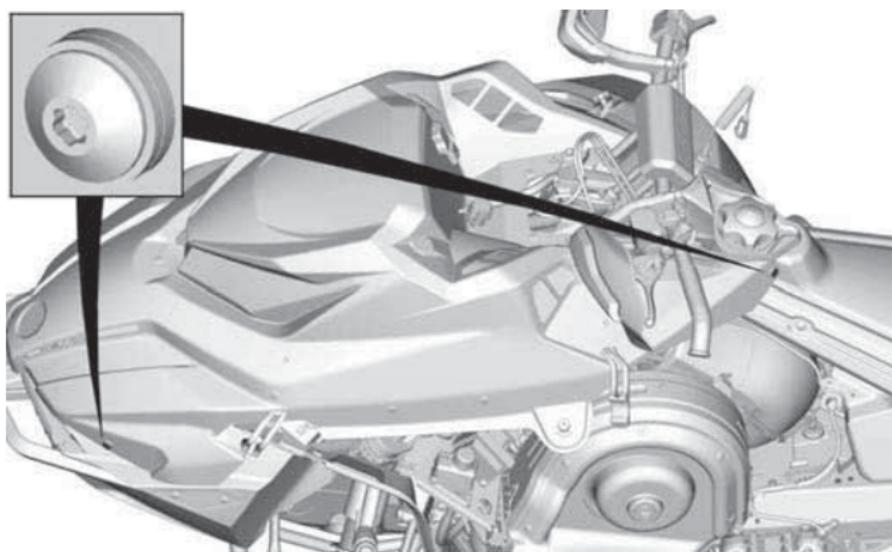


5. Retirez les deux panneaux latéraux. Consultez les *Panneaux latéraux* dans cette section.
6. Desserrez le collier du conduit d'admission d'air.



7. Retirez les vis de fixation du module de carrosserie supérieur des deux côtés.





8. Retirez le module de carrosserie supérieur.
  1. Tirez le module de carrosserie supérieur dans la section du support de l'affichage.
  2. Tirez le module vers l'avant.
  3. Déposez le module du véhicule.

**Installation du module de carrosserie supérieur**

1. Abaissez le module de carrosserie supérieur sur le véhicule.

**REMARQUE :**

Vérifiez que le conduit d'admission d'air est correctement en position et connecté.

2. Serrez le collier du conduit d'admission d'air.

| COUPLE DE SERRAGE               |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Fixation du conduit d'admission | 1,0 ± 0,2 Nm9 ± 2 lbf-po |

3. Installez et serrez les vis de fixation du module supérieur de carrosserie.

| COUPLE DE SERRAGE                                      |                           |
|--|---------------------------|
| Vis de la partie supérieure centrale de la carrosserie | 1,8 ± 0,2 Nm16 ± 2 lbf-po |

| COUPLE DE SERRAGE  |                           |
|--|---------------------------|
| Vis de la partie supérieure avant et arrière de la carrosserie | 1,3 ± 0,2 Nm12 ± 2 lbf-po |

4. Connectez le connecteur de la sonde de température et de pression d'air du collecteur d'admission (MAPTS).
5. Branchez les connecteurs des phares.
6. Installez l'affichage et fixez avec les vis.

| COUPLE DE SERRAGE              |                           |
|--------------------------------|---------------------------|
| Vis du support de l'indicateur | 2,3 ± 0,2 Nm20 ± 2 lbf-po |

## ÉQUIPEMENT

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.

### Protège-courroie d'entraînement

#### *Dépose du protège-courroie d'entraînement*

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne faites JAMAIS tourner le moteur :**

- sans les écrans et le protège-courroie bien fixés en place.
- Lorsque le capot et/ou les flancs sont ouverts ou déposés.

**N'essayez JAMAIS de régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.**

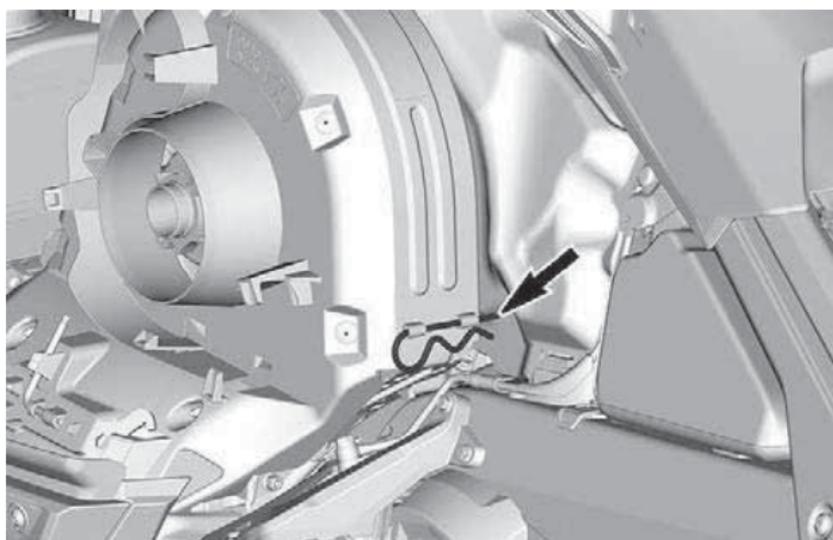
#### **REMARQUE :**

Le protège-courroie est volontairement légèrement surdimensionné pour maintenir la tension sur ses broches et mécanismes de retenue et éviter un bruit et des vibrations inutiles. Il est important de maintenir sa tension lors de la réinstallation.

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

Ouvrez le panneau latéral gauche. Voir la procédure dans cette section.

Retirez la goupille.

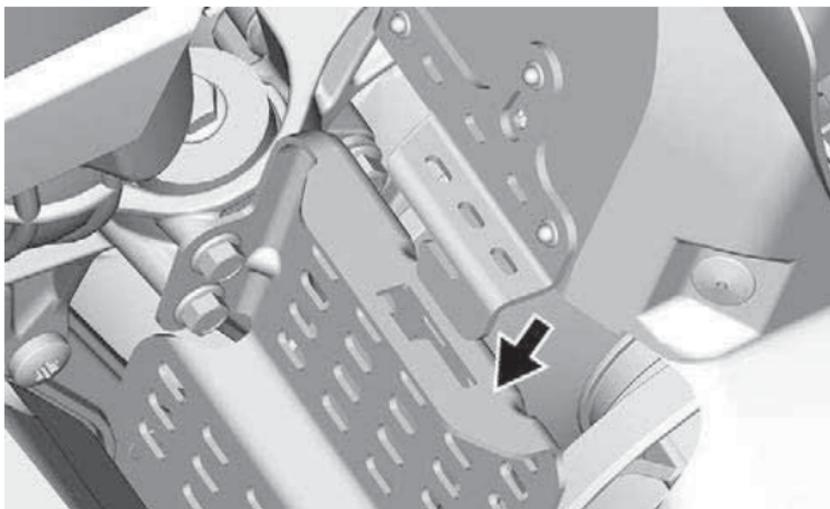


**TYPIQUE**

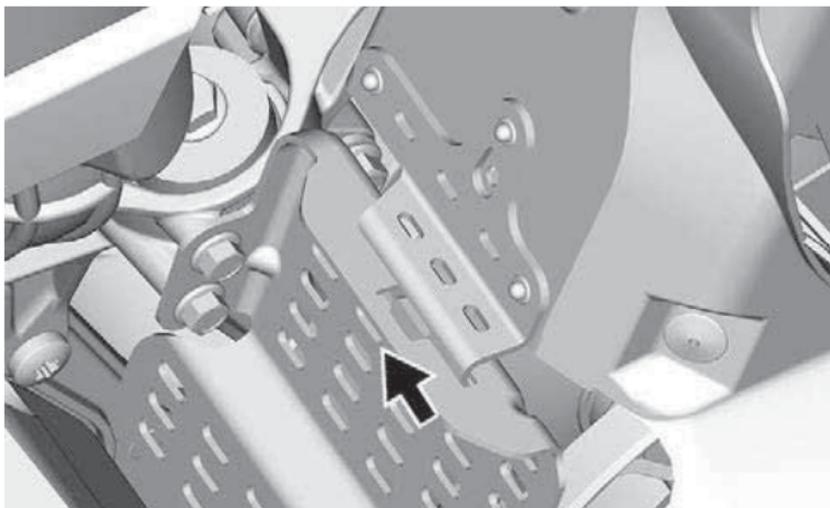
Soulevez la partie arrière du protège-courroie puis extrayez-le du loquet avant.

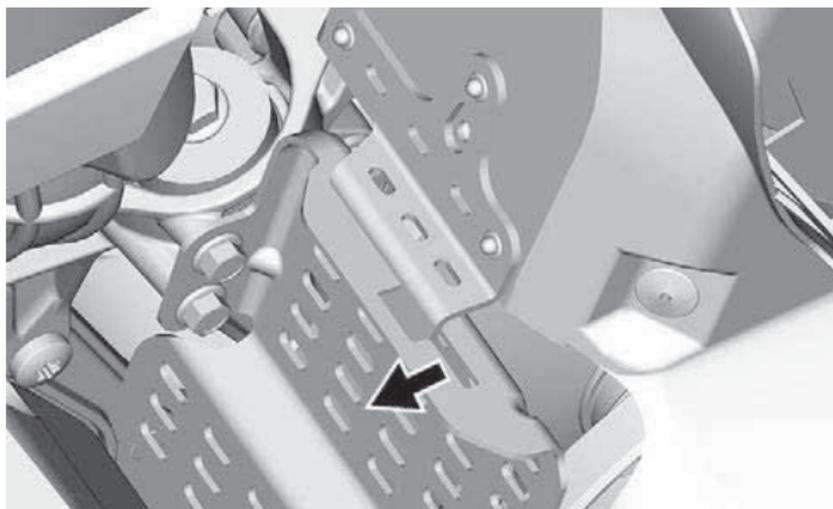
***Installation du protège-courroie d'entraînement***

Insérez la languette du protège-courroie dans la fente de support avant.

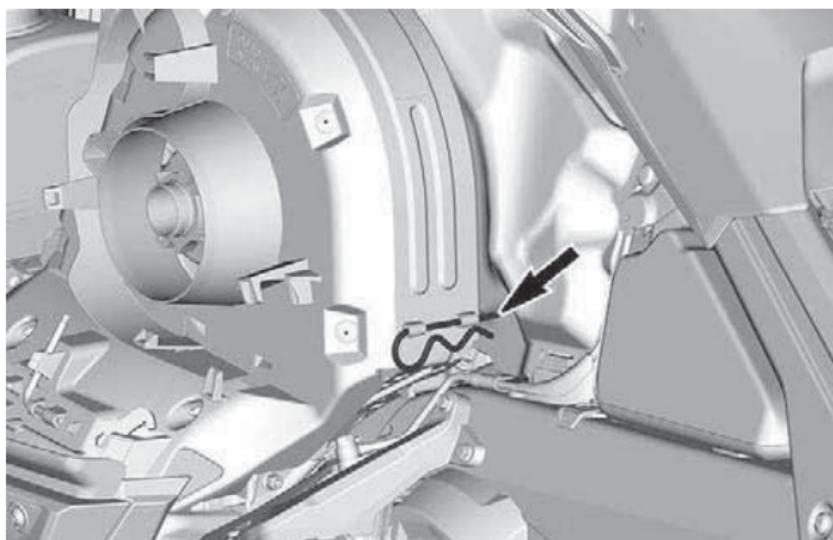


Poussez le protège-courroie de distribution vers l'avant du moteur pour vers l'avant du véhicule.





Placez la partie arrière du protège-courroie sur le dispositif de retenue et fixez-le à l'aide de la goupille.



---

## AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT

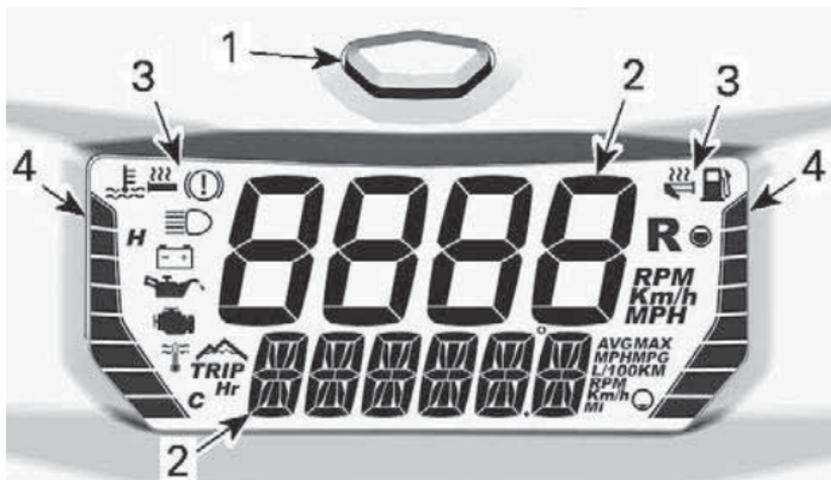
**⚠ AVERTISSEMENT**

La lecture de l’Affichage numérique peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l’horizon.

**REMARQUE :**

L’affichage numérique est préréglé en usine en unités impériales et en anglais. Pour changer les unités de mesure ou la langue, consultez un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

## Fonctions de l’affichage



### AFFICHAGE NUMÉRIQUE COMPACT

1. Bouton Mode
2. Chiffres
3. Icônes
4. Indicateur à barres

L’écran numérique est également doté d’un signal sonore intégré.

### Affichage numérique

**⚠ AVERTISSEMENT**

Réglez uniquement les fonctions de l’écran numérique lorsque le véhicule est à l’arrêt et jamais pendant un déplacement.

Pour régler les affichages selon vos préférences, reportez-vous à la section *Sélection de la combinaison d’affichages*.

## Affichage supérieur

L'affichage supérieur sert à afficher :

- Vitesse du véhicule
- Régime du moteur (tr/min)



1. Affichage supérieur

## Affichage inférieur

L'affichage inférieur sert à afficher :

- Des informations diverses (en combinaison l'affichage supérieur)
- Messages, reportez-vous à la section  *Icônes et messages*  et  *Système de contrôle*  pour plus de détails.
- Codes d'anomalies, reportez-vous à la section  *Système de contrôle*  pour plus de détails.



1. Affichage inférieur

## Indicateur à barres de gauche



1. Indicateur à barres de gauche

### Information de l'indicateur à barres de gauche

Température du liquide de refroidissement du moteur

Niveau de chaleur des poignées chauffantes

Tour (en mode d'enregistrement du nombre de tours)

Sauf durant l'ajustement des éléments chauffants, l'indicateur à barres sur le côté gauche affiche la température du liquide de refroidissement.

## AVIS

**Si le moteur surchauffe, stoppez le véhicule dans un lieu sûr.  
Consultez la section DÉPANNAGE.**

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des poignées chauffantes, reportez-vous à la section *Poignées chauffantes et manette d'accélérateur* dans *Commandes secondaires*.

### Indicateur à barres de droite



1. Indicateur à barres de droite

### Informations sur l'indicateur à barres gauche

Niveau de chaleur de la manette d'accélérateur chauffante

Enregistrement ou lecture de l'indicateur (en mode d'enregistrement du nombre de tours)

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la manette d'accélérateur, reportez-vous à la section *Poignées chauffantes et manette d'accélérateur* dans *Commandes secondaires*.

### Sélection de la combinaison d'affichage

Les affichages supérieur et inférieur peuvent uniquement être configurés en tant que combinaison. Ils ne peuvent être réglés séparément.

Pour faire défiler les options d'informations, appuyer plusieurs fois sur le bouton mode jusqu'à ce que l'information souhaitée soit affichée.



1. Bouton mode de l'affichage

Pour les combinaisons disponibles, référez-vous au tableau suivant :

| Combinaisons d'affichages disponibles |  |                                     |  |                                     |
|---------------------------------------|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
|                                       | Affichage supérieur  | Icône/<br>information<br>spécifique | Affichage inférieur                                  | Icône/<br>information<br>spécifique |
| 1                                     | Vitesse<br>du<br>véhicule<br>OU<br>vitesse<br>du<br>moteur | Km/h ou mi/h<br>OU<br>tr/min        | Vitesse du<br>véhicule<br>OU<br>vitesse du<br>moteur | <b>Km/h ou mi/h</b><br>OU<br>tr/min |
| 2                                     |  |                                     | Odomètre   | <b>Km ou mi/h</b>                   |
| 3                                     |  |                                     | Odomètre<br>A (1)                                    | <b>TRIP</b><br><br>Km ou mi/h       |
| 4                                     |  |                                     | Odomètre<br>B (1) (2)                                | <b>TRIP</b><br><br>Km ou mi/h       |
| 5                                     |  |                                     | Compteur<br>horaire (1)                              | <b>TRIP</b><br><b>Hr</b>            |
| 6                                     |  |                                     | Vitesse<br>maximale<br>(1)                           | <b>MAX</b><br><br>Km/h ou mi/h      |
| 7                                     |  |                                     | Vitesse<br>moyenne<br>(1)                            | <b>AVG</b>                          |

|   |  |                              |   | Km/h ou mi/h                         |
|---|--|------------------------------|---|--------------------------------------|
| 8   | Vitesse du véhicule<br>OU<br>vitesse du moteur | Km/h ou mi/h<br>OU<br>tr/min | Tr/min maximum (1)                                  | <b>MAX</b><br><br>RÉGIME DU MOTEUR   |
| 9   |  |                              | Consommation d'essence moyenne                      | <b>AVG</b><br><br>L/100 km ou mi/gal |
| 10  |  |                              | Température du liquide de refroidissement du moteur | E<br>et C ou F                       |
| 11  |  |                              | Température réglée du tuyau                         | T et C ou F                          |
| <p>(1) Appuyez sur le bouton mode et maintenez-le enfoncé pour la réinitialisation.<br/> (2) La réinitialisation de l'odomètre B réinitialise aussi la consommation de carburant moyenne.</p> |  |                              |   |                                      |

**REMARQUE :**

Veillez à afficher la vitesse du véhicule lorsque cette information est nécessaire.

**Icônes et messages**

Référez-vous au tableau ci-dessous pour les icônes et messages habituels.

Reportez-vous à *Système de contrôle* pour les détails relatifs aux témoins d'anomalie et aux messages.

| Icône  | Signal sonore | Message Affichage inférieur | Description   |
|--|---------------|-----------------------------|---|
| —  | —             | RODAGE                      | Affichage au cours de la période de rodage. Reportez-vous à la section <i>Période de rodage</i>   |
|  | —             | —                           | Feux de route sélectionnés.   |
| —  | —             | PRÉCHAUFFAGE                | Le moteur et/ou l'huile d'injection doivent faire l'objet d'un préchauffage avant un fonctionnement normal. Le régime du moteur est limité jusqu'à ce que la température souhaitée soit atteinte (jusqu'à 10 minutes lorsque vous vous déplacez). Une période de préchauffage peut se produire après un redémarrage par temps très froid. |

**REMARQUE :**

Des fonctions supplémentaires peuvent être disponibles pour votre véhicule, reportez-vous au catalogue d'accessoires Ski-Doo approprié.

## Mode de chronométrage

### Entrer le mode enregistrement de sessions

Pour entrer dans le mode enregistrement de sessions :

- Sélectionnez l'odomètre. Reportez-vous à la *Sélection de la combinaison d'affichages*.
- Appuyez sur le bouton et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.



1. Bouton mode de l'affichage

Pour naviguer à travers les fonctions (REC (enregistrement), PLAY (lecture), SELECT (choisir)), appuyer plusieurs fois l'interrupteur des éléments chauffants vers le BAS (manette d'accélérateur chauffante et des poignées chauffantes).

#### REMARQUE :

Il n'est pas possible d'ajuster le niveau de chaleur des éléments chauffants lorsque dans le **Mode enregistrement de sessions**.



**APPUYEZ VERS LE BAS POUR NAVIGUER À TRAVERS LES FONCTIONS**

### **Sortir du mode enregistrement de sessions**

Pour quitter le Mode enregistrement de sessions, appuyez sur le bouton mode.

### **Sélectionner l'information de l'affichage inférieur (SELECT)**

Les informations par défaut enregistrées sont :

- Régime du moteur (tr/min) sur l'affichage supérieur
- Vitesse du véhicule sur l'affichage inférieur

L'affichage supérieur affiche toujours le régime du moteur (tr/min), mais l'affichage inférieur peut enregistrer ce qui suit :

- Compteur kilométrique (se réinitialise à 0 à chaque nouvel enregistrement)
- Vitesse du véhicule
- Vitesse maximale (se réinitialise à 0 à chaque nouvel enregistrement)
- Tr/min maximal (se réinitialise à 0 à chaque nouvel enregistrement)
- Température du liquide de refroidissement du moteur (selon l'équipement)

Pour modifier les informations enregistrées sur l'affichage inférieur :

- Entrez dans le mode enregistrement de sessions
- Sélectionnez la fonction SELECT en appuyant plusieurs fois sur l'interrupteur des éléments chauffants vers le BAS.

- Appuyez une fois sur l'interrupteur des éléments chauffants vers le HAUT pour activer le mode SELECT.
- Pour sélectionner l'information à enregistrer, pousser plusieurs fois l'interrupteur des éléments chauffants vers le BAS.
- Pour confirmer la sélection, appuyez sur HAUT sur l'interrupteur des éléments chauffants (le mot « SELECT » sera affiché pour confirmer la sélection).

**REMARQUE :**

Lorsque la sélection est faite, vous avez 15 secondes pour confirmer. Sinon, la sélection sera annulée.

Vous pouvez maintenant enregistrer l'information sélectionnée.

## **Enregistrer les informations (RECORD)**

Pour enregistrer les informations :

- Entrez dans le mode enregistrement de sessions
- Sélectionnez la fonction RECORD en appuyant plusieurs fois sur BAS sur l'interrupteur des éléments chauffants.
- Pour commencer l'enregistrement, pousser l'interrupteur des éléments chauffants vers le HAUT.
- Pour sauter le tour suivant (enregistrement suivant), pousser l'interrupteur des éléments chauffants vers le HAUT.
- Pour arrêter l'enregistrement, abaisser l'interrupteur des éléments chauffants.

Pendant l'enregistrement, l'indicateur à barres de droite monte continuellement pour indiquer que l'indicateur enregistre.

L'indicateur à barres de gauche agit en compteur de tours. Une barre signifie premier tour, deux barres le deuxième tour et ainsi de suite. 8 tours au maximum peuvent être affichés.

Si la mémoire atteint sa capacité maximale, l'enregistrement s'arrête par lui-même.

## **Lecture du temps de passage (PLAY)**

Pour lire un enregistrement

- Entrez dans le mode enregistrement de sessions
- Sélectionnez la fonction PLAY en appuyant plusieurs fois l'interrupteur des éléments chauffants vers le BAS.
- Pour commencer la lecture, pousser l'interrupteur des éléments chauffants vers le HAUT.
- Pour sauter le tour suivant (enregistrement suivant), pousser l'interrupteur des éléments chauffants vers le HAUT.
- Pour arrêter la lecture, appuyer sur l'interrupteur des éléments chauffants vers le BAS.

Si aucune action n'est faite pendant la lecture, chaque tour sera affiché l'un après l'autre jusqu'à la fin des enregistrements.

Pendant la lecture, l'indicateur à barres de droite monte continuellement pour indiquer que l'indicateur fait la lecture.

L'indicateur à barres de gauche agit en compteur de tours. Une barre signifie premier tour, deux barres le deuxième tour et ainsi de suite.

# CARBURANT ET HUILE

## Spécifications d'essence

### AVIS

Utilisez toujours un nouveau mélange d'essence et d'huile. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation. Mélangez l'huile recommandée avec l'essence dans le ratio recommandé.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
  - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
  - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
  - la corrosion des pièces métalliques;
  - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

### Essence recommandée

L'essence doit présenter les exigences d'indice d'octane minimum suivantes.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.

| Type de carburant  | Indice d'octane min.         |
|--|------------------------------|
| Carburant SANS éthanol                                   | 91 AKI (RON+MON)/2<br>95 RON |
| Carburant qui peut contenir un maximum de 10 % d'éthanol | 91 AKI (RON+MON)/2<br>95 RON |

| Type de carburant | Indice d'octane min.  |
|-------------------|---|
|                   |  |

### AVIS

**N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.**

### AVIS

**N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.**

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

## Huile prémélangée

Ce véhicule n'est pas doté d'une pompe à huile à injection.

L'huile doit d'abord être soigneusement mélangée à l'essence dans un récipient approuvé, puis être versée dans le réservoir du véhicule.

### *Rapport du mélange huile/ carburant*

|   |
|---|
| <b>Bon ratio de 33:1</b>  |
| 16,5 L d'essence + 500 ml d'huile                               |
| 5 gallons américains d'essence + 19,4 onces américaines d'huile |
| 5 gallons impérial d'essence + 24,2 onces impériales d'huile    |

### *Huile pré mélangée recommandée*

|  |
|--|
| <b>Huile prémélangée recommandée</b>           |
| Huile synthétique XPS 2T X2-RS spéciale course |

**AVIS**

Le moteur a été conçu et validé utilisant l'huile synthétique de course 2T X2-RS. Limitée de BRP recommande fortement d'utiliser cette huile en tout temps. Ne jamais expérimenter d'autres ratios essence/huile. Les dommages causés par une utilisation d'une huile qui ne convient pas au moteur ou tout mauvais ratio essence/huile ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

**Méthode de remplissage****⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.  
Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.  
Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.  
Travaillez dans un endroit bien aéré.

**REMARQUE :**

Ne vous installez pas sur la selle si le bouchon du réservoir n'est pas en place.

1. Arrêtez le moteur.
2. Veillez à ce que le conducteur et le passager descendent du véhicule.

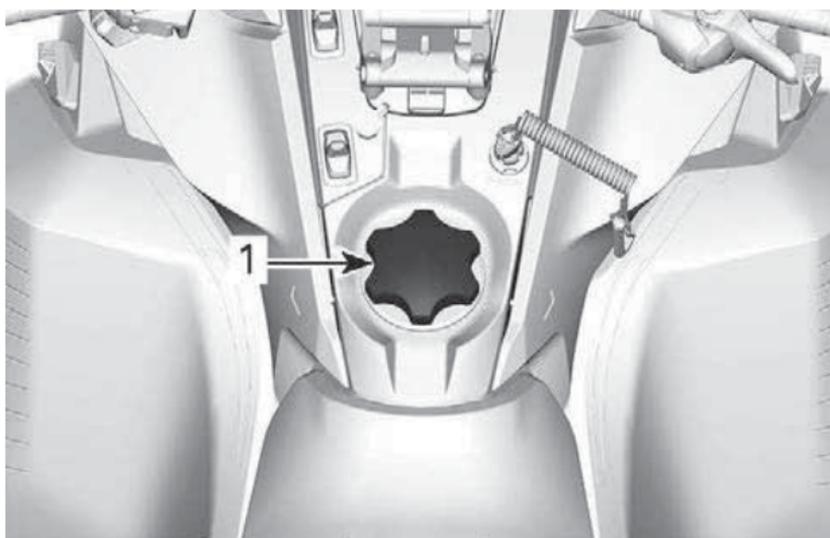
**⚠ AVERTISSEMENT**

Personne ne doit rester sur le véhicule pendant le remplissage.

3. Dévissez doucement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire afin de stabiliser la pression avant de le retirer.

**REMARQUE :**

Un léger sifflement est normal.



**TYPIQUE**

1. *Bouchon de réservoir d'essence*
4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
6. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.**

7. Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.

 **AVERTISSEMENT**

**Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule. En cas de déversement important, retirez les panneaux latéraux afin d'éliminer les vapeurs de carburant présentes dans le compartiment moteur avant de démarrer.**

**REMARQUE :**

Ne vous installez pas sur la selle si le bouchon du réservoir n'est pas en place.

---

# PÉRIODE DE RODAGE

## Fonctionnement pendant le rodage

### **Moteur**

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'appuyer à fond sur la manette des gaz de manière prolongée.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

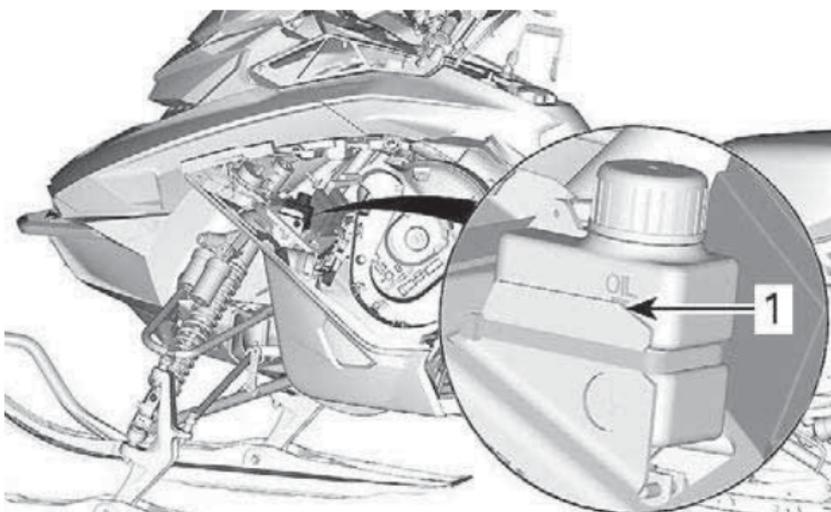
Pendant une période prédéfinie, le système de gestion du moteur contrôle des paramètres du moteur.

La durée est basée sur le volume de carburant. Environ deux réservoirs seront nécessaires au rodage.

Pendant cette période :

- Les performances et le comportement du moteur ne seront pas optimaux.
- La consommation de carburant et d'huile sera plus élevée.

En outre, pendant les premières heures de fonctionnement, surveillez le niveau dans le réservoir d'huile de l'arbre de la pompe à eau. C'est normal qu'il diminue un peu. Toutefois, le niveau devrait se stabiliser après un moment et rester stable au fil du temps.



1. Niveau normal d'huile

### ***Courroie d'entraînement***

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

Si le véhicule « rampe », diminuez la hauteur de la courroie d'entraînement à partir du réglage préliminaire. Consultez la section *Courroie d'entraînement* sous *Procédures d'entretien*.

---

# PROCÉDURES DE BASE

## Procédure de démarrage du moteur

### Procédure

1. Actionnez le frein de stationnement.
2. Revérifiez de nouveau le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
3. Mettez votre casque.
4. Vérifiez que le capuchon du cordon coupe-circuit est couplé au commutateur de coupure du moteur et que le cordon est attaché à un œillet sur vos vêtements.
5. Vérifiez que le commutateur d'arrêt d'urgence du moteur est sur ON (vers le haut).

|  |
|--|
|  <b>AVERTISSEMENT</b> |
|--|

|   |
|---|
| <b>N'accélérez pas lors du démarrage.</b> |
|---|

6. Relâchez le frein de stationnement.

### REMARQUE :

Dans le cas d'un démarrage à froid initial, ne relâchez pas le frein de stationnement. Effectuez la procédure de *préchauffage du véhicule* expliquée ci-dessous.

7. Tirez sur la poignée du démarreur à rappel lentement jusqu'à sentir une résistance, puis tirez vigoureusement pour démarrer le moteur.

### REMARQUE :

Le couple maximal qui peut être transmis au moteur par le démarreur à rappel s'élève à 80 Nm (59 lbf-pi). La force maximale qui peut être exercée sur la corde est de 2 200 Nm (494,6 lbf).

## Préchauffage du véhicule

Avant chaque trajet, le véhicule doit être préchauffé de la manière suivante :

1. Faites démarrer le moteur comme expliqué dans la *Procédure de démarrage* du moteur ci-dessus.
2. Laissez le moteur se réchauffer pendant 1 à 2 minutes au régime de ralenti.

### REMARQUE :

Le moteur se coupera après environ 12 minutes de ralenti.

3. Désengagez le frein de stationnement.

4. Accélérez jusqu'à ce que la poulie d'entraînement se mette en prise. Conduisez à faible vitesse pendant les 2 à 3 premières minutes

## AVIS

**Si le véhicule ne bouge pas lorsque vous mettez les gaz, arrêtez le moteur, enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur, et effectuez les opérations suivantes :**

- Vérifiez si les skis sont coincés au sol. Soulevez un ski à la fois par la poignée, puis reposez-le au sol.
- Vérifiez si la chenille est coincée au sol. Soulevez l'arrière de la motoneige suffisamment pour dégager la chenille du sol, puis laissez-la retomber.
- Vérifiez l'absence d'une accumulation de neige durcie ou de glace sur la suspension arrière qui pourrait interférer avec la rotation de la chenille. Nettoyez la zone.

## ATTENTION

**Évitez les risques de blessures en employant des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.**

## AVERTISSEMENT

**Assurez-vous que le capuchon du cordon coupe-circuit est enlevé avant de vous placer devant le véhicule, de vous approcher de la chenille ou des éléments de la suspension arrière.**

### REMARQUE :

Le préchauffage est contrôlé électroniquement. Pendant cette période (jusqu'à 10 minutes en fonction de la température ambiante), le régime du moteur est limité.

## Arrêt du moteur

Relâchez la manette d'accélérateur et attendez que le moteur revienne au ralenti.

Coupez le moteur soit à l'aide du commutateur d'arrêt d'urgence du moteur, soit en extrayant le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

 **AVERTISSEMENT**

**Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur lorsque vous n'utilisez pas la motoneige, afin d'éviter un démarrage accidentel, une utilisation sans surveillance par des enfants ou un vol.**

---

# CONDITIONS DE CONDUITE ET VOTRE MOTONEIGE

## Altitude

En sortie d'usine, votre motoneige est étalonnée pour une utilisation dans une plage d'altitude spécifique (selon le niveau de la mer).

Une motoneige neuve comprend une étiquette placée sur le guidon et indiquant sur étalonnage. Consultez la section *Informations de sécurité sur le véhicule*.

Si vous ne connaissez pas l'étalonnage de votre motoneige, communiquez avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

Si vous devez utiliser votre motoneige à une altitude hors de la plage spécifiée, demandez à un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé de l'étalonner.

## AVIS

**Un étalonnage non adapté à l'altitude d'utilisation réduirait les performances de votre motoneige et pourrait l'endommager sérieusement.**

## Température

Le système de gestion de ces moteurs fournit le rapport air/carburant optimal pour toutes les températures.

## Neige compacte

Tous les modèles couverts par ce guide qui sont équipés d'un profil de chenille minimum de 44 mm (1,75 po) sont conçus pour des conditions de neige profonde et ne doivent jamais être utilisés pendant une période prolongée dans des conditions de neige marginale ou tassée.

Si vous devez rouler dans ce type de conditions :

- Évitez de dépasser une vitesse de 70 km/h (45 mph) dans toutes les conditions.
- Évitez les accélérations brutales (plus de 75 % de l'accélérateur).
- Les grattoirs à glace doivent être utilisés.
- La température du moteur ne doit pas dépasser 75 % sur la jauge de température.

## AVIS

Rouler avec ce type de chenille à vitesse élevée sur une piste, la neige durcie, ou la glace exerce une tension accrue sur les crampons, provoquant un risque de surchauffe des chenilles. Elle pourrait également réduire considérablement la durée de vie de certaines pièces d'usure. Pour éviter la dégradation, la délamination ou des dommages potentiels de la chenille et des pièces d'usure, réduisez votre vitesse et minimisez la distance parcourue sur ces types de surfaces.

### Véhicules munis de grattoirs à glace

Les grattoirs à glace sont ajoutés au véhicule pour augmenter l'efficacité du refroidissement, ainsi que pour lubrifier et refroidir les attaches et les glissières de la chenille. Ils doivent être utilisés chaque fois qu'il s'agit de glace, de neige durcie ou de toute autre condition qui ne soulève pas suffisamment de particules de neige dans la suspension arrière et le tunnel.

## AVIS

Même s'il n'est pas recommandé de conduire une motoneige équipée de crampons hauts sur un sentier ou sur la neige durcie, il est fortement recommandé d'ajouter des roues intermédiaires et d'utiliser des grattoirs à glace si le véhicule est utilisé dans ces conditions.

## IMPORTANT

Rouler dans ces conditions met en danger la fiabilité de la chenille et sa garantie.

Si le véhicule est équipé des hauteurs de profil de chenilles suivantes, ne dépassez jamais les vitesses constantes recommandées

| Hauteur du profil de chenille      | Régime continu maximal |
|------------------------------------|------------------------|
| 57 mm (2,25 po)<br>60 mm (2,36 po) | 110 km/h (70 mi/h)     |
| 64 mm (2,52 po)<br>75 mm (3 po)    | 95 km/h (60 mi/h)      |

## PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE

La manipulation et le confort de la motoneige dépendent de nombreux réglages.

### AVERTISSEMENT

**Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée. Effectuez toujours un réglage identique des éléments de suspension gauche et droit.**

Les choix d'ajustements de suspension varient selon la charge. Le poids de l'utilisateur, une préférence personnelle, la vitesse de roulement et les conditions du terrain.

### REMARQUE :

Il est possible que certains réglages ne s'appliquent pas à votre motoneige.

### AVERTISSEMENT

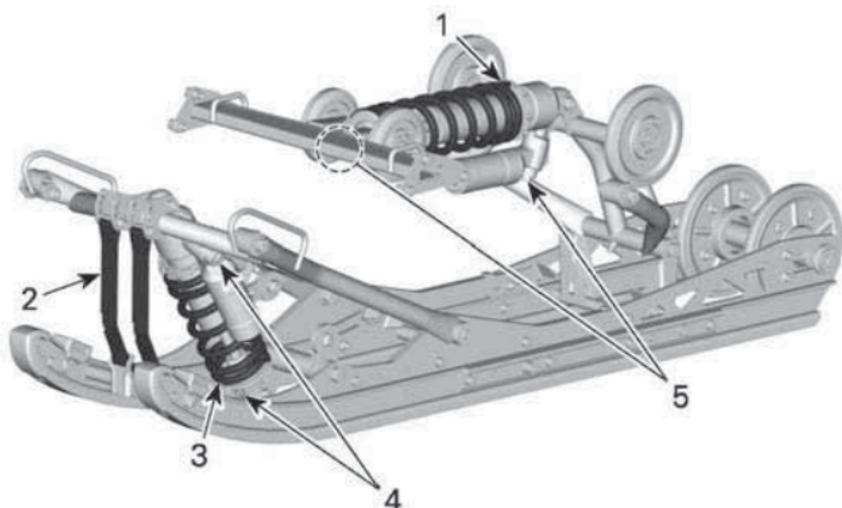
**Avant de régler les suspensions, rappelez-vous les consignes suivantes :**

- **Garez-vous dans un endroit sûr.**
- **Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.**
- **Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible. Si vous n'utilisez pas de dispositif de levage, utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes.**
- **N'essayez pas de soulever l'avant ou l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.**
- **Soutenez l'avant du véhicule au-dessus du sol à l'aide d'un dispositif approprié avant de régler la suspension.**
- **Soutenez l'arrière du véhicule au-dessus du sol à l'aide d'un pont mécanique large doté d'un panneau déflecteur arrière.**
- **Vérifiez si le support est stable et sûr.**

La meilleure façon de régler la suspension consiste à effectuer un réglage à la fois. Certains réglages s'influencent mutuellement. Il peut par exemple être nécessaire de régler le ressort central après avoir réglé les ressorts avant. Essayez toujours la motoneige dans les mêmes conditions; piste, vitesse, neige, position de conduite, etc. Progressez de manière méthodique jusqu'à atteindre le résultat souhaité.

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision. Employez l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse d'outils.

## Réglage de la suspension arrière



### PPS RS - COMPOSANTS RÉGLABLES

1. Ressort arrière
2. Sangles d'arrêt
3. Ressort central
4. Amortisseur central
5. Amortisseur arrière

## AVIS

Lors de tout réglage de la suspension arrière, contrôlez la tension de la chenille et modifiez-la si nécessaire.

### Sangle d'arrêt

La longueur des sangles d'arrêt influence le poids que doit supporter le ressort central, notamment pendant l'accélération, et par conséquent, le soulèvement de l'avant.

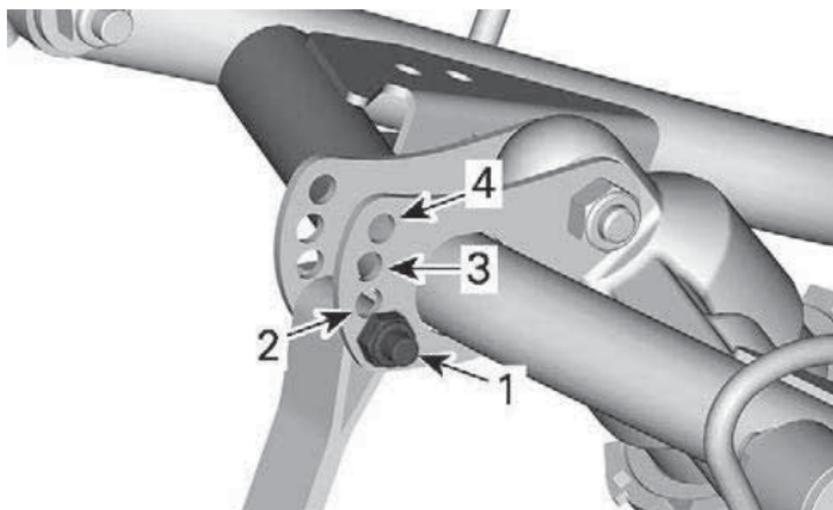
La longueur de la sangle d'arrêt influence également le déplacement du ressort central.

**AVIS**

Lors de toute modification de la longueur de la sangle d'arrêt, vous devez également vérifier la tension de la chenille.

**REMARQUE :**

La courroie d'arrêt peut être réglée sur les positions 1, 2, 3 ou 4. Les plus petits nombres correspondent à un plus long réglage de sangle.

**POSITIONS DE LA COURROIE D'ARRÊT**

1. Position 1 (la plus longue courroie)
2. Position 2
3. Position 3
4. Position 4 (la plus courte courroie)

Lorsque vous conduisez la motoneige dans une neige épaisse ou pour gravir une pente, il peut s'avérer nécessaire de modifier la longueur de la sangle d'arrêt et/ou de changer de position de conduite, de modifier l'angle de la chenille par rapport à la neige. L'habitude du conducteur à effectuer ces réglages et l'état de la neige orienteront le choix vers la combinaison la plus efficace.

En général, une courroie d'arrêt longue offre une meilleure performance lorsque le parcours est plat, alors qu'un réglage court améliore la maniabilité en montée et lorsque la neige est profonde.

| Réglage de la sangle d'arrêt |  |
|------------------------------|--|
| Position                     | utilisation  |
| 1                            | Réglage normal : Meilleur réglage global pour l'utilisation des sentiers   |
| 2                            | Meilleures performances dans les virages, moins de course de la suspension   |
| 3                            | Monter une côte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur angle d'attaque de la chenille pour monter une côte</li> <li>- Meilleure maniabilité en montée et sur la neige profonde</li> </ul>             |
| 4                            | Monter une côte abrupte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur angle d'attaque de la chenille pour monter une côte</li> <li>- Moins de transfert</li> <li>- Hauteur de conduite plus basse</li> </ul> |

### ***Ressort central***

La tension du ressort central influe sur la dureté de la direction, le maniement et l'absorption des chocs.

En outre, le réglage de la tension du ressort central modifie la pression qui s'exerce sur la chenille, et cela a donc un effet sur les performances lors d'un déplacement sur une épaisse couche de neige.

| Action                     | Résultat   |
|----------------------------|--|
| Augmentation de la tension | Direction plus souple  |
|                            | Meilleure capacité d'absorption des chocs                        |
|                            | Meilleurs démarrages sur épaisse couche de neige                 |
|                            | Meilleures performances et maniement sur épaisse couche de neige |

| Action                   | Résultat                                    |
|--------------------------|---|
| Diminution de la tension | Direction plus dure                         |
|                          | Moins bonne capacité d'absorption des chocs |
|                          | Meilleure tenue de piste                    |

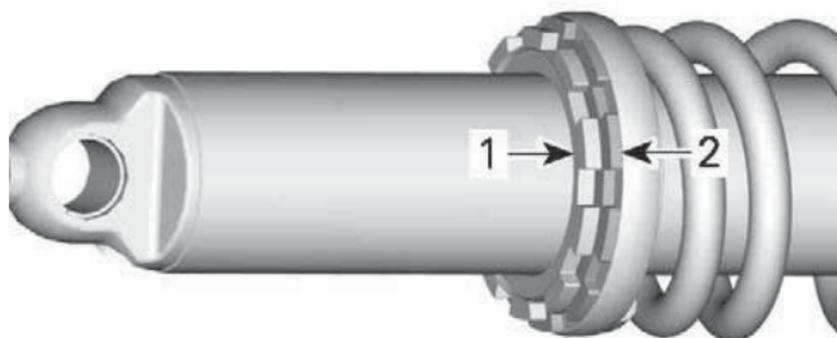
### **Dispositif de réglage à came**

Avec l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse à outils, tournez la came pour augmenter ou diminuer la précharge du ressort.

### **Dispositif de réglage à bague**

Avec l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse à outils, dévissez la bague de verrouillage, puis tournez la bague pour augmenter ou diminuer la précharge du ressort.

Serrez la bague de verrouillage lorsque le réglage est terminé.



1. Anneau de verrouillage
2. Anneau de réglage

### **Ressort arrière**

La tension du ressort arrière influence le confort, la hauteur de conduite et la compensation de charges.

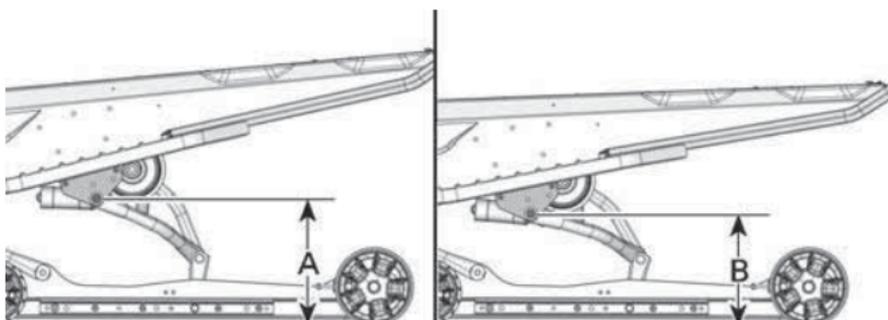
Par ailleurs, la tension du ressort arrière transfère plus ou moins de poids sur l'avant de la motoneige. Par conséquent, le poids appliqué sur les skis est plus ou moins élevé. Ce réglage influence les performances de déplacement dans une épaisse couche de neige, les efforts nécessaires pour changer de direction et la maniabilité.

Un faible abaissement de la suspension dans des conditions de conduite très difficiles indique un bon choix du réglage des ressorts.

| Action                     | Résultat   |
|----------------------------|--|
| Augmentation de la tension | Suspension arrière plus ferme                                    |
|                            | Partie arrière plus haute  |
|                            | Meilleure capacité d'absorption des chocs                        |
|                            | Direction plus dure  |
| Diminution de la tension   | Suspension arrière plus molle                                    |
|                            | Partie arrière plus basse  |
|                            | Moins bonne capacité d'absorption des chocs                      |
|                            | Direction plus souple  |
|                            | Meilleures performances et maniement sur épaisse couche de neige |

Référez-vous à ce qui suit pour déterminer si la tension est correcte.

- A = Suspension totalement étirée
- B = La suspension s'est enfoncée sous l'effet du poids cumulé du conducteur, du passager et du chargement
- C = Distance entre les dimensions A et B, consultez le tableau ci-dessous



**TYPIQUE - DISTANCE ENTRE LE SOL ET LE PIVOT DU BRAS ARRIÈRE SUPÉRIEUR**

| C                              | Mesure à prendre                            |
|--------------------------------|---|
| De 90 à 100 mm (de 3,6 à 4 po) | Aucun réglage nécessaire                    |
| Plus de 100 mm (4 po)          | Réglage trop souple<br>Augmentez la tension |
| Moins de 90 mm (3,6 po)        | Réglage trop ferme Diminuez la tension      |

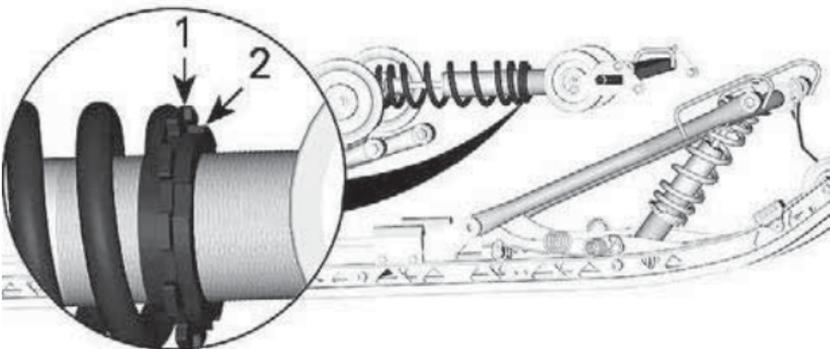
**REMARQUE :**

Si vous ne parvenez pas à atteindre la valeur prescrite avec les ressorts d'origine, consultez un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé pour obtenir d'autres ressorts.

Pour le réglage normal, consultez le *Tableau de réglage de la suspension*.

Pour régler, dévissez la bague de blocage, puis tournez la bague de réglage pour sélectionner la précharge du ressort.

Lorsque le niveau de précharge est sélectionné, serrez la bague de blocage sur la bague de réglage.



1. Anneau de réglage
2. Anneau de verrouillage

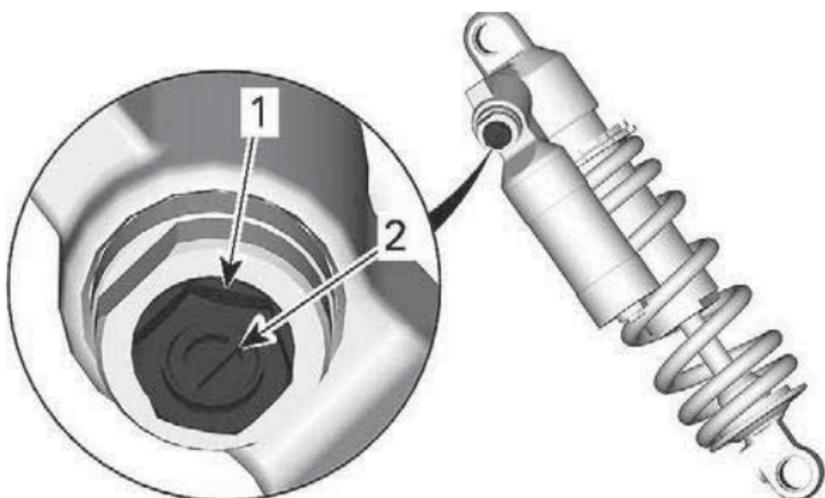
### **Réglages d'amortisseurs central et arrière (séries KYB HCLR uniquement)**

#### **Amortissement de la compression**

Le dispositif de réglage de la compression à basse vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension basse

(course de compression lente, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à basse vitesse).

L'amortissement de compression à haute vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension élevée (course de compression rapide, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à plus haute vitesse)

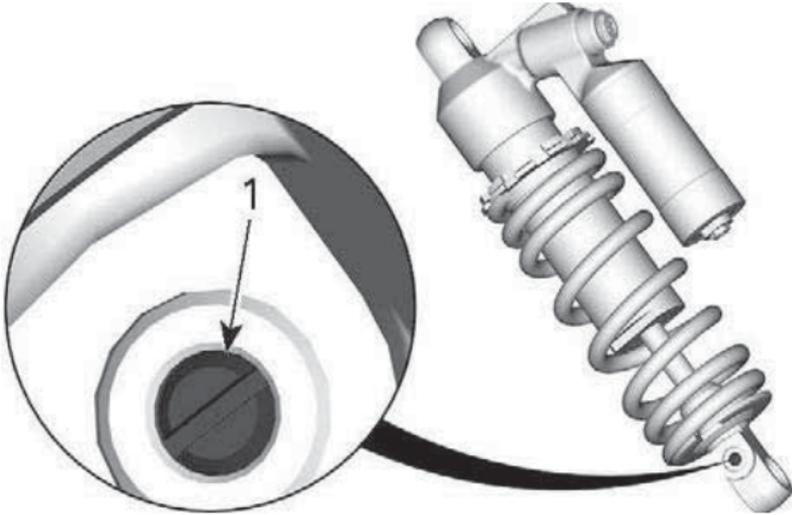


1. Dispositif de réglage de la compression à haute vitesse (hexagonal)
2. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (fendu)

| Virages      | Action   | Résultat sur les bosses plus petites et plus grosses |
|--------------|--|--|
| Sens horaire | Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression | Amortissement de la compression plus ferme           |
| Anti horaire | Diminution de la puissance d'amortissement de la compression   | Amortissement de la compression plus souple          |

## Force de rebond

L'atténuation du rebond contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de l'extension.



1. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

| Virages      | Action   | Résultat sur les bosses plus petites et plus grosses                |
|--------------|--|---|
| Sens horaire | Augmentation de la puissance d'atténuation du rebond | Atténuation du rebond plus dure (vitesse d'extension plus lente)    |
| Anti horaire | Diminution de la puissance d'atténuation du rebond   | Atténuation du rebond plus souple (vitesse d'extension plus rapide) |

### REMARQUE :

En cas de petites bosses courtes et répétées (ondulations), il est recommandé d'utiliser un réglage d'atténuation du rebond plus faible.

## Réglages de la suspension avant

### Ressorts avant

La tension appliquée sur le ressort avant influe sur la dureté de la suspension avant.

La tension appliquée sur le ressort avant influe également sur le comportement de la direction.

| Action                     | Résultat                                    |
|----------------------------|---|
| Augmentation de la tension | Suspension avant plus ferme                 |
|                            | Partie arrière plus haute                   |
|                            | Direction plus précise                      |
|                            | Meilleure capacité d'absorption des chocs   |
| Diminution de la tension   | Suspension avant plus molle                 |
|                            | Partie avant plus basse                     |
|                            | Direction plus souple                       |
|                            | Moins bonne capacité d'absorption des chocs |

Avec l'outil de réglage de la suspension fourni dans la trousse à outils, tournez la bague pour augmenter ou diminuer la précharge du ressort.

1. Augmentez la tension
2. Diminuez la tension

### Réglages d'amortisseur avant (séries KYB HLCR uniquement)

## Amortissement de la compression

Le dispositif de réglage de la compression à basse vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension basse (course de compression lente, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à basse vitesse).

L'amortissement de compression à haute vitesse contrôle la façon dont l'amortisseur réagit à une vitesse de suspension élevée (course de compression rapide, dans la plupart des cas, lorsque l'on roule à plus haute vitesse)



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (bouton)
2. Dispositif de réglage de la compression à haute vitesse

| Virages      | Action   | Résultat sur les bosses plus petites et plus grosses |
|--------------|--|--|
| Sens horaire | Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression | Amortissement de la compression plus ferme           |
| Anti horaire | Diminution de la puissance d'amortissement de la compression   | Amortissement de la compression plus souple          |

## Force de rebond

L'atténuation du rebond contrôle la manière dont l'amortisseur restreint la course de l'extension.



1. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

| Virages      | Action   | Résultat sur les bosses plus petites et plus grosses                |
|--------------|--|---|
| Sens horaire | Augmentation de la puissance d'atténuation du rebond | Atténuation du rebond plus dure (vitesse d'extension plus lente)    |
| Anti horaire | Diminution de la puissance d'atténuation du rebond   | Atténuation du rebond plus souple (vitesse d'extension plus rapide) |

**REMARQUE :**

En cas de petites bosses courtes et répétées (ondulations), il est recommandé d'utiliser un réglage d'atténuation du rebond plus faible.

## Conseils de réglage en fonction du comportement du véhicule

| Problème   | Corrections  |
|--|--|
| Louvoisement de la suspension avant                        | Vérifier l'alignement du patin.<br>– Réduisez la charge du ressort de suspension avant.<br>– Augmentez la charge du ressort central.<br>– Réduisez la tension du ressort arrière.                  |
| La direction semble trop dure à vitesse constante          | – Réduisez la charge du ressort de suspension avant.<br>– Augmentez la charge du ressort central.  |
| La direction semble trop dure en accélération              | – Réduisez la tension du ressort arrière.<br>– Allongez la sangle d'arrêt.   |
| Le ski se soulève trop en virage ou en accélération        | – Raccourcissez la sangle d'arrêt.<br>– Augmentez la précharge du ressort arrière.   |
| L'arrière de la motoneige semble trop rigide.              | – Réduisez la tension du ressort arrière.<br>– Réduisez le réglage d'amortissement de la compression, selon l'équipement   |
| L'arrière de la motoneige semble trop souple               | – Augmentez la précharge du ressort arrière.   |
| La suspension arrière descend trop souvent à fond de butée | – Augmentez la précharge du ressort arrière.<br>– Augmentez la charge du ressort central.<br>– Allongez la sangle d'arrêt.<br>– Augmentez l'ajustement de l'amortissement en compression si équipé |

| Problème  | Corrections   |
|---|---|
| La motoneige semble pivoter autour de son centre. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduisez la charge du ressort central.</li> <li>- Augmentez la précharge du ressort arrière.</li> <li>- Augmentez la charge du ressort de suspension avant.</li> <li>- Raccourcissez la sangle d'arrêt.</li> </ul> |
| La chenille patine trop au démarrage.             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allongez la sangle d'arrêt.</li> </ul>   |

## Réglages d'usine de la suspension

### REMARQUE :

Les clics et les tours sont comptés à partir de la position fermée.

| Réglages d'amortisseur - Précharge du ressort           |                   |                     |                     |
|---|-------------------|---------------------|---------------------|
| Réglage   | Amortisseur avant | Amortisseur central | Amortisseur arrière |
| Compression à faible vitesse (Clics)                    | 10                | 10                  | 10                  |
| Compression à haute vitesse (Tours)                     | 1,5               | 1,5                 | 1,5                 |
| Rebond (Clics)  | 8                 | 5                   | 5                   |
| Précharge de ressort (mm) (avec sangle d'arrêt déposée) | 8                 | 2                   | 17                  |
| Position des sangles d'arrêt                            | 1                 |                     |                     |

# ENTRETIEN

---

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le Rave RS est conçu pour une utilisation en course uniquement. Il doit être entretenu après chaque course et chaque séance d'entraînement.

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche.

 **AVERTISSEMENT**

**Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.**

---

## PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

### AVERTISSEMENT

Coupez le moteur et enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit, puis suivez les procédures d'entretien suivantes. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

### AVERTISSEMENT

S'il s'avérait nécessaire de déposer un mécanisme de verrouillage (p. ex. des pattes de verrouillage, fixations autobloquantes, etc.) lors d'opérations de démontage/remontage, remplacez-le toujours par un neuf.

## Liquide de refroidissement

### AVERTISSEMENT

N'ouvrez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

### *Vérification du niveau de liquide de refroidissement*

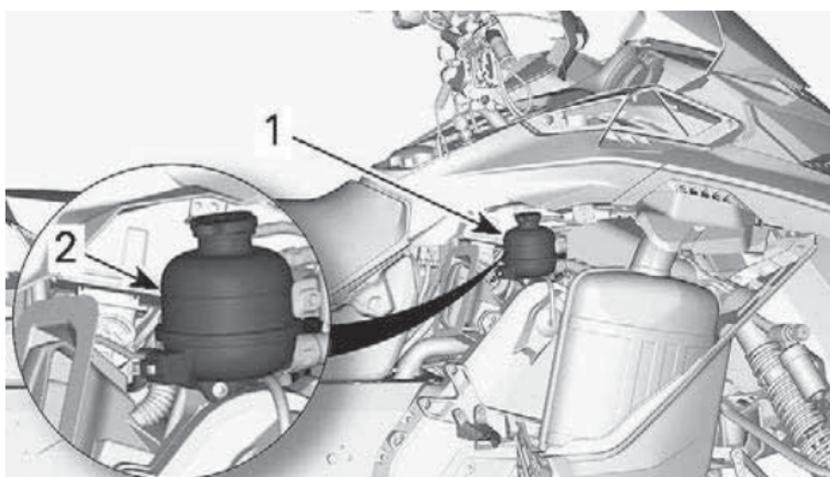
Ouvrez le panneau droit, voir la section *Carrosserie et Siège*.

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement à la température ambiante. Le liquide doit se trouver sur la ligne moteur froid du réservoir.

### **REMARQUE :**

Lors de la vérification du niveau à basse température, celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque.

Si vous devez ajouter du liquide de refroidissement ou remplir tout le circuit, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.



1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne COLD

### **Liquide de refroidissement recommandé**

#### **LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ**

Liquide de refroidissement prémélangé XPS à durée de vie prolongée

#### **SI LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE**

Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

### **AVIS**

**Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.**

## **Système d'échappement**

### **Vérification du système d'échappement**

Le silencieux d'échappement arrière doit être centré avec l'orifice de sortie du carter inférieur. Vérifiez l'absence de rouille ou de fuite dans le système d'échappement. Veillez à ce que toutes les pièces soient bien fixées en position.

Vérifiez l'état des ressorts de retenue et les déflecteurs thermiques et remplacez-les si nécessaire

Le système d'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer l'ensemble des performances du moteur. Toute modification risque de le rendre non conforme à la loi en vigueur.

## AVIS

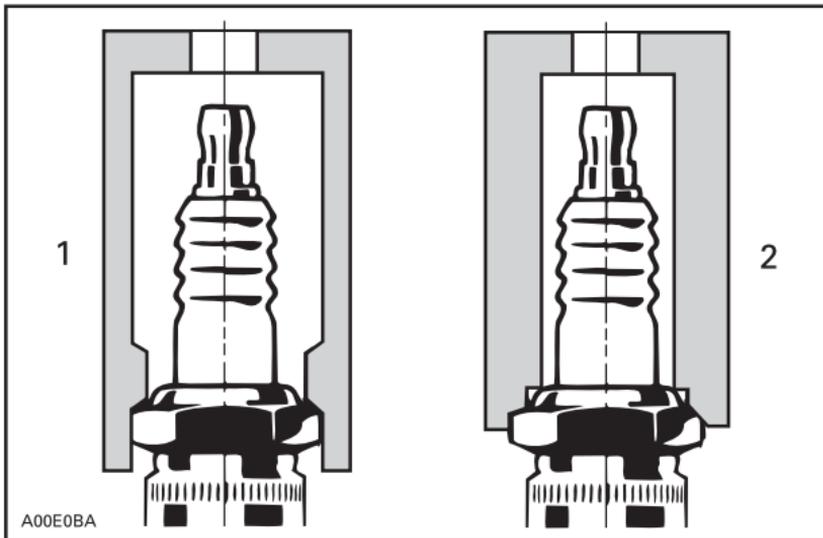
**Le retrait, la modification ou la détérioration de l'un des éléments du système d'échappement peut occasionner des dégâts sérieux au moteur.**

## Bougies

Pour le type de bougie, se reporter à la sous-section *Spécifications techniques*.

### Remplacement de la bougie

Pour la dépose et la pose, utilisez uniquement une douille de bougie d'allumage appropriée. Toutes les précautions doivent être prises pour éviter les contraintes latérales qui pourraient entraîner la rupture d'une bougie d'allumage.



### TYPIQUE

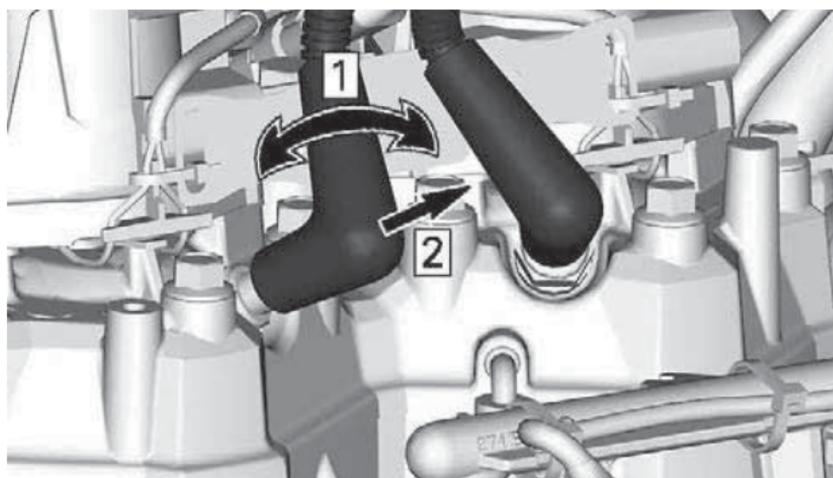
1. Douille de bougie d'allumage appropriée
2. Douille inappropriée

## Retrait des bougies

1. Retirez le module de carrosserie supérieur. Reportez-vous à la sous-section *Carrosserie*.
2. Débranchez le connecteur du stator. Reportez-vous à la section *Accès au connecteur du stator* dans la sous-section *Magnéto et démarreur*.
3. Nettoyez les bougies et la culasse à l'air comprimé.
4. Enlevez le verrou de fixation du câble de la bougie.



5. Retirez les câbles de bougie en tournant doucement le capuchon et en le retirant de la bougie.



**TYPIQUE**

Étape 1. Tournez délicatement.

Étape 2. Retirez

6. Desserrez suffisamment la bougie à l'aide d'outils appropriés.

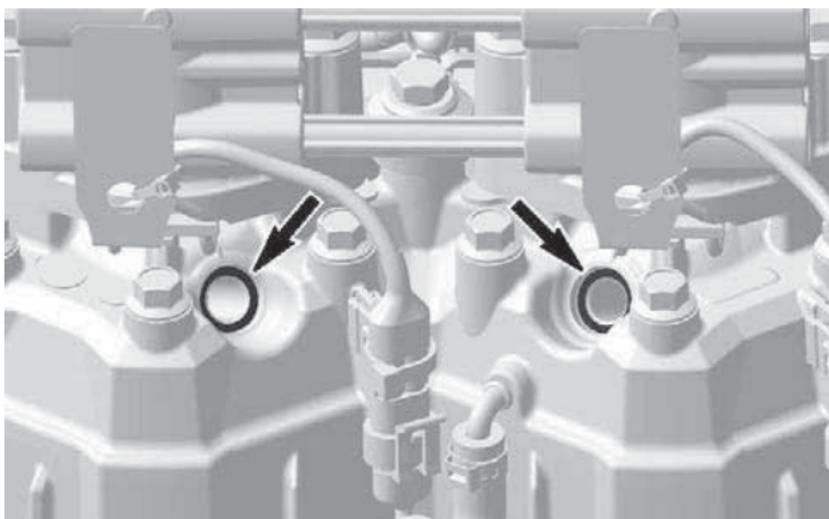


7. Dévissez les bougies à la main.

## Installer les bougies d'allumage (OEM)

1. Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.
2. Lubrifiez la surface de contact de la bougie d'allumage au niveau de la culasse.

### Huile d'injection



3. À l'aide d'une jauge à fil, vérifiez que l'écartement des électrodes correspond aux spécifications. Reportez-vous à la *Fiche technique*.

#### REMARQUE :

Si l'écartement est incorrect, utilisez une autre bougie.

4. Vissez à la main la bougie d'allumage dans la culasse jusqu'à ce qu'elle soit serrée.
5. Serrez au couple spécifié à l'aide d'une clé dynamométrique et d'une douille à bougie.

#### REMARQUE :

Le couple de serrage de la bougie est particulièrement important sur ce moteur car il contribue au bon positionnement de l'électrode négative.

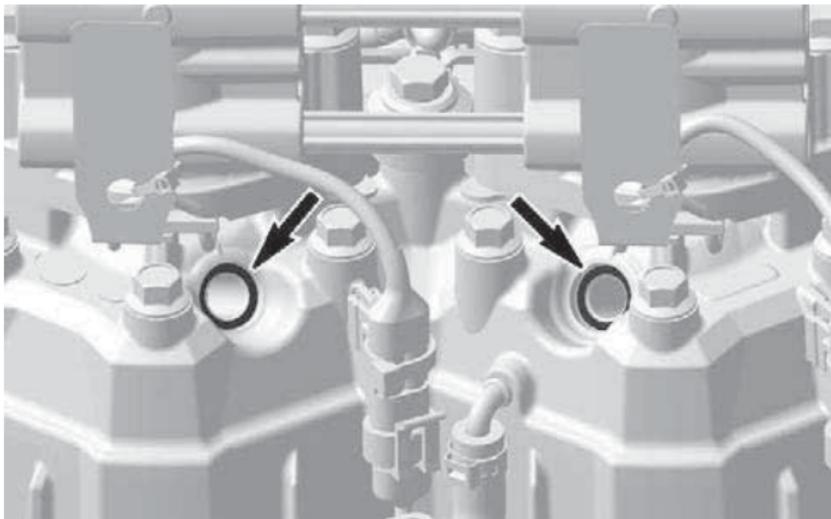
| Couple de serrage |           |
|-------------------|-----------|
| Bougie            | 23 ± 1 Nm |

## Installer les bougies d'allumage (non-OEM)

Lorsque vous utilisez une bougie non-OEM, elle doit être correctement indexée. Sans cela, le moteur va mal tourner au ralenti et les émissions seront plus élevées.

1. À l'aide d'un marqueur, marquez l'extrémité libre de l'électrode négative sur le bord de la bougie (au-dessus du filetage).
2. Avant d'installer les bougies, assurez-vous que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.
3. Lubrifiez la surface de contact de la bougie d'allumage au niveau de la culasse.

### Huile d'injection



4. À l'aide d'un calibre de fils, vérifiez que l'écartement des électrodes est conforme aux spécifications du fabricant.

#### REMARQUE :

Si l'écartement est incorrect, utilisez une autre bougie.

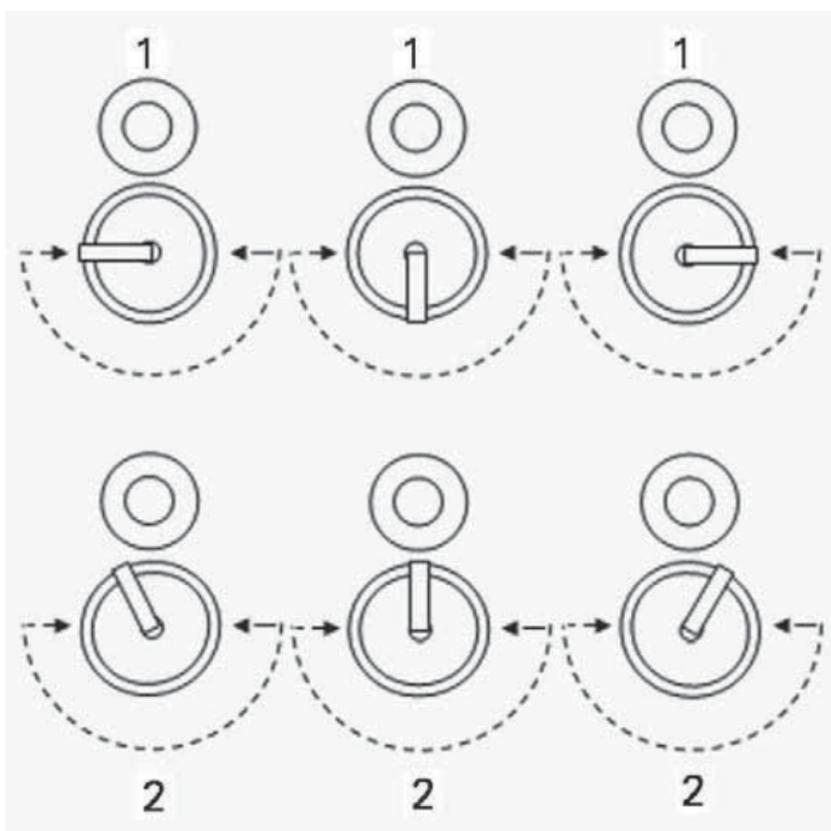
5. Vissez à la main la bougie d'allumage dans la culasse jusqu'à ce qu'elle soit serrée.

6. Serrez en respectant le couple indiqué avec une clé dynamométrique et une douille de bougie appropriée.

| Couple de serrage |           |
|-------------------|-----------|
| Bougie            | 23 ± 1 Nm |

7. Vérifiez visuellement que la partie ouverte de l'électrode négative est face à l'injecteur, à moins de 90° de chaque côté de la sortie de l'injecteur.

L'illustration suivante utilise le point d'attache de l'électrode négative pour décrire l'angle. L'injecteur est illustré en-dessus de la bougie.



#### INDEXATION DE LA BOUGIE

1. Installation acceptable
2. Installation inacceptable

Si l'angle d'indexation de la bougie ne correspond pas aux spécifications, répétez la procédure avec une autre bougie jusqu'à l'obtention de la juste indexation.

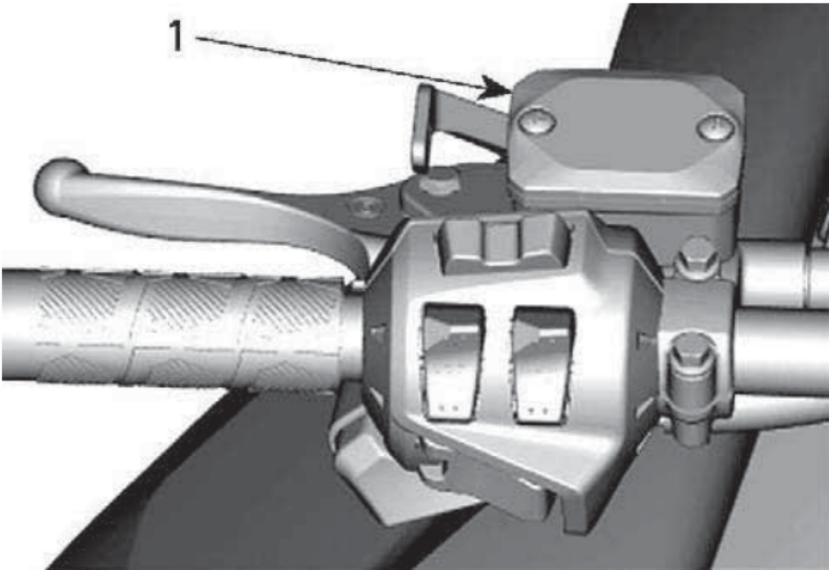
## Liquide de frein

### Vérification du niveau de liquide de frein

#### AVIS

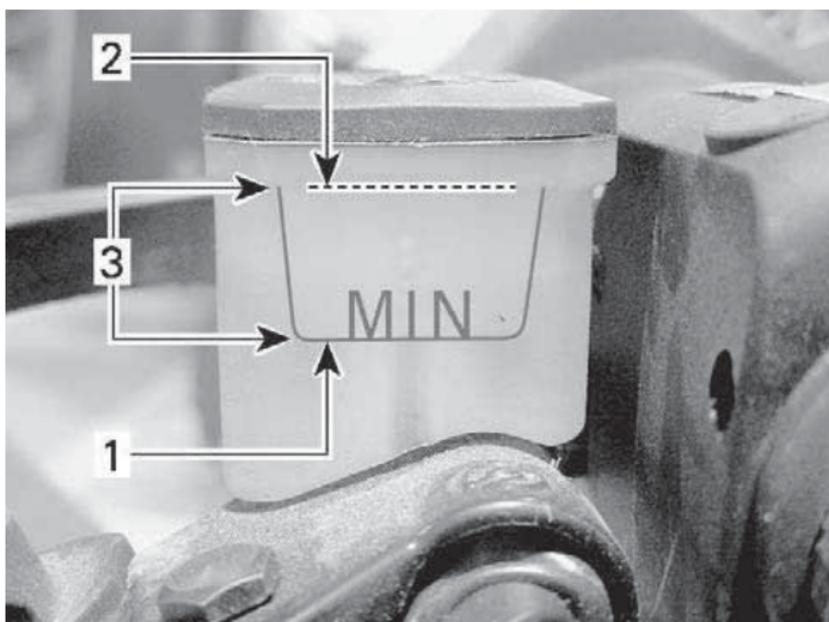
**Le véhicule doit être sur une surface plane avant de contrôler tous les niveaux.**

Vérifiez le niveau du liquide de frein (DOT 4) dans le réservoir. Ajoutez du liquide (DOT 4) si nécessaire.



#### TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de frein



**TYPIQUE**

1. Minimum
2. Maximum
3. Plage de fonctionnement

**⚠ ATTENTION**

Évitez d'avoir du liquide de frein sur la peau ou dans les yeux - cela peut occasionner de graves brûlures. En cas de contact avec la peau, lavez soigneusement la zone affectée. En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau claire pendant au moins 10 minutes, puis consultez immédiatement un médecin.

**Liquide recommandé**

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. Un récipient entamé peut être contaminé ou peut avoir absorbé de l'humidité atmosphérique.

**⚠ AVERTISSEMENT**

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage.

**AVIS**

Le liquide de frein peut endommager des pièces peintes et en plastique. Manipulez-le avec précaution. Rincez bien ce que vous renversez.

**Huile de carter de chaîne***Huile de carter de chaîne recommandée***Huile de carter de chaîne recommandée**

Huile synthétique pour carter de chaîne XPS

Produit de remplacement ou si non disponible

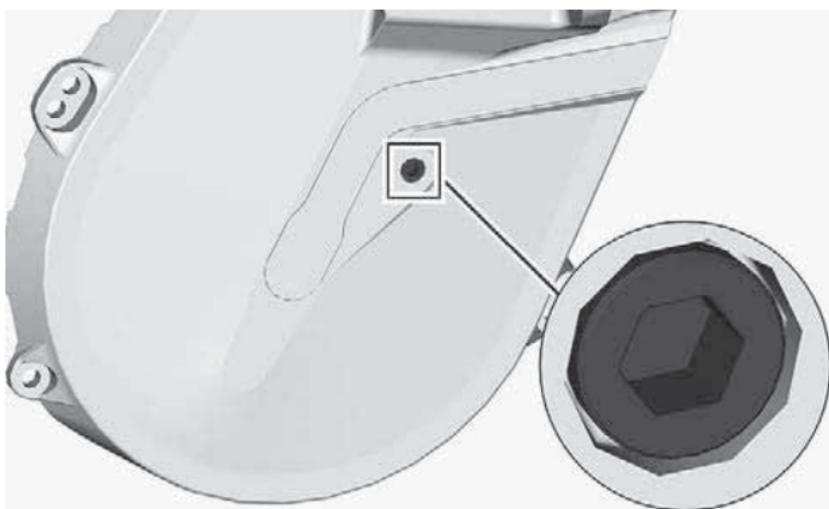
Utilisez une huile synthétique pour engrenage 75W140 conforme aux spécifications GL-5 de l'API.

**AVIS**

Si l'huile de carter de chaîne XPS n'est pas disponible, utilisez une huile d'engrenage 75W140 conforme aux spécifications API GL-5. La boîte de vitesses de cette motoneige a été conçue et validée avec de l'huile synthétique XPSMC pour boîte de vitesses. BRP recommande fortement de toujours utiliser son huile synthétique XPS pour carter de chaîne. Les dommages provoqués par une huile qui n'est pas adaptée au carter de chaîne ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

*Vérification du niveau d'huile de carter de chaîne*

Placez le véhicule sur une surface plane pour vérifier le niveau d'huile. Pour cela, retirez le bouchon de contrôle.



### **BOUCHON DE CONTRÔLE**

Le niveau d'huile doit atteindre l'orifice fileté.

Si le niveau est correct, réinstallez le bouchon de contrôle et serrez-le au couple spécifié.

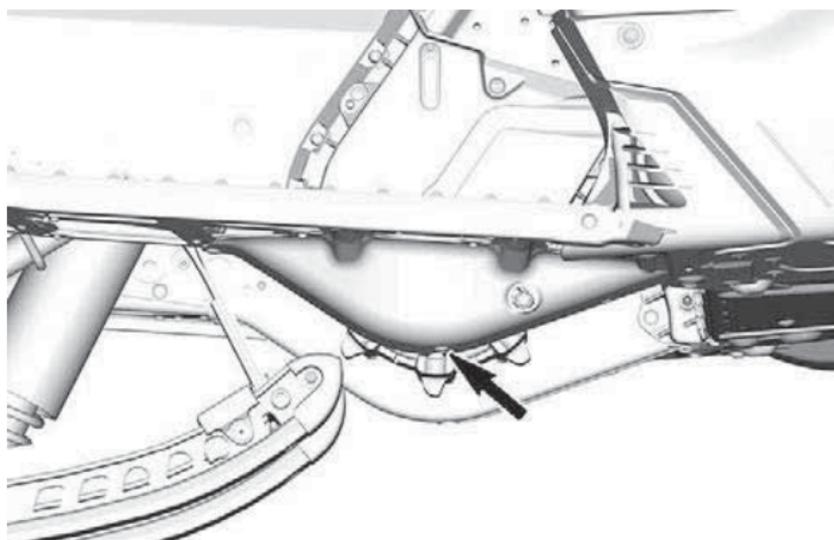
| <b>Couple de serrage</b> |  |
|--------------------------|--|
| Bouchon de contrôle      | $6 \pm 1 \text{ Nm}$ ( $53 \pm 9 \text{ lbf-po}$ ) |

Si le niveau est insuffisant, consultez la *Procédure de remplissage du carter de chaîne*.

### **Remplacement de l'huile de carter de chaîne**

#### **Vidange du carter de chaîne**

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez un bac de vidange sous la zone du bouchon de vidange du carter de chaîne.
3. Déposez le bouchon de remplissage.
4. Retirez le bouchon de vidange situé sous le carter de chaîne.

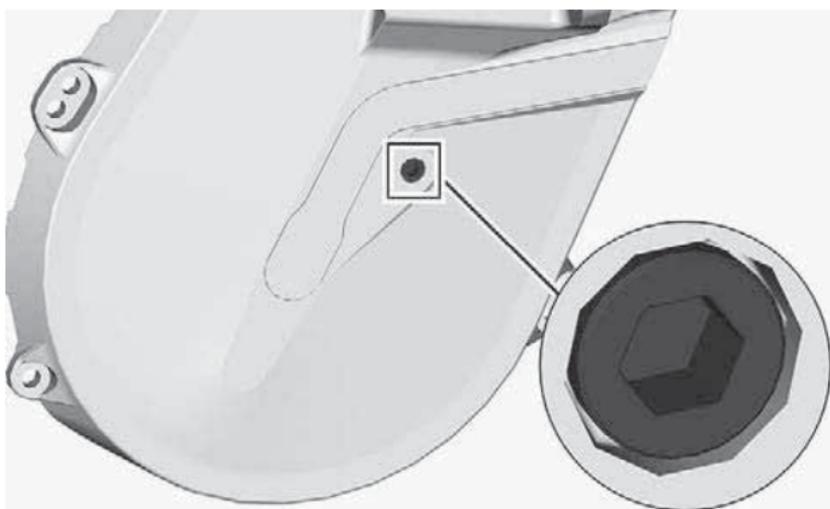


5. Attendez que l'huile s'écoule du carter de chaîne.
6. Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

| <b>Couple de serrage</b> |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| Bouchon de vidange       | $6 \pm 1$ Nm $53 \pm 9$ lbf-po |

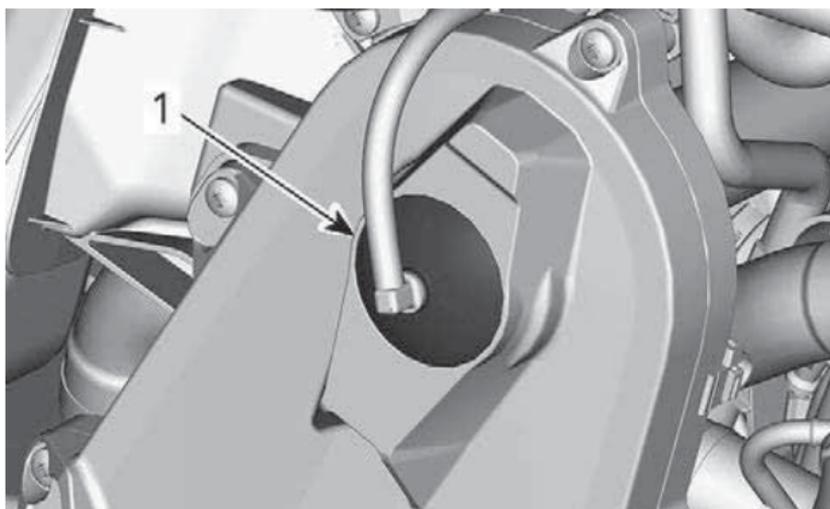
### **Procédure de remplissage de l'huile du carter de chaîne**

1. Ouvrez le panneau latéral droit Reportez-vous à *Équipement*.
2. Enlevez le bouchon de contrôle.



**BOUCHON DE CONTRÔLE**

3. Retirez le bouchon de remplissage.



**TYPIQUE - DESSUS DE LA BOÎTE DE VITESSES**

1. Bouchon de remplissage
4. Versez l'huile recommandée dans la boîte de vitesses par le biais de l'orifice de remplissage jusqu'à ce que l'huile sorte par l'orifice du bouchon de contrôle.
5. Remettez le bouchon de contrôle en place et serrez-le au couple spécifié.

| Couple de serrage   |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| Bouchon de contrôle | $6 \pm 1$ Nm $53 \pm 9$ lbf-po |

Réinstallez le bouchon de remplissage.

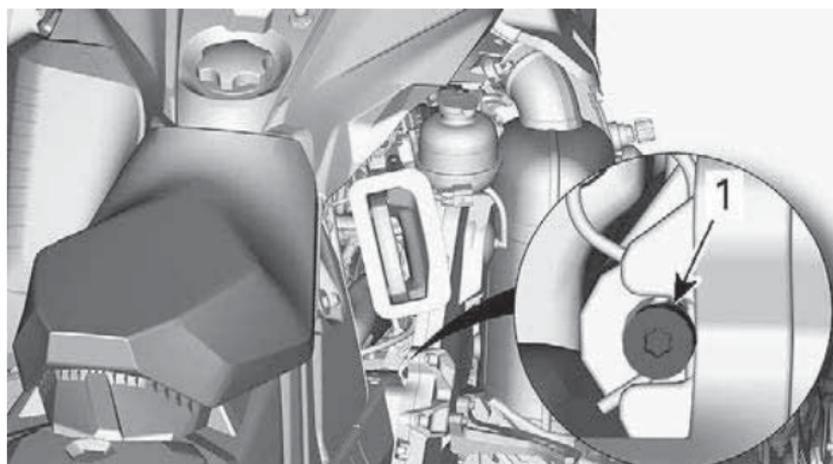
## Chaîne d'entraînement

### Accès au carter de chaîne

Ouvrez le panneau latéral gauche, reportez-vous à *Équipements*.

### Réglage de la chaîne d'entraînement

à l'aide de l'extrémité Torx de l'écarteur de poulie réceptrice, tournez DÉLICATEMENT le tendeur dans le sens horaire pour éliminer le jeu.



### TYPIQUE

Ne forcez pas le tendeur.

### REMARQUE :

Ne retirez pas la goupille.

## AVIS

Des dommages importants aux éléments d'entraînement pourraient s'ensuivre si la chaîne d'entraînement est trop serrée.

## Courroie d'entraînement

### Inspection de la courroie d'entraînement

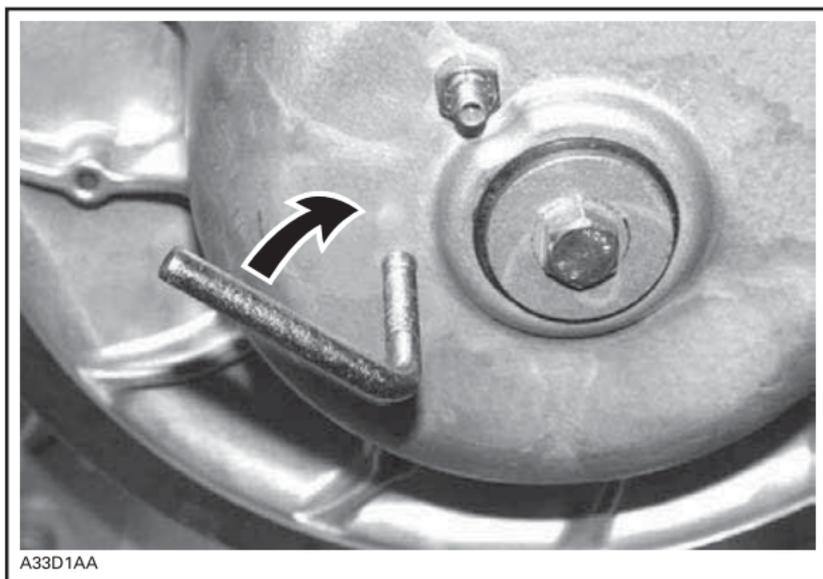
Déposez le protège-courroie. Reportez-vous la procédure dans la section *Équipement*.

Inspectez l'absence de craquelures, d'effilochage ou d'usure anormale (usure inégale, d'un côté seulement, dents manquantes, tissu craquelé). Une usure anormale pourrait provenir d'un mauvais alignement de la poulie, d'un régime trop élevé avec une chenille gelée, de démarrages rapides sans période de préchauffage, de roues rouillées ou abîmées, de présence d'huile sur la courroie ou d'une courroie déformée. Communiquez avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.

### Remplacement de la courroie d'entraînement

#### Dépose de la courroie d'entraînement

1. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
2. Retirez le protège-courroie. Reportez-vous à *Équipement*.
3. Introduisez dans l'orifice fileté du moyeu du tendeur l'écarteur de la poulie réceptrice fourni, comme illustré.



A33D1AA

4. Vissez l'outil pour ouvrir la poulie réceptrice.
5. Retirez la courroie en la faisant glisser sur la partie supérieure de la poulie réceptrice puis sur la poulie d'entraînement.

## Installation de la courroie d'entraînement

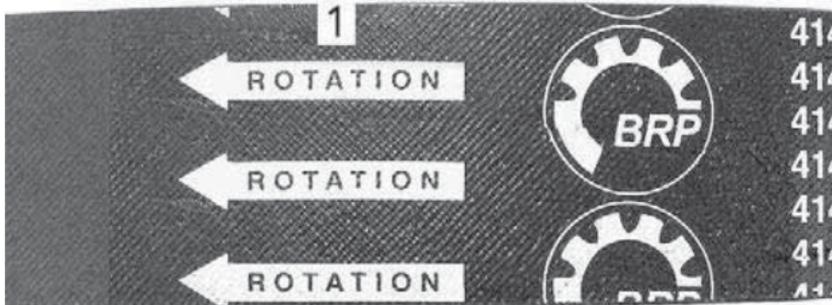
1. Si nécessaire, ouvrez la poulie réceptrice, reportez-vous à *Dépose de la courroie d'entraînement* ci-dessus.
2. Faites glisser la courroie sur la poulie d'entraînement puis sur la poulie réceptrice.

### AVIS

**Ne forcez pas et n'utilisez pas d'outils pour mettre la courroie en place. Vous risquez de sectionner ou casser des éléments dans la courroie.**

### REMARQUE :

La durée de vie de la courroie d'entraînement est optimale lorsque les flèches de la courroie sont dans le sens de rotation.



1. *Doivent être dans le sens de rotation*
3. Dévissez et retirez l'écarteur de la poulie réceptrice.
4. Faites tourner plusieurs fois la poulie réceptrice pour installer correctement la courroie entre les roues.
5. Si une nouvelle courroie a été installée, un réglage sera nécessaire pour la bonne hauteur de la courroie. Reportez-vous à *Réglage de la hauteur de la courroie d'entraînement* ci-dessous.
6. Installez le protège-courroie. Reportez-vous à *Équipement*.
7. Fermez le panneau latéral. Reportez-vous à la section *Carrosserie et Siège*.

### Ajustement de la courroie d'entraînement

Un ajustement de la courroie d'entraînement doit être effectué chaque fois qu'une nouvelle courroie est installée et dans le cadre d'une inspection avant roulement.

Pour ajuster la courroie d'entraînement, procédez comme suit :

1. Retirez le capuchon du cordon coupe-circuit.

2. Ouvrez le panneau latéral gauche. Reportez-vous à la section *Carrosserie et Siège*.
3. Retirez la protection de la courroie. Reportez-vous à *Équipement*.
4. Pour empêcher la vis à tête fraisée de tourner, utilisez une clé Allen de 1/8 pouce et desserrez le contre-écrou à l'aide d'une clé plate de 7/16 pouce.
5. Tournez la vis d'1/4 de tour à la fois. Tournez ensuite la poulie d'entraînement pour insérer correctement la courroie dans la poulie. Mesurez la déflexion de la courroie avec une règle et un tensiomètre comme expliqué ci-dessous.

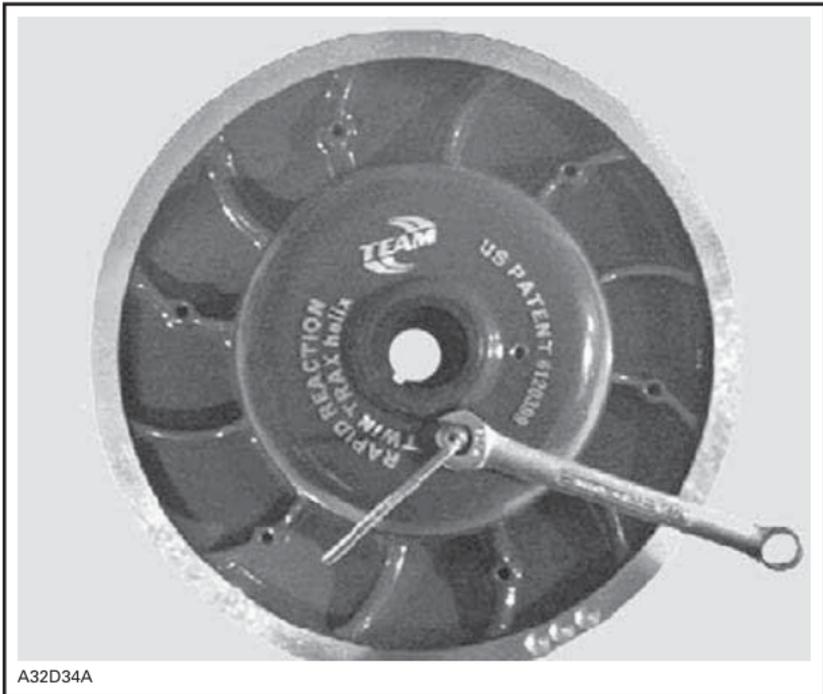
| Outil requis               |   |
|----------------------------|---|
| Tensiomètre<br>414 348 200 |  |

6. Répétez jusqu'à ce que la bonne déflexion de la courroie soit atteinte.

**REMARQUE :**

Tournez la vis à tête fraisée dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la distance entre les poulies et dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour diminuer la distance.

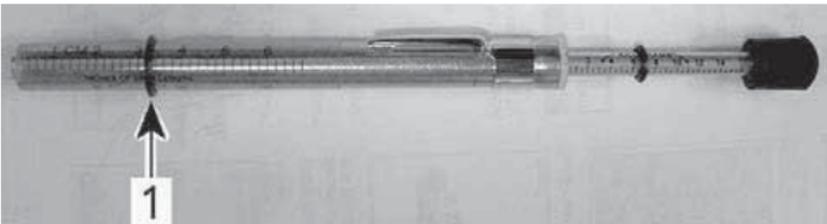
7. Serrez le contre-écrou après que le réglage de la courroie a été effectué.



A32D34A

## Mesure de la déflexion de la courroie

1. Réglez la déflexion entre 27 mm (1,06 po) et 37 mm (1,46 po) avec le joint torique inférieur.



## RÉGLAGE DE DÉFLEXION

1. Joint torique inférieur réglé selon les spécifications
2. Mettez le joint torique supérieur à 0 kgf (0 lbf)
3. Placez une règle sur la courroie d'entraînement.
4. Placez à mi-chemin entre les poulies le tensiomètre sur la courroie d'entraînement.
5. Poussez le tensiomètre vers le bas jusqu'à ce que le joint torique inférieur (déflexion) soit aligné avec le bord intérieur de la règle.
6. Lisez la valeur de charge enregistrée par le joint torique supérieur sur le tensiomètre.



### VALEUR DE CHARGE

1. Joint torique supérieur
7. La valeur de charge doit être conforme au tableau suivant.

| Spécification de l'ajustement de la courroie d'entraînement |                             |
|---|-----------------------------|
| Réglage de la déflexion de la courroie                      | 27 à 37 mm (1,06 à 1,46 po) |
| Lecture de la tension de la courroie                        | 11,3 kg (25 lb)             |

8. Ajustez selon les besoins.

## Poulie d'entraînement

### Réglage de la poulie d'entraînement

#### AVERTISSEMENT

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à tout réglage. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.

#### AVERTISSEMENT

Ne démontez ou ne modifiez JAMAIS la poulie d'entraînement. Tout montage incorrect ou toute modification peut provoquer l'explosion de la poulie en raison de la tension provoquée par la vitesse de rotation.

Contactez votre concessionnaire de motoneiges BRP pour l'entretien ou la réparation de la poulie d'entraînement. Une réparation ou un entretien incorrect peut affecter les performances et réduire la durée de vie de la courroie. Respectez toujours les calendriers d'entretien.

La poulie d'entraînement est réglée en usine afin de transmettre la puissance maximale au régime prédéfini. Des facteurs tels que la

température ambiante, l'altitude ou l'état du sol peuvent faire varier ce régime moteur critique et affecter l'efficacité de la motoneige.

La poulie réglable permet d'établir un régime moteur maximal afin d'obtenir une puissance maximale.

Les cames de la rampe doivent être réglées de sorte que le régime moteur maximum réel corresponde au régime de la puissance maximum. Consultez la *Fiche technique (moteur)*.

**REMARQUE :**

Utilisez un tachymètre numérique de précision pour le réglage du régime moteur.

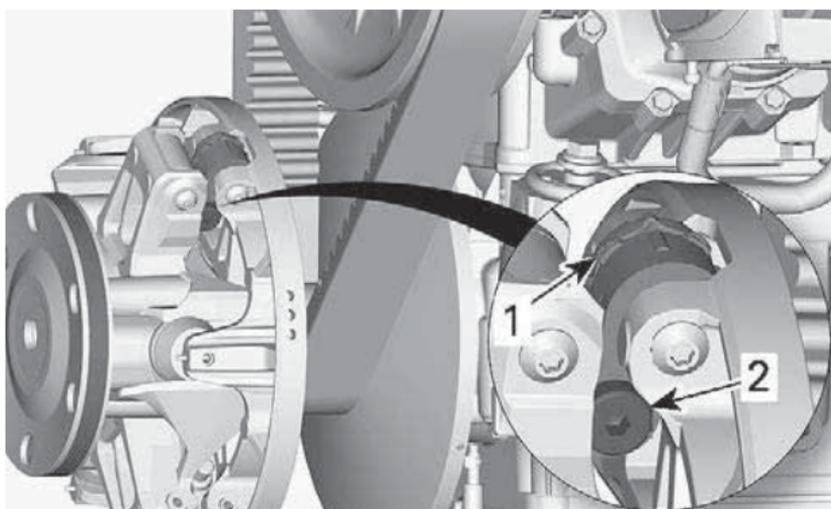
La came de la rampe peut être réglée sur 5 positions.

Chaque position modifie le régime moteur d'environ 200 tr/min.

Les numéros du bas diminuent le régime moteur par 200 tr/min, et ceux du haut l'augmentent par 200 tr/min.

**Procédure**

1. Reportez-vous à la section *Carrosserie et siège* dans *Informations sur le véhicule* et retirez:
  - Flanc gauche
  - Protection de la poulie d'entraînement
2. Localisez la came et la vis de pivot sur la poulie d'entraînement.

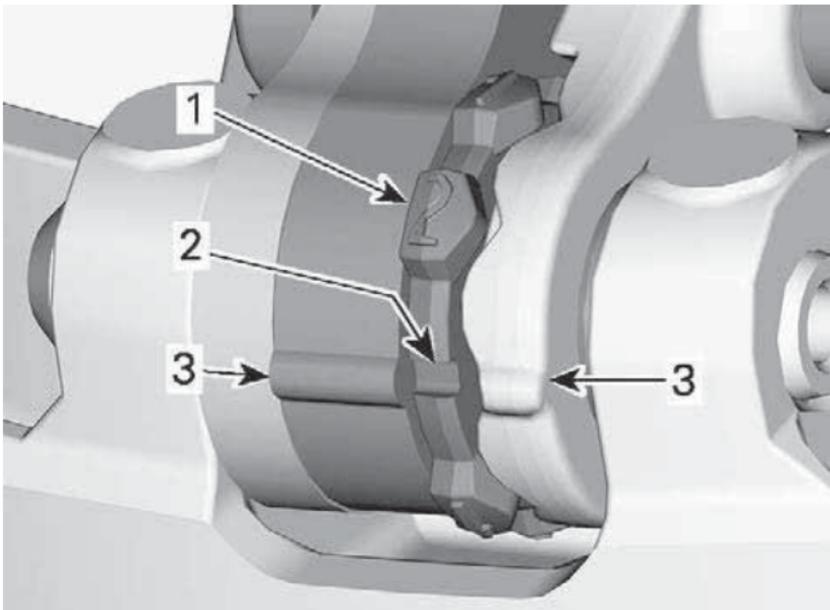


**TYPIQUE**

1. *came*
2. *vis de pivot*

La position de la came est identifiée comme suit :

- Les positions 1, 2, 4 et 5 sont numérotées.
- La position 3 (au centre) est identifiée par une encoche.
- Il y a des encoches de chaque côté de la came qui sont utilisées comme indicateurs.



1. *Position numérotée*
2. *Position 3 - encoche*
3. *Indicateurs*

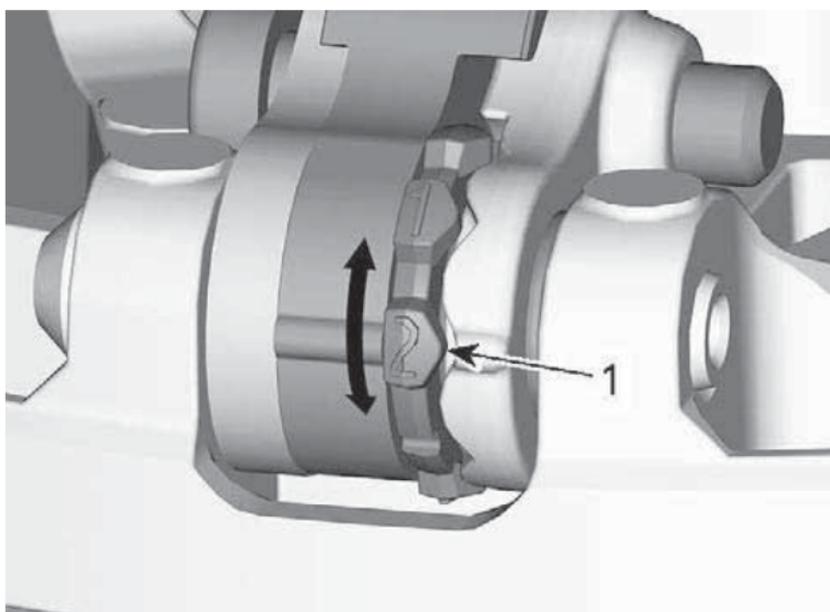
Pour régler, procédez comme suit pour les 3 cames :

3. À l'aide de l'extrémité Allen du tendeur de la poulie d'entraînement, desserrez la vis pivot.



1. vis de pivot

4. Mettre le levier droit de côté pour être capable de tourner la came.
5. Tournez la came à la position voulue.



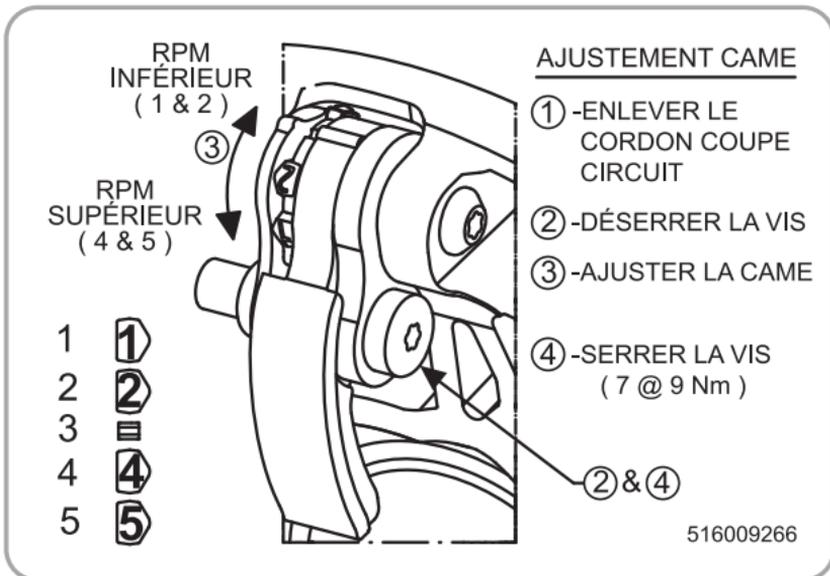
1. Position voulue (ici no 2)

6. Serrez la vis pivot.

| COUPLE DE SERRAGE |  |
|-------------------|--|
| Pivot             | $8 \pm 1 \text{ Nm}$ / $71 \pm 9 \text{ lbf-po}$ |

## AVIS

Effectuez toujours un réglage identique pour les 3 cames.



## Chenille

### État de la chenille

#### ⚠ AVERTISSEMENT

Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à un entretien ou à un réglage, sauf mention contraire. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.

Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

Soulevez l'arrière de la motoneige et faites-la reposer sur un large support pour motoneige doté d'un réflecteur arrière. Lorsque le moteur est à l'arrêt, faites tourner la chenille à la main et vérifiez son état général. Si elle est usée ou coupée, ou si des fibres de la chenille sont exposées, ou si vous remarquez des inserts ou guides absents ou endommagés, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

### **Motoneiges dotées de produits améliorant la traction**

Si votre motoneige est équipée d'une chenille à crampons autorisée BRP, EFFECTUEZ UNE INSPECTION VISUELLE DE VOTRE CHENILLE AVANT CHAQUE UTILISATION.

Recherchez les défauts tels que :

- Des perforations de la chenille
- Des déchirements de la chenille (particulièrement autour des trous de traction dans le cas de chenilles munies de crampons)
- Des dents cassées ou déchirées laissant apparaître des parties de tiges
- Un décollement du caoutchouc
- Des tiges cassées
- Des crampons cassés (chenille à crampons)
- Des crampons pliés (chenille à crampons)
- Des crampons manquants
- Des crampons qui sont arrachés de la chenille
- Des guides de chenille manquants
- Vérifiez également si l'écrou de chaque crampon est serré au couple recommandé.

Sur les chenilles à crampons autorisées, remplacez immédiatement les crampons cassés ou endommagés. Si votre chenille montre des signes de détérioration, elle doit être remplacée immédiatement. En cas de doute, demandez à votre concessionnaire.

 **AVERTISSEMENT**

**Conduire avec une chenille ou des crampons endommagés pourrait entraîner une perte de maîtrise.**

Pour des renseignements complets sur les produits améliorant la traction, reportez-vous à la section *PRODUITS AMÉLIORANT LA TRACTION* dans la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début du présent guide du conducteur.

**Tension et alignement de la chenille****REMARQUE :**

La tension et l'alignement de la chenille sont liés. Ne réglez pas l'un sans vérifier l'autre.

 **AVERTISSEMENT**

Afin d'éviter toute blessure corporelle grave à proximité de la motoneige :

- Ne restez **JAMAIS** à proximité ou derrière une chenille en mouvement.
- Utilisez toujours un pont mécanique large pour motoneige doté d'un panneau déflecteur arrière s'il faut faire tourner la chenille.
- Lorsque la chenille ne repose pas au sol, faites fonctionner la motoneige à la vitesse la plus faible possible.

La force centrifuge pourrait provoquer, au niveau de la sortie du tunnel, l'expulsion violente et puissante de débris, de crampons endommagés ou lâches, de morceaux de chenille déchirée ou d'une chenille complète, résultant éventuellement en la perte d'une jambe ou toute autre blessure grave.

**Vérification de la tension de la chenille****REMARQUE :**

Conduisez la motoneige dans la neige 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

1. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
2. Soulevez l'arrière du véhicule et placez un support pour qu'il ne touche plus le sol.

 **ATTENTION**

Utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

3. Laissez la suspension arrière se détendre complètement.
4. Préparez le tensiomètre.

| Outil d'entretien           |   |
|-----------------------------|---|
| Tensiomètre (P/N 414348200) |  |

1. Réglez le joint torique inférieur en fonction de la *déviatiion de la chenille* montée sur le véhicule approprié, conformément au tableau des *Caractéristiques techniques*.



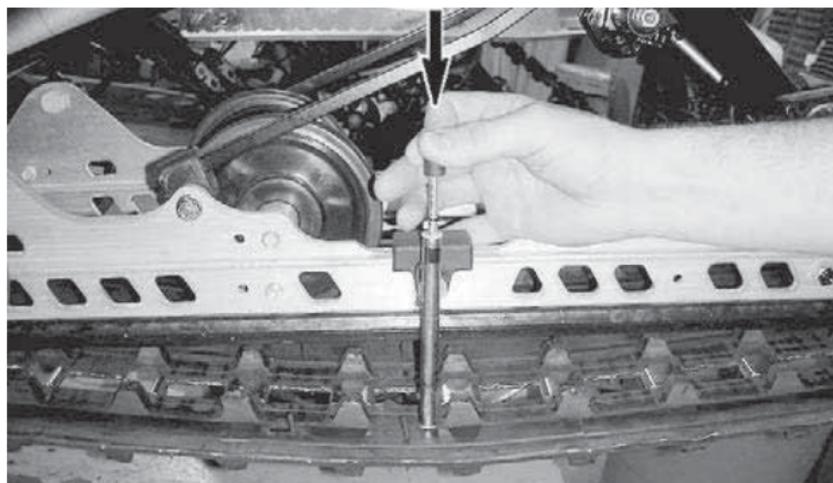
1. Joint torique inférieur

2. Mettez le joint torique supérieur à 0 kgf (0 lbf).

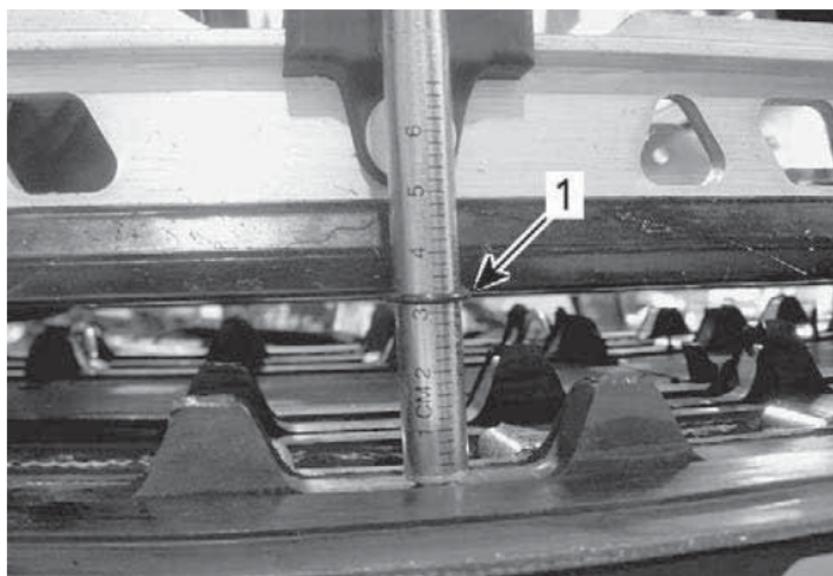


1. Joint torique supérieur

5. Placez le tensiomètre sur la chenille, à mi-chemin entre les roues folles avant et arrière.
6. Poussez le tensiomètre vers le bas jusqu'à ce que le joint torique inférieur (déflexion définie précédemment) soit alignée avec le bas de la glissière.



**TYPIQUE**



**TYPIQUE**

1. Joint torique de déflexion aligné avec la glissière

7. Lisez la valeur de charge enregistrée par le joint torique supérieur sur le tensiomètre.



### TYPIQUE - LECTURE DE LA CHARGE

1. Joint torique supérieur
8. La lecture de la charge doit être conforme à la déflexion de la chenille dans les *spécifications techniques*.
9. Si la valeur affichée ne correspond pas aux spécifications, réglez la tension de la chenille. Reportez-vous à *Réglage de la tension de la chenille*.

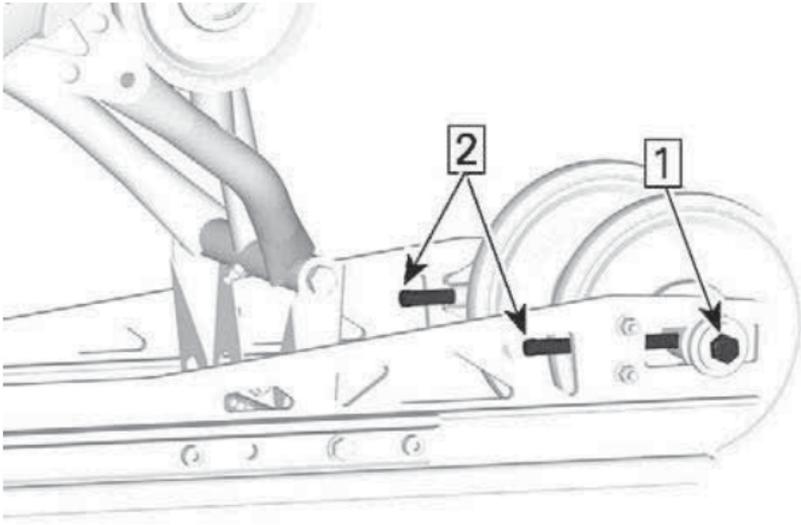
### Réglage de la tension de la chenille

1. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.
2. Soulevez l'arrière du véhicule et placez un support pour qu'il ne touche plus le sol.

**⚠ ATTENTION**

**Utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.**

3. Desserrez les vis d'essieu arrière.
4. Serrez ou desserrez les 2 vis de réglage pour augmenter (également) ou diminuer la tension de la chenille.



1. *Desserrez les vis d'essieu*
2. *Serrez ou desserrez les vis de réglage*
5. Si vous ne parvenez pas à régler correctement la tension, contactez un concessionnaire Lynx agréé.
6. Resserrez l'écrou de l'essieu arrière selon les spécifications.

| <b>COUPLE DE SERRAGE</b>             |   |
|--------------------------------------|---|
| Vis de la roue intermédiaire arrière | $48 \pm 6 \text{ Nm}$ ( $35 \pm 4 \text{ lbf-ft}$ ) |

7. Vérifiez l'alignement de la chenille conformément aux indications ci-dessous.

## Alignement de la chenille

### AVERTISSEMENT

Avant de vérifier l'alignement de la chenille, vérifiez qu'elle est exempte de particules qui risqueraient d'être expulsées lors de la rotation. Tenez vos mains, vos pieds, vos outils et vos vêtements éloignés de la chenille. Soulevez systématiquement la motoneige sur un pont mécanique large doté d'un panneau déflecteur arrière. Vérifiez que personne ne se trouve à proximité directe de la motoneige. Ne faites jamais tourner les chenilles rapidement.

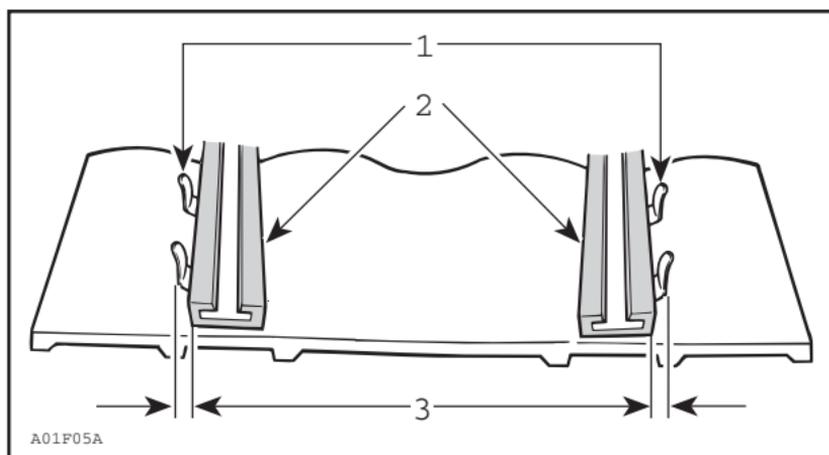
La force centrifuge pourrait provoquer, au niveau de la sortie du tunnel, l'expulsion violente et puissante de débris, de crampons endommagés ou détachés, de morceaux de chenille déchirée ou d'une chenille complète.

1. Soulevez l'arrière du véhicule et placez un support pour qu'il ne touche plus le sol.

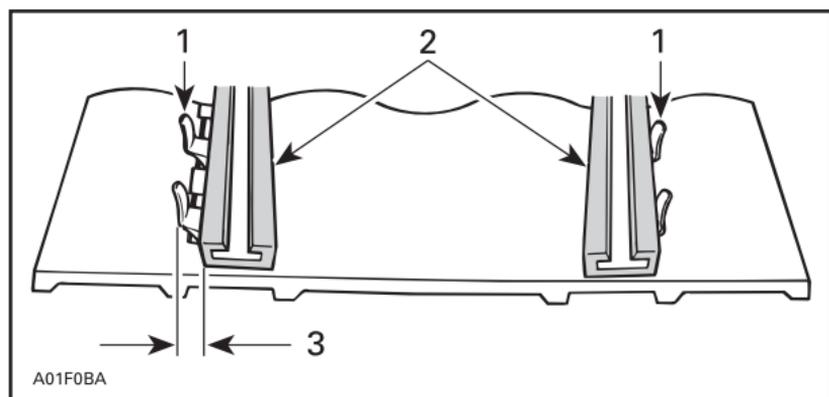
### ATTENTION

Utilisez des techniques de levage appropriées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

2. Faites démarrer le moteur et accélérez légèrement pour faire tourner la chenille lentement. Cette opération doit durer 15 à 20 secondes.
3. Vérifiez le centrage de la chenille; distance égale des deux côtés entre les bords des guides de chenille et les glissières.



1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale
4. Pour corriger l'alignement des chenilles :



1. Guides
2. Glissières
3. Serrez de ce côté
  1. Arrêtez le moteur.
  2. Enlevez le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Retirez toujours le capuchon du cordon coupe-circuit du commutateur de coupure du moteur avant de procéder à un entretien ou à un réglage, sauf mention contraire. Le véhicule doit stationner dans un endroit sûr et non sur la piste.

3. Desserrez l'écrou d'essieu arrière.
4. Serrez la vis de réglage du côté où la glissière est la plus éloignée des guides de la chenille.
5. Serrez l'écrou d'essieu arrière.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Bien serrer le bouton de retenue de roue, autrement la roue risque de s'enlever et bloquer la "chaîne".**

6. Redémarrez le moteur et faites tourner la chenille lentement pour vérifier l'alignement.
7. Serrez l'écrou d'essieu arrière au couple spécifié.

**Couple de serrage**

Écrou de l'essieu arrière

48 ± 6 Nm (35 ± 4 lbf-ft)

8. Repositionnez la motoneige sur le sol.

## Suspension

### *État de la suspension arrière*

Inspectez visuellement tous les éléments de la suspension y compris les glissières, ressorts, roues, etc.

### **REMARQUE :**

En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Une conduite intensive sur glace ou neige agglomérée entraîne un réchauffement excessif et une usure prématurée des glissières.

### *État de la sangle d'arrêt de suspension*

Contrôlez la présence éventuelle d'usure et de craquelures sur les sangles d'arrêt, ainsi que le serrage des boulons et écrous. S'ils sont desserrés, vérifiez si les trous ne sont pas déformés. Remplacez-les au besoin. Serrez l'écrou selon les spécifications.

**Couple de serrage**

Écrou de la sangle  
d'arrêt

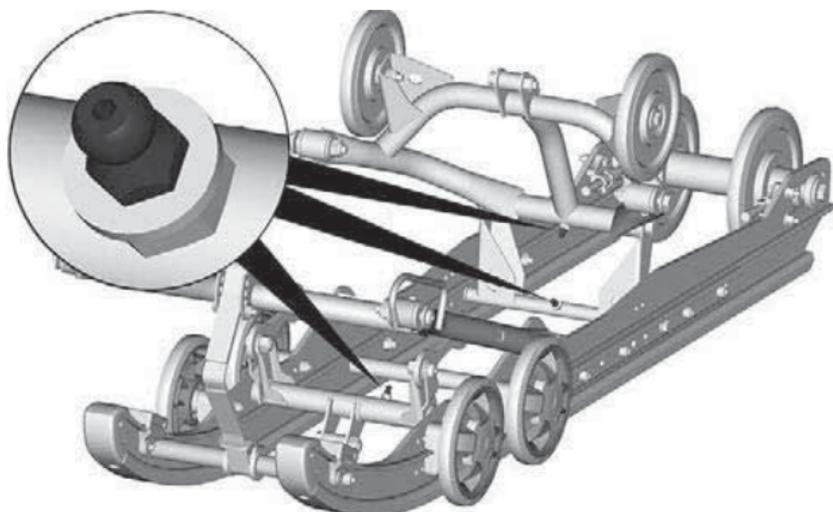
10 ± 1 Nm (89 ± 9 lbf-po)

**Lubrification de la suspension**

Lubrifiez les pivots suivants de suspension au niveau des raccords de graissage. Reportez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour les fréquences d'entretien.

**GRAISSE POUR SUSPENSION**

Graisse synthétique XPS pour suspension

**TYPIQUE****État de la direction et de la suspension avant**

Inspectez la direction et la suspension avant afin de vérifier si les composants sont bien fixés (bras de direction, bras de suspension, biellettes, biellette de direction, jambe de ski, etc.). Au besoin, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

**Skis****Usure et état des skis et des lisses**

Inspectez l'état des skis et des carbures de lisses de skis. S'ils sont usés, contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

**⚠ AVERTISSEMENT**

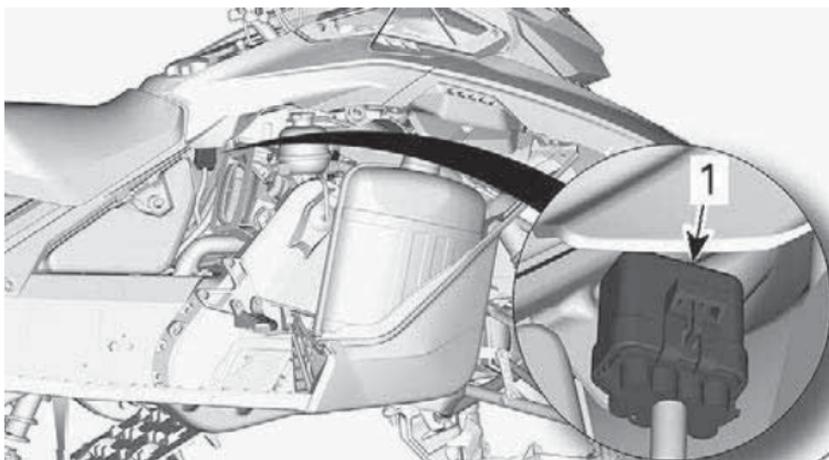
**Des skis et/ou des lisses trop usés peuvent nuire à la maîtrise de la motoneige.**

## Fusibles

### Accès à la boîte de fusibles

Ouvrez le panneau droit, reportez-vous à *Carrosserie et siège*.

### Emplacement des fusibles



#### TYPIQUE

##### 1. Boîte de fusibles

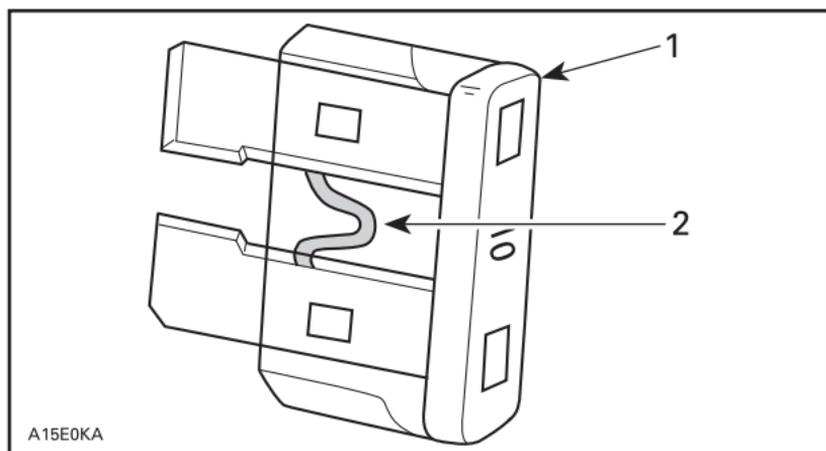
Déverrouillez la boîte de fusibles de son couvercle.

Référez-vous à *Fiche technique* pour le calibre du fusible et la configuration.

### Vérification des fusibles

Vérifiez l'état des fusibles et remplacez-les si nécessaire.

Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusible. Vérifiez si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser de fusible d'une valeur supérieure.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Si le fusible a brûlé, la source du dysfonctionnement doit être définie et corrigée avant le redémarrage de l'appareil. Contactez un concessionnaire autorisé de motoneiges BRP.

# SOIN DU VÉHICULE

## Soins d'après-utilisation

Retirez la neige et la glace de la suspension arrière et avant, de la chenille, de la mécanique et des skis.

### AVERTISSEMENT

Vérifiez que la clé D.E.S.S. n'est pas dans le montant D.E.S.S. avant de vous tenir devant le véhicule, de vous approcher des composants de la chenille ou de la suspension arrière.

Couvrez toujours votre motoneige si vous la laissez à l'extérieur la nuit ou si vous ne l'utilisez pas pendant une longue période. Vous pourrez ainsi la protéger du froid et conserver son aspect.

## Nettoyage et protection du véhicule

Nettoyez la motoneige avec un mélange d'eau et de détergent léger. Utilisez exclusivement des chiffons microfibrés ou équivalents.

### AVIS

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT À BASSE PRESSION (p. ex. un tuyau d'arrosage).

### AVIS

Ne jamais utiliser un nettoyeur pour pièces et frein XPS ou tout autre nettoyeur à base de pétrole sur des pièces en plastique.

### *Produits nettoyants incompatibles*

| type de matériau                                       | Produits nettoyants incompatibles   |
|--|---|
| Tous les plastiques, vinyle, acier peint et aluminium. | NETTOYANT POUR PIÈCES ET FREIN OU TOUT AUTRE PRODUIT DE NETTOYAGE À BASE DE PÉTROLE |

**Produits nettoyants compatibles**

| <b>type de matériau</b>                                | <b>Produit de nettoyage</b>  |
|--|--|
| Tous les plastiques, vinyle, acier peint et aluminium. | Eau savonneuse<br>Nettoyant spray XPS et Polish<br>Nettoyant tous usages XPS |

Pour obtenir d'autres informations et des produits, visitez le site internet Produits XPS : [www.xpslubricants.com](http://www.xpslubricants.com)

## RANGEMENT

Pendant l'été, ou si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de trois mois, il faut stocker la motoneige correctement.

### Rangement

Nettoyage du véhicule

Ajoutez du stabilisateur de carburant selon les recommandations du fabricant du produit.

Faites fonctionner le moteur après cet ajout.

Laissez fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il ne reste pas de carburant.

Lubrifiez le moteur.

Lubrifiez le pivot de la manette de frein

Lubrifiez la suspension arrière

Bourrez le silencieux d'échappement de chiffons

Soulevez l'arrière du véhicule jusqu'à ce que la chenille ne touche plus le sol. Ne réduisez pas la tension de la chenille



### ATTENTION

Utilisez un dispositif de levage adapté ou demandez de l'aide pour limiter l'effort dans la mesure du possible. Si vous n'utilisez pas de dispositif de levage, utilisez des techniques de levage adaptées, notamment en utilisant la force de vos jambes. N'essayez pas de soulever l'arrière du véhicule si c'est au-delà de vos forces.

### AVIS

La motoneige doit être entreposée dans un endroit frais et sec et recouverte d'une bâche opaque, mais qui laisse circuler de l'air. Vous protégerez ainsi les plastiques et le vernis des saletés.

### AVIS

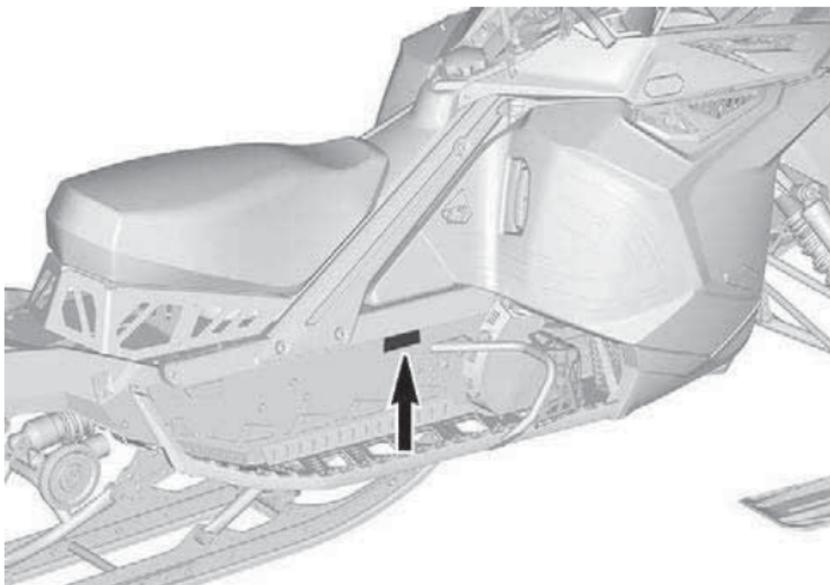
Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant de lubrifier le moteur pour empêcher des pertes de propriétés chimiques du carburant et protéger le système de carburant contre les dépôts.

# CARACTÉRISTI- QUES TECHNIQUES

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

## Étiquette contenant la description du véhicule

La description du véhicule est située sur le côté droit du tunnel.



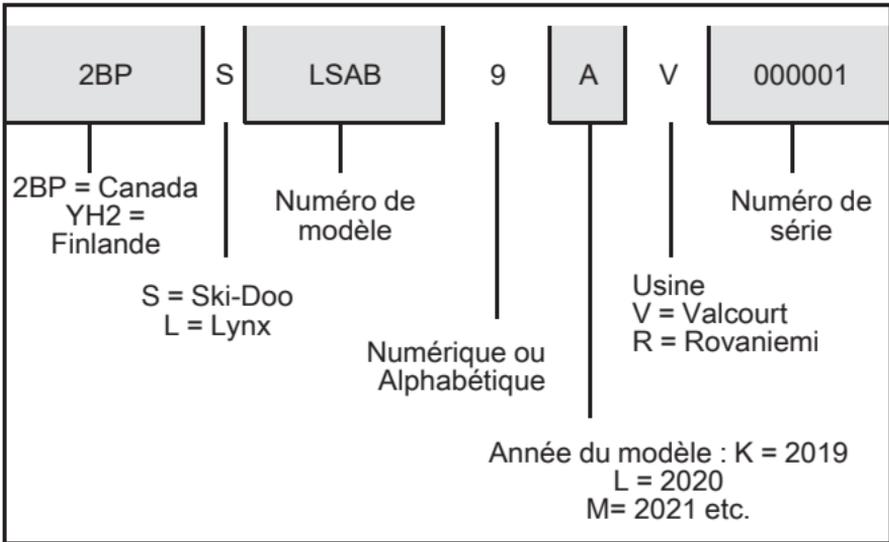
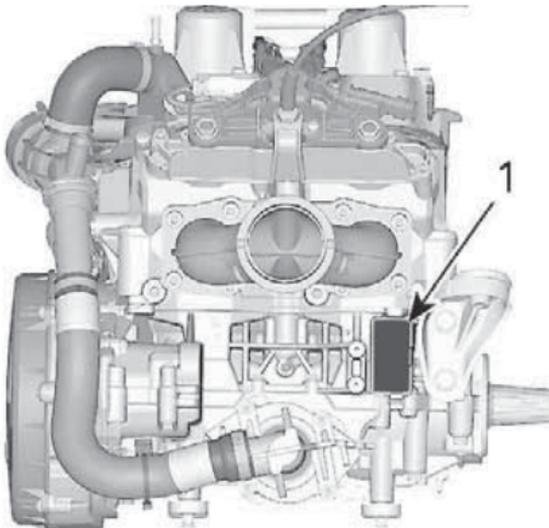
## Numéros d'identification

Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par différents numéros d'identification. Il sera utile de les avoir en main lors d'une réclamation de garantie ou pour retrouver la motoneige en cas de perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges BRP a besoin de ces numéros pour répondre correctement aux réclamations de garantie. Il vous est vivement recommandé de noter les numéros d'identification de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

**NIV (numéro d'identification du véhicule)**

Le NIV figure sur l'étiquette contenant la description du véhicule. Voyez ci-dessus. Le NIV est également gravé sur le tunnel à proximité de l'étiquette contenant la description du véhicule.

Le numéro du modèle et l'année du modèle font partie des informations contenues dans le NIV. Consultez l'illustration.

**Emplacement du numéro d'identification du moteur**

1. Numéro d'identification du moteur

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE



BRP Finland Oy  
PL 8040 (Rovaniemi 7)  
FI-96101 Rovaniemi, Finland  
T 358 40 800 7700  
F 358 16 318 114  
www.brp.com

## Déclaration de conformité UE

**Représentant Autorisé :** BRP Europe N.V., Skaldenstraat 125, Gent, Belgique, 9042

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **Motoneiges** de l'année modèle **2022** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **YH2LxxxxNRxxxxxx** sous le nom commercial de **Lynx** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

|   |   |
|---|---|
| La directive 2006/42/CE concernant la machinerie telle que modifiée jusqu'à et y compris la Règl. 2019/1243/CE  | ISO 12100:2010  |
| La réglementation (UE) 2016/1628 sur les engins mobiles non routiers (NRMM) concernant les polluants gazeux   | Catégorie SMB,<br>Limites d'émissions Stage V   |
| Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique (CEM) telle que modifiée jusqu'à et y compris le Règl. (UE) 2018/1139                                     | CISPR 12:2007/A1:2009 et<br>IEC 61000-6-1:2005 ou<br>Version UN R10.04 ou<br>plus récente |
| Directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849  | EN 50342-7:2015   |
| La directive 2014/53/CE sur les équipements radio, telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2018/1139/CE (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.) | IEC 62368-1:2014<br>CISPR 25:2016<br>ISO 11452-2:2004<br>ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017      |

**Perttula, Risto**

Digitally signed by Perttula, Risto  
DN: cn=S-Local, o=BRP, ou=BRP, ou=Rovaniemi,  
ou=Regular Users, cn=Perttula, Risto  
Date: 2021.04.06 12:55:16 +0300

Risto Perttula  
Directeur, Recherche et Développement, Lynx  
BRP Finland Oy

Rovaniemi, Finlande

29 mars 2020

**ski-doo LYNX SEA-DOO Evinrude ROTAX CAN-AM**

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LE ROYAUME-UNI



BRP Finland Oy  
PL 8040 (Isaavante 7)  
FI-96101 Rovaniemi, Finland  
T 358 40 800 7700  
F 358 16 319 114  
www.brp.com

## Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

**Représentant Autorisé** : BRP Recreational Products UK Ltd., Castle Chambers,  
43 Castle Street, Liverpool, L2 9SH

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **Motoneiges** de l'année modèle **2022** portant la marque **UK** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **YH2LxxxxNRxxxxx** sous le nom commercial de **Lynx** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements du R.U. suivants :

|  |   |
|--|---|
| Règlement de 2008 sur la fourniture des machines (sécurité), Directive britannique 2008/1597, modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112  | ISO 12100:2010  |
| Règlement de 2018 sur les engins mobiles non routiers (approbation de type et émission de polluants gazeux et particulaires), UK SI 2018/764 tel que modifié jusqu'à SI 2020/1393 inclus | Catégorie SMB,<br>Limites d'émissions Stage V   |
| Règlement sur la compatibilité électromagnétique de 2016, UK SI 2016/1091 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112  | CISPR 12:2007/A1:2009 et<br>IEC 61000-6-1:2005 ou<br>Version UN R10.04 ou<br>plus récente |
| Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/904  | EN 50342-7:2015   |
| Règlement de 2017 sur les équipements radioélectriques, UK SI 2017/1206 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2020/1112  | IEC 62368-1:2014<br>CISPR 25:2016<br>ISO 11452-2:2004<br>ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017      |

**Perttula, Risto**

Digitally signed by Perttula, Risto  
DN: cn=Local:ou=BRP, ou=BRP, ou=Rovaniemi,  
ou=Regular Users, cn=Perttula, Risto  
Date: 2021.04.06 12:55:58 +0300

Risto Perttula  
Directeur, Recherche et Développement, Lynx  
BRP Finland Oy

Rovaniemi, Finlande

29 mars 2020

**ski-doo LYNX SEA-DOO EVIRUDE ROTAX CAN-AM**

---

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE  
EURASIATIQUE**

**laisser vide pour le marquage de  
conformité eurasiatique**

**le cas échéant**

---

# SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIOFRÉQUENCE (CLÉ D.E. S.S. RF)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI : 12006A-1001002222

ID FCC : 2ACER-1001002222

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

IEC 62368-1:2014, CISPR 25:2016, ISO 11452-2:2004, ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Directive sur les équipements radio (RED) 2017/1206/EU et normes harmonisées :

IEC 62368-1:2014, CISPR 25:2016, ISO 11452-2:2004, ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

# SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

## Moteur

| Moteur                             |  |
|------------------------------------|--|
| Type de moteur                     | Rotax 600<br>E-TEC® RS<br>Refroidissement<br>liquide avec<br>soupapes à<br>clapets et RAVE<br>électronique |
| Nombre de cylindres                | 2  |
| Alésage                            | 72,3 mm (2,846<br>po)  |
| Course                             | 73,0 mm (2,874<br>po)  |
| Cylindrée                          | 599,4 cm <sup>3</sup> (36,58<br>po <sup>3</sup> )  |
| Régime moteur à puissance maximale | 8500 ± 100 tr/min  |

| Système de carburant/ lubrification                        |   |
|--|---|
| Alimentation en essence                                    | Injection directe<br>E-TEC avec<br>système<br>d'injection<br>auxiliaire intégré |
| Régime de ralenti (non réglable)                           | 1600 ± 200 tr/min   |
| Rapport du mélange essence/huile                           | 1.  |
| Huile recommandée pour le mélange                          | Huile synthétique<br>XPS 2T X2-RS<br>spéciale course                            |
| Huile recommandée pour l'arbre de la pompe à eau           |   |
| Capacité du réservoir d'huile de l'arbre de la pompe à eau | 50 ml (1,7 onces<br>liquides (É.-U.))   |

| Système électrique         |                           |  |
|----------------------------|---------------------------|--|
| Sortie système d'éclairage |                           | 30 A @ 14,5 V<br>1 340 W @ 6000 tr/min                               |
| Bougie                     | Type                      | NGK ILKR9Q7<br>(les filetages du moteur et des bougies sont indexés) |
|                            | Écartement des électrodes | Non réglable 0,6 à 0,7 mm (0,024 à 0,028 po)                         |

## Véhicule

| Circuit de refroidissement |      |   |  |
|----------------------------|------|---|--|
| Fluide de refroidissement  | Type | Recommandée                                   | Liquide de refroidissement prémélangé XPS à durée de vie prolongée             |
|                            |      | Produit de remplacement, ou si non disponible | Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel). |

| Circuit de carburant |      |  |
|----------------------|------|--|
| Pompe à essence      |      | Pompe à essence électrique interne                                     |
| Carburant            | Type | Super sans plomb (carburant pouvant contenir un MAX de 10 % d'éthanol) |

| Circuit de carburant              |                 |  |
|-----------------------------------|-----------------|--|
|                                   | Indice d'octane | AKI de 93 affiché à la pompe (R+M)/2<br>98 (RON) |
| Contenance du réservoir d'essence |                 | 19 l (5 gal (liq.,US))                           |

| Système électrique         |  |   |
|----------------------------|--|---|
| Feu arrière et feu d'arrêt |  | LED 2,6 W / 139 m W                                   |
| Fusibles                   |  | Voir <i>Fusibles</i> dans la section <i>Entretien</i> |

| Système d'entraînement                |                    |   |
|---------------------------------------|--------------------|---|
| Huile de carter de chaîne             | Type               | Huile synthétique pour carter de chaîne XPS |
|                                       | Contenance         | 350 ml (12 onces liquides (É.-U.))          |
| Ratio du carter de la chaîne          |                    | 23/51                                       |
| Poulie d'entraînement                 | Type               | Racing pDrive                               |
|                                       | Régime d'embrayage | 5300 ± 100 tr/min                           |
| Poulie d'entraînement                 | Type               | Réaction rapide de l'équipe                 |
| Réglage de la courroie d'entraînement | Flèche             | 27 à 37 mm (1,06 à 1,46 po)                 |
|                                       | Force              | 11,3 kg (25 lb)                             |

| Système d'entraînement          |                   |                   |                             |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|
| Barbotin d'entraînement (dents) |                   | 8                 |                             |
| Chenille                        | Largeur           | 38 cm (15 po)     |                             |
|                                 | Longueur          | 348 cm (137 po)   |                             |
|                                 | Hauteur du profil | 44,5 mm (1,75 po) |                             |
| Réglage de la chenille          |                   | Flèche            | 3,2 cm (1,26 po)            |
|                                 |                   | Force             | 6,0 à 8,5 kgf (13 à 19 lbf) |

| Système de freinage                        |                               |  |
|--|-------------------------------|--|
| Freins                                     | Type                          | Disque flottant unique de 220 mm en acier inoxydable avec étrier à 4 pistons |
| Liquide de frein                           | Type                          | DOT 4  |
|  | quantité                      | 50 ml (1,69 onces liquides (É.-U.))  |
| Étrier                                     | Fixe, à 4 pistons (4 x 30 mm) |  |
| Matériau de la plaquette de frein          | Métallique                    |  |
| Épaisseur minimale des plaquettes de frein | 0,5 mm (0,02 po)              |  |
| Épaisseur minimale des disques de frein    | 5,4 mm (0,0213 po)            |  |
| Gauchissement maximal des disques de frein | 0,2 mm (0,1 po)               |  |

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

| Suspension avant                  |   |
|-----------------------------------|---|
| AVANT                             |   |
| Type de suspension                | RAS 3 RS                                  |
| Profondeur maximale de suspension | 272 mm (10,7 po)                          |
| Type d'amortisseur                | KYB 46 HLCR<br>avec revêtement<br>Kashima |

| Suspension arrière  |         |   |
|---|---------|---|
| Type de suspension  |         | PPS-R                                     |
| Profondeur maximale de suspension<br>Mesuré au bras de suspension arrière |         | 390 mm (15,4 po)                          |
| Type d'amortisseur  | Centre  | KYB 46 HLCR<br>avec revêtement<br>Kashima |
|   | Arrière | KYB 46 HLCR<br>avec revêtement<br>Kashima |

| Poids et dimensions |                               |
|---------------------|-------------------------------|
| Poids à sec         | 219 kg (482,2 lb)             |
| Longueur hors tout  | 3170 mm (124,8 po)            |
| Largeur hors tout   | 1 280 mm (50,4 po)            |
| Hauteur hors tout   | 1190 mm (46,9 po)             |
| Voie des skis       | 1092 ± 21 mm<br>(43 ± 0,8 po) |

# DIAGNOSTIC DES PANNES

---

# DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

## Dépannage

### 1. LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS

Le carburant n'arrive pas au moteur.

- *Vérifiez le niveau du réservoir de carburant et rajoutez du carburant si nécessaire.*

Faible tension du circuit de tension du système.

- *Consultez un concessionnaire Ski-Doo autorisé.*

### 2. LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU D'ACCÉLÉRATION

Préchauffage du moteur en cours.

- *Faites circuler le véhicule à faible vitesse pendant quelques minutes.*

Période de rodage du moteur inachevée.

- *Allez au terme de la période de rodage.*

Entretien nécessaire des poulies motrices et réceptrices.

- *Contactez un concessionnaire autorisé Ski-Doo.*

Surchauffe du moteur.

- *Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement, reportez-vous aux PROCÉDURES D'ENTRETIEN (PAGE 135) PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

- *Vérifiez la propreté des échangeurs de chaleur. Nettoyez si nécessaire.*

Courroie d'entraînement usée, trop fine.

- *Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) sur sa largeur d'origine, cela entraîne une baisse des performances du véhicule.*
- *Remplacez la courroie d'entraînement.*

Mauvais réglage de la chenille.

- *Consultez les procédures de PROCÉDURES D'ENTRETIEN (PAGE 135) MAINTENANCE et/ou un concessionnaire Ski-Doo autorisé pour effectuer correctement l'alignement et la tension.*

Problème de soupapes R.A.V.E.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Pression de carburant trop faible.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

### **3. RETOURS DE FLAMME DANS LE MOTEUR**

Le moteur tourne en surchauffe.

- *Consultez l'article 4 de MANQUE DE PUISSANCE DU MOTEUR.*

Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Fuite au système d'échappement.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

Pression de carburant trop faible.

- *Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

### **4. RATÉS D'ALLUMAGE**

Présence d'eau dans l'essence.

- *Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.*

Dysfonctionnement des soupapes RAVE.

- *Faites inspecter le système de soupapes R.A.V.E. Adressez-vous à un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou*

*une personne de votre choix pour la maintenance, la réparation ou le remplacement.*

## **5. LES POIGNÉES CHAUFFANTES/CHAUFFAGES DE POUCES NE FONCTIONNENT PAS**

Le régime moteur est trop bas.

- *Assurez-vous que le régime moteur est supérieur à 2 000 tr/min.*

## **6. LE MOTEUR S'EST ARRÊTÉ**

Le moteur se coupe après de longues périodes au ralenti.

- *Ne laissez pas le moteur fonctionner trop longtemps au ralenti. Reportez-vous à PRÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE dans Consignes d'utilisation.*

## **7. LE NIVEAU D'HUILE DE L'AXE DE LA POMPE À EAU BAISSÉ**

Fuite externe.

- *Remplacez la pièce qui fuit.*

Fuite interne dans le moteur.

- *Le dessous du moteur doit être réparé.*

---

# SYSTÈME DE CONTRÔLE

## Icônes, messages et codes sonores

Les icônes de l'affichage indiquent une anomalie ou une condition particulière.

Les icônes s'allument ou clignotent seuls ou en combinaison avec d'autres.



1. Affichage inférieur

En plus de ces icônes, des messages sont affichés avec un code sonore.

Consultez le tableau suivant pour plus de détails.

| Icône<br>MAR<br>CHE  | Signal<br>sonore                                 | Message   | Description   |
|--|--|---|---|
|    | 4 bips<br>courts<br>toutes les<br>30<br>secondes | SURCHAUF<br>FE DU<br>MOTEUR   | Le moteur est en<br>surchauffe, réduisez la<br>vitesse de la motoneige<br>et conduisez sur de la<br>neige molle ou arrêtez<br>immédiatement le moteur<br>et laissez-le refroidir.<br>Vérifiez le niveau du<br>liquide de<br>refroidissement,<br>reportez-vous à la<br>section <i>Entretien</i> . Si le<br>niveau du liquide de<br>refroidissement est<br>correct et que la<br>surchauffe persiste,<br>contactez un<br>concessionnaire Ski-Doo<br>autorisé. Ne faites pas<br>fonctionner le moteur si<br>le problème persiste. |
|  |  | SILEN<br>CIEUX  | Réduisez la vitesse ou<br>arrêtez le moteur.<br>Laissez le moteur<br>refroidir puis redémarrez.<br>Si la surchauffe persiste,<br>contactez un<br>concessionnaire Ski-Doo<br>autorisé. Ne faites pas<br>fonctionner le moteur si<br>le problème persiste.  |
|  |  | ECM   |   |
|  | Bips<br>courts se<br>répétant<br>rapide<br>ment  | SURCHAUF<br>FE<br>En<br>combinaison<br>avec «<br>SURCHAUF<br>FE DU<br>MOTEUR »<br>ci-dessus | Surchauffe critique<br>Arrêtez immédiatement<br>le moteur et laissez-le<br>refroidir. Vérifiez le<br>niveau du liquide de<br>refroidissement,<br>reportez-vous à la<br>section <i>Entretien</i> . Si le<br>niveau du liquide de<br>refroidissement est<br>correct et que la   |

| Icône<br>MAR<br>CHE  | Signal<br>sonore                             | Message   | Description   |
|--|--|---|---|
|  |  |   | surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste.  |
|  |  | SURCHAUF<br>FE<br>En<br>combinaison<br>avec «<br>SILEN<br>CIEUX » OU<br>« ECM » | Surchauffe critique Arrêtez immédiatement le moteur et laissez-le refroidir. Si la surchauffe persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. Ne faites pas fonctionner le moteur si le problème persiste. |
|                       | 4 bips courts                                | ANOMALIE<br>MOTEUR  | Défaillance du moteur, contactez dès que possible un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.   |
| <br>(cligno<br>tant) | 4 bips courts                                | —   | S'affiche lorsque le frein est appliqué pendant plus de 15 secondes alors que la manette d'accélérateur est serrée et que le véhicule avance à plus de 5 km/h (3 mi/h).   |
| —  | 4 bips courts<br>toutes les<br>8<br>secondes | DÉTONA<br>TION  | Détonation du moteur (le régime est limité lorsque cette condition se produit).<br>– Assurez-vous que le carburant recommandé est bien utilisé.<br>– Vérifiez la qualité du carburant et remplacez-le si            |

| Icône<br>MAR<br>CHE | Signal<br>sonore                   | Message            | Description   |
|---------------------|------------------------------------|--------------------|---|
|                     |                                    |                    | nécessaire.<br>– En cas de problème, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.  |
| —                   | 4 bips courts toutes les 5 minutes | RÉGIME LIMITÉ      | Le régime du moteur est limité pour le protéger lorsque certaines pannes se produisent.   |
| —                   | —                                  | SURRÉGI<br>ME      | Indique que la régime moteur maximum est atteint. Vérifiez l'étalonnage de l'embrayage.   |
| —                   | Bips courts se répétant rapidement | ARRÊT FORCÉ        | Procédure d'arrêt forcé en raison d'une surchauffe du moteur ou d'un problème de la pompe à carburant.  |
| —                   | —                                  | COMMUNI-<br>CATION | Problème de communication entre l'ECM et l'indicateur. Arrêtez le moteur, retirez le capuchon de cordon coupe-circuit. Attendez quelques minutes, puis faites démarrer le moteur. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé. |

## Codes d'erreur

Si l'icône d'anomalie moteur est allumé, il est possible de lire le (s) code (s) dans l'affichage.

Pour lire le(s) code(s) de défaut actif(s), sélectionnez la combinaison d'affichage de la vitesse du véhicule et du régime moteur, voir *Affichage numérique compact*.

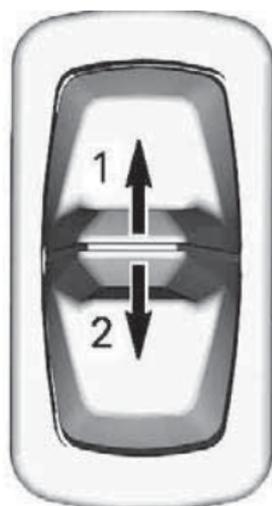
#### REMARQUE :

Vérifiez que vous sélectionnez la vitesse réelle du véhicule et pas le régime moteur réel (pas les valeurs "max" ou "moyennes").

Appuyez sur le bouton mode puis maintenez-le enfoncé et appuyez en même temps plusieurs fois de manière répétée sur le commutateur feu de croisement/feu de route pour afficher un code.



1. Bouton mode de l'affichage



1. *Feux de route*
2. *Feux de croisement*

Si plusieurs codes sont inscrits, utilisez le bouton mode pour les faire défiler.

Pour quitter le mode codes d'erreur, appuyez sur le bouton mode et maintenez-le enfoncé.

Contactez un concessionnaire Ski-Doo autorisé pour la signification des codes.

# **GARANTIE**

---

# **GARANTIE INTERNATIONALE LIMITÉE BRP-FINLAND OY : MOTONEIGES LYNX® 2022**

## **PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

**Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)\*** garantit ses motoneiges LYNX 2022 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des produits LYNX (« Distributeur/Concessionnaire LYNX ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), des pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan), et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

## **LIMITES DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).**

Ni un distributeur/concessionnaire LYNX, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par la négligence ou le manque d'entretien et/ou de stockage appropriés, comme décrit dans le guide de l'utilisateur ;
- Les dommages résultant du retrait de pièces, de réparations inadéquates, du service, de l'entretien, de modifications ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires non fabriqués ou approuvés par BRP qui, selon son jugement raisonnable, sont incompatibles avec le produit ou ont un impact négatif sur son fonctionnement, ses performances et sa durabilité, ou résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un distributeur ou un concessionnaire LYNX autorisé ;
- Les dommages causés par un abus, une utilisation anormale, une négligence, une course ou une utilisation du produit sur des surfaces autres que la neige, ou une utilisation du produit d'une manière non conforme à l'utilisation recommandée décrite dans le guide de l'utilisateur ;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- Utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants qui ne conviennent pas à l'utilisation du produit (voir le guide de l'utilisateur) ;
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

- Et dommage suite à l'installation de clous sur les chenilles si l'installation n'est pas conforme aux instructions de BRP'

## DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

**DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS** pour une utilisation privée ou commerciale. Cependant, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre d'une année donnée expirera au 30 novembre de l'année suivante.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

### **POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT**

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utiliser pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les consommateurs de 2010 (Cth), la loi australienne sur les consommateurs ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

## CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

L'exécution de la garantie n'est valable **que si** chacune des conditions ci-après est remplie :

- La motoneige LYNX 2022 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un

concessionnaire/distributeur LYNX autorisé à distribuer des motoneiges LYNX dans le pays où la vente a été conclue.

- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire LYNX autorisé;
- La motoneige LYNX 2022 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès l'apparition d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire LYNX dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice ; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire LYNX une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumise à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## OBLIGATIONS DE BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie est limitée à, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses sous utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces par de nouvelles pièces LYNX originales sans frais pour les pièces et la main d'œuvre à tous distributeur/concessionnaire LYNX autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites aux présentes. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation de rupture de garantie ne peut être cause

d'annulation ou de résiliation de la vente de la motoneige au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Lynx autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire LYNX. Il est recommandé de parler du problème avec un distributeur/concessionnaire LYNX agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP FINLAND OY POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI) ET LA TURQUIE : MOTONEIGES LYNX® 2022**

## **PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. ("BRP")\* garantit ses motoneiges LYNX 2022 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer des motoneiges LYNX (« distributeur/concessionnaire LYNX ») dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CIS ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

## **LIMITES DE RESPONSABILITÉ**

**DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DES GARANTIES EXPRESSES. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.**

Ni un distributeur/concessionnaire LYNX, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par la négligence ou le manque d'entretien et/ou de stockage appropriés, comme décrit dans le guide de l'utilisateur ;
- Les dommages résultant du retrait de pièces, de réparations inadéquates, du service, de l'entretien, de modifications ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires non fabriqués ou approuvés par BRP qui, selon son jugement raisonnable, sont incompatibles avec le produit ou affectent négativement son fonctionnement, ses performances et sa durabilité, ou résultant de réparations effectuées par une personne qui n'est pas un distributeur ou un concessionnaire LYNX autorisé ;
- Les dommages causés par un abus, une utilisation anormale, une négligence, une course ou une utilisation du produit sur des surfaces autres que la neige, ou une utilisation du produit d'une manière non conforme à l'utilisation recommandée décrite dans le guide de l'utilisateur ;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris, entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations;

- Dommage suite à l'installation de clous sur les chenilles si l'installation n'est pas conforme aux instructions de BRP.

## DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS pour une utilisation privée et DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS pour une utilisation commerciale. Cependant, la durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre d'une année donnée expirera au 30 novembre de l'année applicable. Une motoneige est à usage commercial lorsqu'elle est destinée à générer des revenus ou utilisée en relation avec des postes ou emplois au cours de la période de garantie. Elle est aussi à usage commercial lorsque, à tout moment au cours de la période de garantie, elle comporte des étiquettes commerciales ou est immatriculée pour un usage commercial.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

L'exécution de la garantie n'est valable **que si** chacune des conditions ci-après est remplie :

- La motoneige LYNX 2022 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/ distributeur LYNX autorisé à distribuer des motoneiges LYNX dans le pays où la vente a été conclue.
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire LYNX autorisé;
- La motoneige LYNX 2022 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA PROTECTION DE LA GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès l'apparition d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire LYNX dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire LYNX une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumise à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

## **OBLIGATIONS DE BRP**

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP' en vertu de cette garantie est limitée à, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses sous utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces par de nouvelles pièces LYNX originales sans frais pour les pièces et la main d'œuvre à tous distributeur/concessionnaire LYNX autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites aux présentes. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation de rupture de garantie ne peut être cause d'annulation ou de résiliation de la vente de la motoneige au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Lynx autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire LYNX. Il est recommandé de parler du problème chez le distributeur/concessionnaire LYNX agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

## MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant:
  - \_ Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - \_ Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou

2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTONEIGES LYNX® 2022**

## **PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« **BRP** ») garantit ses motoneiges Lynx 2022 vendus par les concessionnaires BRP autorisés (tel que définis ci-après) aux États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motoneige a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motoneige a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou la motoneige a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

## **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.**

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Dommages entraînés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence ou une utilisation sur une surface autre que la neige ou non conforme aux opérations recommandées dans le Guide du conducteur.
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Ingestion d'eau ou de neige;
- Préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage excessif, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.
- Dommage suite à l'installation de clous sur les chenilles si l'installation n'est pas conforme aux instructions de BRP.

## DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : la date de livraison au premier acheteur au détail ou; la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes :

**DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS** pour une utilisation privée ou commerciale. Toutefois, la période de couverture de la garantie sur une motoneige livrée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre d'une année donnée expirera le 30 novembre de l'année suivante

Pour les composants du système des gaz d'échappement, se reporter à *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

L'exécution de la garantie n'est valable **que si** chacune des conditions ci-après est remplie :

- La motoneige Lynx 2022 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des motoneiges Lynx dans le pays où la vente a été conclue (« **le concessionnaire BRP** »).
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motoneige Lynx 2022 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motoneige Lynx 2022 doit avoir été achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motoneige dès l'apparition d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Lynx neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture et dans les conditions de la présente garantie. Aucune réclamation de rupture de garantie ne peut être cause d'annulation ou de résiliation de la vente de la motoneige au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Lynx autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

---

## GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP ») garantit à l'acheteur et à chaque propriétaire ultérieur que ce moteur neuf, y compris toutes les parties de son système de contrôle des émissions d'échappement et son système de récupération des vapeurs d'essence, remplissent deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées aux émissions aux concessionnaires Ski-Doo autorisés, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par le point 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

## Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

|  | heures | mois | Kilo mètres |
|--|--------|------|-------------|
| Composants liés aux émissions d'échappement                      | 200    | 30   | 4000        |
| Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence | s/o    | 24   | s/o         |

## Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
  - Système d'admission d'air
  - Système d'alimentation
  - Système d'allumage
  - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
  - Dispositifs de post-traitement
  - Soupapes de ventilation du carter
  - Capteurs
  - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
  - Réservoir d'essence
  - Bouchon du réservoir
  - Conduite de carburant
  - Raccords de canalisation de carburant
  - Fixations\*
  - Soupapes de surpression\*
  - Soupapes de régulation\*
  - Solénoïdes de régulation\*
  - Contrôles électroniques\*
  - Diaphragmes de commande à dépression\*
  - Câbles de commande\*

- Tringleries de commande\*
- Robinets de purge
- Tuyaux de vapeur
- Séparateur liquide/vapeur
- Filtre à charbon actif
- Supports de montage du réservoir à charbon actif
- Port de connexion de purge du carburateur

**REMARQUE :**

\*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

## Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, veuillez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur [www.brp.com](http://www.brp.com) ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique NOUS CONTACTER de ce guide, ou appelez le 1-888-272-9222.

# DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

| Prélivraison  |             |  |
|---|-------------|--|
| Numéro de série : _____<br>Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |  |
| Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées  |             |  |

| PREMIÈRE inspection  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |

**PREMIÈRE inspection**

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

**Service**

Kilomètres : \_\_\_\_\_

Heures : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Numéro du concessionnaire : \_\_\_\_\_

Remarques : \_\_\_\_\_

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____  | Signature : |
| Heures : _____   |             |
| Date : _____   |             |
| Numéro du concessionnaire : _____  |             |
| Remarques : _____  |             |
| _____  |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____  | Signature : |
| Heures : _____   |             |
| Date : _____   |             |
| Numéro du concessionnaire : _____  |             |
| Remarques : _____  |             |
| _____  |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur |             |

| <b>Service</b>   |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| <b>Service</b>   |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____  | Signature : |
| Heures : _____   |             |
| Date : _____   |             |
| Numéro du concessionnaire : _____  |             |
| Remarques : _____  |             |
| _____  |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage : _____<br>Heures : _____<br>Date : _____<br>Numéro du concessionnaire : _____<br>Remarques : _____<br>_____ | Signature : |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur               |             |

| Service  |             |
|--|-------------|
| Kilométrage :  | Signature : |
| Heures :   |             |
| Date :   |             |
| Numéro du concessionnaire :  |             |
| Remarques :  |             |
|  |             |
| Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur |             |

# RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

---

## RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP :

Par e-mail **privacyofficer@brp.com**

:

Par  
courrier : BRP  
Conseiller juridique principal, protection des  
renseignements personnels  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
J0E 2L0

---

## NOUS CONTACTER

www.brp.com

### Asie

Room 4609, Tower 2,  
Grand Gateway 3 Hong Qiao  
Road Shanghai,  
Chine 200020

21F Shinagawa East One  
Tower  
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,  
Tokyo 108-0075  
Japon

### Europe

Oktrooiplein 1/402  
9000 Gent  
Belgique

Itterpark 11  
D-40724 Hilden  
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B  
Route de la côte d'Azur, Le  
Canet  
13590 Meyreuil  
France

Ingvald Ystgaardsvei 15  
N-7484 Tronheim  
Norvège

Isoaavantie 7  
PL 8040  
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15  
903 61 Umeå  
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6  
1006 Lausanne  
Suisse

### Amérique du Nord

565 de la Montagne Street  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202  
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B  
76220  
Santa Rosa Jáuregui, Qro.,  
Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.  
10101 Science Drive  
Sturtevant, Wisconsin  
53177  
États-Unis

### Océanie

6 Lord Street  
Lakes Business Park  
Botany, NSW 2019  
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,  
Auckland 2013,  
Nouvelle-Zélande

### Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230  
TechnoPark Campinas SP  
13069-380  
Brésil

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous changez d'adresse ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire de motoneiges BRP autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS :** Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé de motoneiges BRP. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Cette page est  
vierge intentionnellement



















N° MODÈLE \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU **MOTEUR** (N.I.M.) \_\_\_\_\_

**Propriétaire :** \_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

N°

RUE

APP.

\_\_\_\_\_

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

**Date d'achat** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration  
de la garantie** \_\_\_\_\_

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité du présent guide, de la VIDÉO DE SÉCURITÉ et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.**



® MC ET LE LOGO BRP SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. OU DE SES FILIALES.

©2021 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

[www.brp.com](http://www.brp.com)

619900999\_FR